

BULLETIN DE LIAISON DE L'AIACE SECTION BELGIQUE

Apropos



OCTOBRE • NOVEMBRE • DÉCEMBRE 2023 | 104



Vaincre

les inégalités sociales



LA RÉDACTRICE EN CHEF | MONIQUE THÉÂTRE

Née à Bruxelles. Entre à la Commission en 1981 au SCIC, ensuite DG II, puis DG XXII. En 1991, détachée de la DG Administration pour diriger le secrétariat international de l'AIACE. S'occupe notamment de la rédaction de « Vox ». En 2004, réintègre l'administration au sein des services sociaux, en charge des pensionnés. Devient ensuite chef du nouveau secteur « Support social et Relations avec les anciens ». Lance l'Info Senior et l'initiative Active senior (valorisation de l'expertise). Pensionnée depuis 2018. Membre du Conseil d'administration de la section Belgique depuis mars 2020. Aime le piano, les soirées entre amis et la Lettonie, terre natale de sa mère.



GABRIELLE CLOTUCHE

Belge, née à Vielsalm. Mathématicienne, ancien directeur général de la sécurité sociale en Belgique. Représente la Belgique à la Commission, au Conseil de l'Europe et à l'OCDE et mène de nombreuses négociations avec la Turquie, le Chili, la Norvège, les Philippines, l'Algérie. Rejoint la Commission en 1997 (DG V), directeur en charge de l'action et de la politique sociale puis, à Eurostat, directeur des statistiques sociales. Détachée à la Confédération européenne des syndicats, adjointe au secrétaire général John Monks. Retraitée depuis 2011. Présidente du Conseil d'administration du Service de santé mentale DIEDA à Molenbeek. Maître de conférence émérite (20 ans) chargée de cours « Politiques sociales en Europe » à l'Institut du travail de l'UCLouvain.



ROBERT COX

Né à Londres. Études en sciences économiques, politiques, langues et civilisations germaniques et slaves à Cambridge et au Collège d'Europe (Bruges). Débute comme journaliste à Londres (The Economist). En 1968, intègre le Groupe du Porte-parole de la Commission, en 1973, le Cabinet Thomson (politique régionale), puis la DG Développement (VIII). Chef de la Représentation de la Commission à Ankara. Rentre en 1983 à Bruxelles comme chef de division à la DG Information (X). À l'éclatement de la guerre civile en Yougoslavie, rejoint la EC Monitoring Mission (ECMM) à Zagreb. En 1993, adjoint du directeur à ECHO. Retraite en 2000. Peint, dessine, écrit, étudie l'histoire et la politique.



PHILIPPE LOIR

Né à Paris. Licence en droit et Sciences-Po. Cie pétrolière Algérie Sahara 1958-1962. Entré à Euratom en 1962, administrateur principal en 1967 puis DG Énergie de 1970 à 1984, assistant du DG. En 1985 à la DG Administration chargé des relations avec le personnel statutaire puis avec les Ecoles européennes, simultanément rédacteur en chef du Courrier du personnel de 1986 à 1992. Chef de division à la DG Information, chargé entre autres des visites. Pensionné depuis 1995. Elu au Conseil d'administration de l'AIACE Belgique en 2005, vice-président de 2014 à 2017 et responsable de l'action sociale depuis 2005.



JÜRGEN ERDMENGER

Né à Hambourg. Juriste, d'abord fonctionnaire fédéral allemand. Intègre la Commission européenne en 1973. Directeur à la DG Transport, participation au développement de la politique commune de transport (route, rail, navigation aérienne, navigation maritime et fluviale) en particulier sous les Commissaires Van Miert et Kinnock. Après la pension en 1998, conseiller (questions européennes) d'ONGs dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'agriculture. Participation aux activités de la Chapelle de la Résurrection, de l'Eglise protestante de langue allemande ainsi que de la Société anthroposophique. Aime son épouse, ses filles, l'art, la musique et la poésie.



DANIEL GUGGENBÜHL

Originaire de Strasbourg. Études de sciences politiques et de lettres. A fait l'essentiel de sa carrière aux Relations extérieures de la Commission : relations multilatérales, Chine, pays d'Europe centrale et orientale. Président de la Section Belgique de l'AIACE de 2005 à 2008. A lancé l'Écrin dans sa version précédente avec Jean-Bernard Quicheron en 2005. Aime la littérature, la musique et les débats politiques. A écrit plusieurs romans. Contribue aussi au périodique de l'AIACE Allemagne et à celui du Cercle littéraire de l'UE. Aime observer l'entrée de ses petits-enfants dans la vie réelle.



JEAN-FRANÇOIS DREVET

Né à Presles (Val d'Oise). École normale supérieure, agrégation de géographie. Coopérant en Afrique sub-saharienne (Kivu, Côte d'Ivoire), puis au Moyen-Orient. Chargé des fonds structurels européens à la DATAR (Délégation à l'Aménagement du territoire et à l'Action régionale), puis fonctionnaire à la DG REGIO à partir de 1989 (programme de prospective Europe 2000, puis préparation au grand élargissement de 2004). Pensionné depuis 2005, travaille comme expert indépendant sur les problèmes de voisinage. Depuis 2007, tient une chronique européenne dans la revue Futuribles ; a publié plusieurs livres sur des thèmes européens (politique régionale, élargissement de 2004, problème de Chypre).



RENAUD DENUIT

Né à Bruxelles en 1950, marié, trois fils. Écrivain : une vingtaine de titres publiés relevant de divers genres littéraires. Docteur en philosophie, outre quelques masters (UCL). Journaliste politique pour la RTBF et la presse écrite (1973-1985). Administrateur à la Commission européenne (1985-2012). Conseiller communal d'Etterbeek (1988-1994). Professeur invité à l'UCL (1997-2012), à l'Université Saint-Louis Bruxelles (2012-2018) et à l'ICHEC-Brussels Management School (2010-2016). Vice-président de l'Association des Écrivains belges (2014-2016). Actuellement : éditorialiste de l'Agence Europe, professeur invité à l'Université de Lille et conférencier pour le Collège Belgique de l'Académie Royale.

© AIACE.BE

SOMMAIRE

HET WOORD VAN DE VOORZITSTER/LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Les migrants d'aujourd'hui deviendront-ils les pauvres de demain? 4
Worden de migranten van vandaag de armen van morgen? 4
Raffaella Longoni

LE BILLET DE LA RÉDAC' CHEFFE

Avoir une équipe de choc, c'est du nanan ! 5
Monique Théâtre

VIE DE LA SECTION

Le Conseil d'administration au travail 6
Bienvenue à nos nouveaux membres ! 8
Welcome to our new members ! /Welkom aan onze nieuwe leden ! 8
Félix Geradon
Les Matinées de l'informatique 9
Excursion Metz-Nancy et Croisière Rhin-Moselle-Main 10
Journée festive à La Chapelle Musicale Reine Elisabeth 11
Déjeuner festif et magique au BRYC 12
Le Club européen est sur les rails ! 13
Le Cercle des marcheurs du jeudi 14
Les Clubs de la bière et du vin 14
Secrétariat de l'AIACE section Belgique 14
Alan Hick
Claudine Pierre
Alan Hick

EUROPE

La Lettre Mansholt 1972, un texte visionnaire 15
En 1930, la France proposait une fédération européenne ... 16
« Father of Europe » died 60 years ago 18
József Barna
Élargissement et renforcement de l'Union : le grand écart de la Commission 20
J.G. Giraud
Erdbeben, Waldbrände, Überschwemmungen 22
Jürgen Erdmenger
Ein Blick auf den Mechanismus des EU-Katastrophenschutzes 24
Daniel Guggenbühl
Un Conseil de sécurité inopérant ? 26
Robert Cox
Alternative to NATO's eastward mission creep 28
Daniel Guggenbühl
Impatience ukrainienne, équilibrisme serbe 30
Jean-François Drevet
Madeleine Albright, une Européenne à la manoeuvre à Washington

SOCIÉTÉ

Vaincre les inégalités sociales 32
Comment réduire les risques de chute ? 35
L'économie, un phénomène technique et ... physique ? 36
Comment faire face à la cupidité des compagnies aériennes ? 38
Faire son marché à Bruxelles, sept jours au service des papilles 40
Gabrielle Clotuche
Cigna
Nathalie Vercruysse
Jean-François Drevet
Robert Cox

INSTITUTIONS

Le Journal officiel de l'UE, acte par acte 42
Pensionnés : des podcasts pour garder le contact 43
Assurance voyage/Horaires téléphoniques du PMO

CULTURE

Chapelle Musicale Reine Elisabeth : une saison riche en émotions ! 45
La Fondation Boghossian, Centre d'art et de dialogue dans une villa d'exception 48
Le cristal Val Saint-Lambert, savoir-faire et élégance « made in Belgium » 50
Souffler un cœur 51
Sabine Nallet
Philippe Loir
Monique Théâtre
Bernard Van Poucke

LES ANCIENS PUBLIENT

Beyond Belief 52
Die Generalin mit der Zahnspanne 53
David Monckom
Barbara Maurer

TRIBUNE LIBRE

Climate change, and us 54
L'Europe au quotidien et à l'oral ! 55
L'Europe, terre d'immigrés 56
Mon bureau au Parlement européen 57
Stephen Gospage
Philippe Tabary
Emiliano Fossati
Ambroise Perrin

PORTRAIT

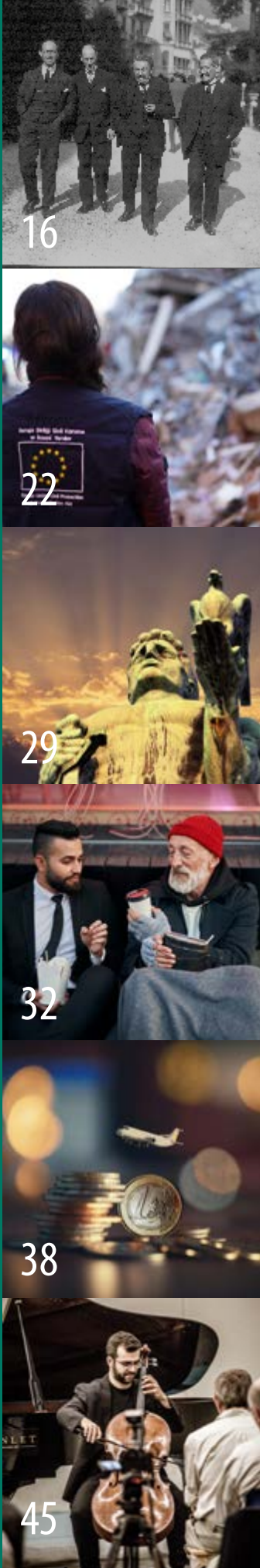
Nous nous sommes retrouvés ... 58
J. Franchomme-Saut

APPEL À CONTRIBUTIONS

Recevoir Apropos en version papier ? 59

NOUS ONT QUITTÉS

60



Les migrants d'aujourd'hui deviendront-ils les pauvres de demain?

Comme à l'accoutumée, je parcours avec attention et intérêt le sommaire de ce nouveau numéro d'Apropos avant que vous n'ayez le bonheur de le lire. C'est un écrin (oui, je joue un peu avec les mots) de connaissances, de réflexions et de ... sagesse. Deux articles en particulier ont attiré immédiatement mon attention : « Vaincre les inégalités sociales » par Gabrielle Clotuche et « L'Europe, terre d'immigrés » par Emiliano Fossati. Les thèmes abordés, les contextes dans lesquels ils se situent, le contenu et le style sont différents, mais il existe entre ces deux excellents articles un lien à mes yeux incontestable.

Gabrielle Clotuche nous offre une analyse approfondie et solidement documentée de la relation de causes à effets de la fracture sociale en citant comme postulat de base les 17 ambitieux Objectifs de Développement Durable (ODD) contenus dans l'appel de Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie, et de l'économiste Jayati Ghosh, et qui visent « à éradiquer la pauvreté en 2030 ». C'est-à-dire, dans une petite poignée d'années ... Le constat que l'auteure fait de ce cercle vicieux entre inégalités et pauvreté peut se résumer dans les termes, inévitablement réducteurs ici, de ces deux phrases clé :

« Les inégalités compromettent tous nos objectifs sociaux et environnementaux » et « ... elles détruisent la confiance et empêchent les projets d'avenir des plus jeunes ... »

L'article d'Emiliano Fossati « L'Europe terre d'immigrés » est déjà tout un programme. Il annonce un sujet sensible et épineux, que notre ancien collègue traite avec courage, concision, clarté et sobriété. Emiliano Fossati aborde avec une synthèse magistrale les origines historiques des ethnies européennes et propose une lecture réfléchie et réaliste des différences entre les migrations du passé et celles du présent. La première constatation est simple : « Actuellement tous les gouvernements européens jugent nécessaire de limiter le nombre d'immigrants. L'idée est celle de garder l'identité et les valeurs nationales, ce qui serait nécessaire pour obtenir l'appui de la population aux élections, ceci d'autant plus que les médias accordent une énorme place à l'arrivée de quelques dizaines de milliers de gens fuyant la guerre ou la misère ».

La relation entre la problématique de la pauvreté et celle de l'immigration apparaît nettement dans les conclusions des auteurs. Celles-ci prônent en effet des solutions « nouvelles » à des problèmes vieux comme le monde.

Emiliano Fossati nous dit : « ... ceux qui ont essayé de venir en Europe n'étaient que des individus qui cherchaient un meilleur destin pour eux et pour leurs enfants, et pour cela prêts à risquer leur vie. Il est donc plus que nécessaire de chercher des solutions pour recevoir et intégrer les désespérés et réfléchir à des politiques de coopération avec les pays en difficulté, tout en évitant d'intervenir dans leurs conflits internes ». Gabrielle Clotuche insiste sur la nécessité « ... d'approcher par des chemins nouveaux le pourquoi et le comment vaincre ces inégalités et cette pauvreté ». Elle termine en citant un livre d'Olivier De Schutter, Rapporteur spécial de l'ONU sur les droits humains et l'extrême pauvreté, qui mérite sans aucun doute notre attention et dont le titre est : « Changer de boussole - la croissance ne vaincra pas la pauvreté ».

Nous savons tous que c'est facile à dire et très difficile à faire. Mais face au risque de déclin de nos sociétés vieillissantes et à l'appel de tous ces « laissés pour compte », ce changement de boussole apparaît comme indispensable. En effet, s'il faut agir maintenant contre l'exclusion sociale, il faudra aussi éviter que les migrants d'aujourd'hui ne deviennent les pauvres de demain.

Raffaella Longoni

Worden de migranten van vandaag de armen van morgen?

Zoals gewoonlijk doorloop ik vol belangstelling de beknopte inhoud van dit nieuwe nummer van 'Apropos' voordat u het genoeg heeft het te lezen. Het is een 'écrin' (ja, een woordspeling) aan kennisvertoon, overwegingen en ... inzicht. Twee artikelen in het bijzonder trokken meteen mijn aandacht: "De sociale ongelijkheden overwinnen" door Gabrielle Clotuche en "Europa, land

van nieuwkomers" door Emiliano Fossati. De onderwerpen, de contexten, de inhoud en stijl zijn verschillend, maar ik zie tussen deze twee uitnemende artikelen onbetwistbaar een link.

Gabrielle Clotuche biedt ons een diepgaande en goed onderbouwde analyse van de oorzaken en gevolgen van de bestaande sociale kloof in de

aanname van de 17 ambitieuze Duurzame Ontwikkelingsdoelstellingen van Nobelprijswinnaar Joseph Stiglitz en econoom Jayati Ghosh, bedoeld om "...in 2030 de armoede uit te roeien". Al over een luttel paar jaren dus. De vicieuze cirkel tussen ongelijkheden en armoede die de artikelschrijfster ziet, kan ik misschien met de volgende zinnen weergeven: "Deze ongelijkheden leveren een gevaar op voor



© AIACE BE

al onze sociale en milieudoelstellingen" en "... zij vernietigen bestaand vertrouwen en verhinderen de toekomststrevingen van de jongeren".

Het artikel van Emiliano Fossati, "Europa, land van nieuwkomers", is op zich al een heel programma. Moedig en beknopt, helder en onopgesmukt, behandelt hij een gevoelig en netelig onderwerp. Met een magistrale synthese schetst hij de oorsprongen van de Europese bevolkingsgroepen in de geschiedenis en stelt hij voor om bedachtzaam en realistisch de verschillen tussen de migratiestromen van het verleden en die van nu af te wegen. Zijn eerste vaststelling is eenvoudig: "Alle Europese regeringen achten het momenteel vereist het aantal immigranten te beperken. De nationale identiteit en waarden te behouden, lijkt noodzakelijk om de steun van de bevolking bij de verkiezingen te verkrijgen, dit te meer waar de media aan de komst van enkele tienduizenden mensen die oorlogen ellende ontvluchten enorm veel aandacht schenken.

De relatie tussen de armoedeproblematiek en die van de immigratie komt uit de conclusies van de auteurs duidelijk tevoorschijn. Zij bieden namelijk 'nieuwe oplossingen' aan voor deze problemen die al zo oud als de wereld zijn.

Emiliano Fossati zegt ons: "... degenen die naar Europa probeerden te komen waren eenlingen die voor zichzelf en voor hun kinderen een betere lot wensten en daarvoor bereid waren hun leven te riskeren. We moeten daarom echt oplossingen zoeken om deze wanhopigen op te vangen en te integreren en na te denken over beleidsmaatregelen van samenwerking met hun landen in moeilijkheden zonder inmenging in hun binnenlandse geschillen". Gabrielle Clotuche van haar kant dringt aan op "... nieuwe wegen om het waarom en hoe van deze ongelijkheden en deze armoede te overkomen". Zij eindigt door te citeren uit een boek van Olivier De Schutter, bijzonder rapporteur van de VN inzake mensenrechten en extreme armoede, voorzeker onze aandacht waard, en met als titel: "Koers veranderen - door groei zal armoede niet verdwijnen".

Wij weten allemaal dat dit veel makkelijker gezegd dan gedaan is. Doch met onze verouderende samenlevingen en het streven van deze "verwaarloosden" lijkt een verandering van koers wel onvermijdelijk. Ja, er moet nu tegen sociale uitsluiting worden opgetreden, en ook vermeden worden dat de migranten van vandaag de armen van morgen worden.

Raffaella Longoni
Traduction : Jaap Geenen



© AIACE BE

Avoir une équipe de choc, c'est du nanan !

par Monique Théâtre

La quête de l'excellence est une entreprise exaltante et souvent exigeante pour la réalisation d'un magazine. Pour qu'il puisse capter l'attention et être lu, il est essentiel de s'entourer de personnes talentueuses, compétentes et de former une équipe. Je désire partager dans ce billet l'immense bonheur que procure cette collaboration exceptionnelle avec un Comité de rédaction « au top ». La compétence est le fondement sur lequel repose tout magazine de qualité. Lorsque chaque membre de l'équipe apporte son éclairage, son expertise et son savoir-faire, la publication gagne en crédibilité et en pertinence. La diversité des sujets est un élément clé de notre mission éditoriale. Le Comité de rédaction d'Apropos est dédié à offrir à ses lecteurs un éventail varié de contenus et une source d'information fiable et intéressante. Ce Comité s'est étoffé au fil du temps, attirant de nouveaux membres passionnés par l'écriture et la communication. Discuter des contributions reçues, confronter les points de vue, lancer de nouvelles idées en termes de contenu ou de mise en page, chaque réunion qui précède la sortie d'un numéro vise à capturer au plus près les préoccupations et les intérêts de notre lectorat. Mais travailler avec des personnes compétentes ne se limite pas à l'expertise technique. Ceci implique également une passion commune pour le projet. Une équipe soudée partageant une vision commune est un moteur puissant. La synergie qui se

crée alors doit se refléter dans chaque page du magazine. Cette dynamique de groupe transforme un simple ensemble d'articles et d'images en une expérience de lecture passionnante. Travailler avec une équipe compétente apporte un haut degré de satisfaction. Travailler avec une équipe de choc telle que le Comité de rédaction d'Apropos représente tout simplement un bonheur indéniable, c'est du nanan ! Daniel, Philippe, Jürgen, Bob, Gabrielle, Renaud et Jean-François, je vous dis tout simplement merci !

Le Conseil d'administration au travail

En juillet et août, notre Conseil d'administration ne s'est pas réuni, mais il n'est pas resté inactif pour autant.

Rencontres, voyages, travail quotidien, Club européen

Eliane et Monique ont bien travaillé pour mettre sur pied les rencontres conviviales de l'automne. Elles ont organisé une journée exceptionnelle à la Chapelle Musicale Reine Elisabeth, qui s'est déroulée le 20 septembre, avec la visite du site - y compris la chambre de la reine -, un magnifique concert exécuté par trois jeunes virtuoses et un délicieux repas. Elles ont également préparé le déjeuner « magique » dans un cadre exceptionnel également, le Brussels Royal Yacht Club (BRYC), le 8 octobre. Et elles ont déjà bien prospecté pour le traditionnel repas de fin d'année.

par Félix Geradon
Secrétaire général de l'AIACE-BE

Raffaella, toujours sur le pont en tant que présidente, a en outre continué à organiser des voyages enchanteurs. Gilbert a veillé à ce que la liste de nos membres soit constamment à jour avec les dernières adhésions. Julie, avec l'aide de bénévoles, a répondu à vos appels et nous avons bien évidemment continué à aider bon nombre d'entre vous dans leurs démarches vis-à-vis du PMO ou d'autres administrations.

Le nouveau « Club européen », dont le lancement sous la houlette d'Alan vous avait été annoncé dans un Info-Membres, a tenu sa première réunion le 12 septembre avec comme invité Gianluca Brunetti, secrétaire général du CESE.

Aide à l'informatique

Le CA s'est réuni les 8 septembre et 13 octobre et a notamment mis la dernière touche au projet de « Matinées de l'informatique ». Lors de notre dernière assemblée générale, vous aviez été nombreux à insister sur les problèmes posés par le numérique. Si nous continuons à insister auprès du PMO pour le maintien du papier, notamment pour les remboursements de frais médicaux, nous voulons aussi aider ceux d'entre vous qui, après avoir rencontré l'un ou l'autre problème d'accès à EU Login, ont baissé les bras. Lors de la première « Matinée de l'informatique », nous essaierons de vous remettre à flot, de restaurer votre accès et de vous permettre de vous connecter à nouveau aux différents logiciels de la Commission.

Groupe de parole et maisons de repos

Raffaella a par ailleurs organisé le 5 septembre un « groupe de parole » pour veufs et veuves, moment de partage qui permet à ceux et celles d'entre nous qui sont frappés par un deuil d'en parler à d'autres personnes dans la même situation. Ces réunions sont toujours très émouvantes et très appréciées des participants.

Nous préparons également une « Journée Portes ouvertes » consacrée aux maisons de repos ou maisons

de repos et de soin et aux résidences services. C'est un sujet qui intéresse bon nombre d'entre vous, ou qui risque de vous intéresser à moyen terme, et nous avons constaté que vous préféreriez pouvoir en discuter et poser vos questions de vive voix. Vous devriez bientôt recevoir plus d'informations sur cette journée, qui se tiendra probablement en novembre.

RCAM on line, PMO Mobile, CGAM, MyIntracomm

Le CA s'est également penché sur deux innovations qui risquent de compliquer la vie de certains. Tout d'abord, en plein milieu des vacances et sans avoir averti l'AIACE, le PMO a modifié la page d'accès de « RCAM Online » que la plupart d'entre vous connaissent et utilisent. Il s'est retrouvé caché sous un énorme pavé qui donne accès à « PMO Mobile ». Ce nouveau programme rend beaucoup plus facile l'introduction de demandes de remboursement de frais médicaux sur un smartphone ou une tablette. Il peut aussi être utilisé sur PC et offre à peu près les mêmes fonctionnalités que « RCAM Online », mais avec une interface entièrement modifiée (« modernisée ! »). Si vous préférez travailler sur ordinateur plutôt que sur smartphone, vous avez le choix entre les deux programmes. Du moins pour l'instant...

Par ailleurs, la version actuelle de My IntraComm vit ses derniers jours et devrait être remplacée à la fin de l'année. Mais il semble bien que l'accès en sera réservé aux actifs et que nous conserverons simplement l'accès à Sysper et au RCAM. L'AIACE considère que c'est inacceptable et s'est adressée à la DG HR à ce sujet.

Pierre nous a également informés sur les changements qui devraient - ou pourraient - intervenir en matière de remboursement de frais médicaux. Un premier paquet a entamé le processus d'adoption. Il comporte un relèvement (léger et déjà insuffisant) de certains plafonds et une refonte complète du chapitre sur les traitements en matière de fertilité. Notons toutefois que ces traitements ne seront plus remboursés au-delà de l'âge de 48 ans, ce qui réduit fortement leur intérêt pour la plupart des membres de l'AIACE. On peut espérer que ces modifications soient effectives dans les prochains mois.

Le deuxième paquet, plus large, comprend une modernisation complète des règles du RCAM et une méthode



d'adaptation automatique des plafonds pour éviter que, comme actuellement, nos remboursements ne soient limités par des plafonds fixés une vingtaine d'années plus tôt, sans tenir compte de l'évolution des frais médicaux sur cette période.

Le résultat actuel des travaux du CGAM (Comité de gestion de l'assurance maladie) a été transmis à la DG HR mais il faut maintenant finaliser ces travaux et entreprendre le parcours législatif, ce qui prendra malheureusement encore pas mal de temps.

Voyages

Dans un registre tout à fait différent - et pour terminer sur une note plus optimiste et conviviale -, les deux voyages organisés en septembre (excursion à Metz et à Nancy du 6 au 8 et croisière sur le Rhin du 14 au 20) ont rencontré un franc succès avec près de cent participants au total. Parmi les prochains voyages, la croisière autour de la Corse et la visite de l'Irlande seraient déjà complets, mais, à l'heure d'écrire ces lignes, il reste des places pour la croisière sur l'Elbe et la Moldau (Berlin-Prague).

Comme vous le voyez, le Conseil d'administration est toujours fort occupé et s'efforce de proposer aux membres tant des divertissements conviviaux qu'une défense collective et une aide individuelle parfois bien nécessaires. ■

COMPOSITION ET RÉPARTITION DES RESPONSABILITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	
Présidente	Raffaella Longoni
Vice-Présidentes	Nadine Wraith
	Christel Schilliger-Musset
Secrétaire Général	Félix Geradon
Trésorier (associé au CA)	Christian Waeterloos
Trésorier adjoint	Gilbert Lybaert
Délégué à la protection des données	Joannes Thuy
Membres	Pierre Blanchard
	Hélène Chelmis
	Dominique Dedeken
	Nicole Hankart
	Alan Hick
	Brigitte Pretzenbacher
	Monique Théâtre
	Eliane Van Tilborg

Bienvenue à nos nouveaux membres ! Welcome to our new members ! Welkom aan onze nieuwe leden !

AGUILAR GARCIA Beatriz Nuria
AUDAN Géraldine
AUSEJO MARTINEZ Blanca
BAJWA Bodil
BARNETT Ann
BARRIER Bérangère
BERLER Anca
BISTON-RAISIERE Joëlle
BLASIG Ludger
BOELAERT-DE BRANDT Yolanda
BROZAK Dominique
CARRIAT Jérôme
COSTACURTA Nadia
DE CAFMEYER Anne
de FROIDMONT-GORTZ Isabelle
de LUZENBERGER MILNERSHEIM Raul
DELLER Lydia
ELIAS Christian
FAYMONVILLE Philippe
FINA Rosa
FLOYD William
GEBHARDT Hans-Peter
GIULIANA Vincenzo

GORINI Marco
HAEMERS Franciscus
HAUTALA Riitta
HERBERT Didier
HERTERT Alain
IAROCHEVITCH Boris
JEANNÉE Emile
KUTASI Attila
LAVANDIER Marie-Paule
LEWIS Alexandre Xavier
MANANT Michel
MAXWELL Christopher
NANTERMOZ Anne Marie
NGUYEN Bruno
NICOLAS Véronique
NIIRANEN Outi
OMOND Lorraine
ORIANI VIEYRA Luca
PEROTTO Fiorella
PESSER Mariette
PIERARD Roland
PLATTS Mary
PUIG I NERI Jon-Père

RANVEL Catherine
RATH Paula
SENTRIE Marjorie
SGARBI Frédéric
SLOT Annette
SOYEZ Thierry
STALIOS Achilleas
STAUB Christel
STEWART Pamela
SWALES Jean
TROQUET Jacqueline
TYRRELL Marlene
UYTDENHOVEN-RAES Simone
VAN ELDEREN Didier
VAN ROMPAY Anita
VANDEBON Luc
VERMAELEN Hilde
VIGANO Brigitte
VYVERMAN Kathleen
WARREN Susanne
WILMS Günter

Éditeur responsable

Raffaella Longoni

Rédactrice en chef

Monique Théâtre
monique.theatre@gmail.com

Comité de rédaction

Gabrielle Clotuche
Robert Cox
Renaud Denuit
Jean-François Drevet
Jürgen Erdmenger

Daniel Guggenbühl

Philippe Loir

Designer graphique

Frédérique Guiot

Design, impression

et distribution:

OIB Commission européenne

Dépôt Bibliothèque Royale

de Belgique ISSN 1783 - 5410

Les textes n'engagent que leurs auteurs
et non l'AIACE ni la Commission européenne

Association Internationale des

Anciens de l'Union européenne

Section Belgique

VM-18 03/58 • B-1049 Bruxelles

Tél: +32(0)2 295 38 42

E-mail: aiace-be@ec.europa.eu

www.aiace-be.eu

IBAN: BE68 2100 3777 0034

BIC: GEBABEBB

N° d'entreprise : 0450733759

par Monique Théâtre
Rédactrice en chef

Les Matinées de l'informatique : un premier (petit) pas contre la fracture numérique

Depuis le mois d'octobre, la section Belgique de l'AIACE propose aux membres qui éprouvent des difficultés à utiliser les applications de la Commission de participer à des « Matinées de l'informatique ». L'idée a été lancée par sa présidente, Raffaella Longoni, qui nous en dit plus à ce sujet.

Comment a germé l'idée de mettre sur pied les « Matinées de l'informatique » ?

La réponse est des plus simples. À l'issue de notre Assemblée générale en mars dernier, plusieurs participants m'ont approchée en me demandant si j'envisageais une quelconque initiative afin de les aider « avec l'informatique ». La fracture numérique est une réalité qu'il est devenu difficile de nier et encore plus d'esquiver. Ces appels m'ont définitivement convaincue qu'il fallait aborder ce problème avec détermination et surtout avec empathie et respect vis-à-vis de ceux pour qui le rythme effréné de l'évolution du monde numérique représente un facteur grave d'exclusion de tous les aspects de la vie publique et privée.

En quoi consistent ces séances ?

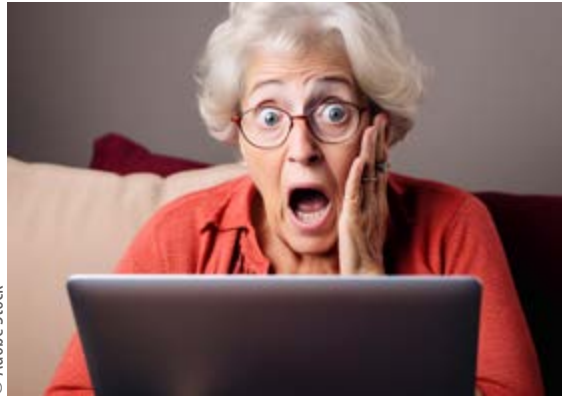
Afin de structurer les différentes séances et d'en optimiser le déroulement, notre équipe examinera les nombreuses réponses reçues à l'Info-Membres n° 22¹ qui a marqué le lancement du projet, et répartira les participants sur la base des besoins ainsi que de l'équipement informatique indiqués. Une précision s'im-

pose : il ne s'agira pas de formations théoriques ex-cathedra mais de séances pratiques, personnalisées et individuelles, où chaque personne sera en contact direct avec un spécialiste qui lui consacrera une heure de son temps.

L'objectif des premières séances vise à rétablir l'usage d'EU-Login pour ceux qui ne l'utilisent pas ou plus pour diverses raisons et ainsi, à redynamiser leur capacité d'utilisation. Ceci leur permettra de se connecter au portail My Remote et d'accéder aux différentes possibilités offertes par ce portail. Le but est de pouvoir mieux comprendre et utiliser plus aisément les applications de la Commission mais également, si nécessaire, les divers sites de l'AIACE. Par la suite, d'éventuels autres domaines d'action seront examinés, mais il faut procéder avec prudence et méthode.

Comment les séances se déroulent-elles pratiquement ?

La section contactera les personnes qui ont manifesté leur intérêt pour leur préciser les modalités et les dates des séances qui ont lieu dans nos locaux, rue Van Maerlant, 18. Il leur est demandé d'amener, soit un ordinateur portable (Windows ou Mac), en état de fonctionnement, batteries chargées avec le câble de chargement et la souris (chargée), soit un smartphone ou une tablette pouvant recevoir des SMS. La deuxième condition est de disposer d'un système d'exploitation (Windows 11 ou 10 ou MacOS 13 ou 12 mis à jour), d'un navigateur permettant de se



connecter à internet, d'un logiciel de messagerie (Outlook, Mail, Gmail) et, si possible, d'un antivirus déjà installé.

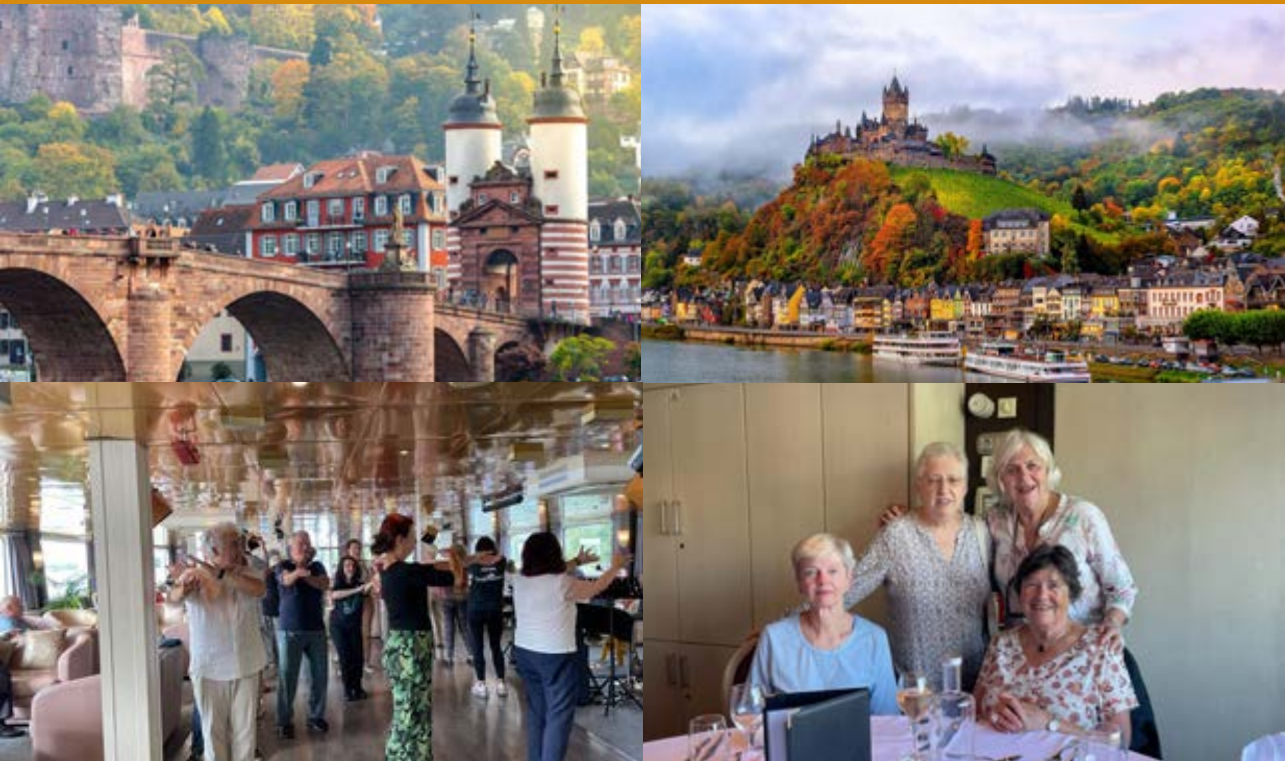
À quels « experts » avez-vous fait appel pour assurer cette assistance ?

Comme toujours, à de magnifiques volontaires. Nous avons la chance d'avoir, à la section Belgique, un nombre considérable de collègues qui possèdent une excellente expertise en matière informatique. Parmi eux, Rudy Druine et Paulo Santos, tous deux anciens collègues de la DIGIT, et Pierre Blanchard, membre du CA et administrateur de notre site internet, animeront ces « matinées », dont le succès dépend aussi d'une efficace organisation logistique. C'est une tâche considérable qui nous attend car, au-delà de la connaissance et de l'expertise de nos spécialistes, elle exige de l'empathie, du respect, de la patience et une bonne dose de « pédagogie ». La motivation, le savoir-faire et la préparation des collègues volontaires qui ont répondu avec enthousiasme à mon appel sont autant de raisons d'espérer que cette nouveauté pourra être couronnée de succès. Je les remercie sincèrement. ■

¹ diffusée le 11/09/23



Excursion Metz-Nancy 6-8.09.23



Croisière Rhin-Moselle-Main 14-20.09.23





**Déjeuner festif
et magique
au Brussels Royal
Yacht Club
« BRYC »**

8.10.23

© AIACE.BE

© AIACE.BE

VIE DE LA SECTION

Le Club européen sur les rails ! Alan Hick

La première soirée du “Club européen” eu lieu le 12 septembre dernier dans le prestigieux salon Atrium 6 au Comité économique et social européen. La présence de Gianluca Brunetti, secrétaire général du CESE, autour du thème “L’avenir de l’Union européenne et de la fonction publique européenne” a suscité une discussion conviviale et très participative. Divers sujets ont été abordés tels que : les valeurs fondatrices de la Communauté européenne, le déficit démocratique actuel, le niveau de leadership politique de l’UE, les difficultés de communiquer “l’Europe” en dehors de Bruxelles, l’idée européenne dans l’enseignement, le besoin de recruter et de former des fonctionnaires européens motivés et engagés, la néces-

sité de défendre l’indépendance et la compétence de la fonction publique européenne.

Les discussions entre Gianluca et les nombreux participants se sont poursuivies durant un buffet convivial, sympathique et ... appétissant !

La deuxième soirée a eu lieu le 24 octobre avec la participation de Gaby Bischoff, députée européenne et vice-présidente du Groupe S&D au PE. Elle s’est orientée vers les enjeux de la campagne électorale européenne de 2024. ■



Qu’est-ce que le Club européen  ?

L’idée est toute simple : une discussion-dinatoire ensemble de temps en temps dans un lieu sympathique, à chaque fois avec un(e) invité(e) du Club afin d’échanger des idées d’actualité autour de l’Europe et de nos expériences, dans un cadre informel et décontracté. Si vous désirez nous rejoindre, il suffit de manifester votre intérêt en envoyant un e-mail à : monique.theatre@gmail.com

Au plaisir de vous y rencontrer très bientôt !



© Adobe Stock

être foulés régulièrement par les marcheurs que nous sommes. Nous espérons vivement que le nouveau cru 2024 vous emballera et vous encouragera à sortir de votre quotidien les 1ers et 3ièmes jeudis du mois. Par le choix de leurs destinations, les guides bénévoles ont à l'esprit de vous faire apprécier la richesse de nos forêts et campagnes. La marche, c'est un souffle d'oxygène et de liberté, assorti d'une grosse dose de convivialité.

Nous vous rappelons avec joie que les sentiers pédestres vous tendent les bras et qu'ils ne demandent qu'à

Alors ? Envie de nous rejoindre ? Une cotisation annuelle de 15 € qui, nous

Claudine Pierre, Jean-Yves Ledune
Organisateurs

l'espérons, ne vous freinera pas dans votre envie de prendre le grand air, vous sera demandée. N'attendez plus, venez bouger, échanger, vous aérer dans la bonne humeur toujours à l'ordre du jour ! Manifestez-vous, nous nous ferons un plaisir de réagir à vos questions et demandes de renseignements. Le Cercle pratique le covoiturage à la convenance de chacun.

Claudine Pierre et
Jean-Yves Ledune, organisateurs

Contact : AIACE-BE@ec.europa.eu
à l'attention de Claudine

Les Clubs de la bière et du vin

Si vous êtes intéressés à participer aux rencontres de ces Clubs, n'hésitez pas à envoyer un mail au secrétariat de la section : AIACE-BE@ec.europa.eu en mentionnant vos nom, prénom, n° de membre et pour quel club vous manifestez votre intérêt. Les listes ainsi constituées permettront par la suite d'envoyer les invitations spécifiques pour les rencontres et dégustations. Santé !

The Beer and Wine Clubs

If you're interested in participating in the meetings of these Clubs, please send an email to the section secretariat at AIACE-BE@ec.europa.eu giving your name, surname and membership n° and indicating which club you'd like to join. The resulting mailing lists will then be used to send out specific invitations for new meetings and tastings. Cheers!

Alan Hick



© Adobe Stock

SECRÉTARIAT DE L'AIACE SECTION BELGIQUE

Julie Tomaselli assure la **permanence** au secrétariat les **mardis et vendredis de 9h30 à 12h30**.

Le secrétariat est également joignable par **téléphone** tous les **matins entre 9h30 et 12h30**.

Il est possible d'obtenir un **rendez-vous sur place** après en avoir précisé le sujet par **téléphone** ou par **e-mail**.

Rue Van Maerlant, 18 - 03/58
B-1049 Bruxelles • Tél. 02 295 38 42
aiace-be@ec.europa.eu

© AIACE.BE

La Lettre Mansholt 1972, un texte visionnaire

EUROPE
par Gabrielle Clotuche
Membre du Comité de rédaction

Février 1972 qui se souvient ? Celui qui allait devenir le président de la Commission européenne, Sicco Mansholt, alors commissaire en charge de l'agriculture et vice-président de la Commission, traçait les grandes lignes d'un programme de transition écologique et sociale aussi radical qu'ambitieux dans une Lettre au président Franco Maria Malfatti.

Cinquante ans plus tard, les Éditions « Les petits Matins » - collection Politiques de transitions -, publie *La Lettre Mansholt 1972*, précédée d'une excellente introduction de Dominique Méda¹ et suivie de plusieurs réactions qui ne s'étaient pas fait attendre. En particulier : la critique virulente de Georges Marchais, secrétaire général adjoint du parti communiste français reprise par l'Humanité le 4 avril 1972 ; l'entretien accordé par Sicco Mansholt à Josette Alia dans Le Nouvel Observateur du 12 juin 1972 ; et le débat organisé du Club de l'Obs présidé par Jean Daniel avec notamment S. Mansholt, Edmond Maire (CFDT) et Herbert Marcuse.

Bref rappel du contexte

Mars 1972 - publication du rapport Meadows *Limits to Growth*, résultat des travaux d'une équipe pluridisciplinaire de chercheurs du Massachusetts Institute of Technology, chargée en 1970 par Le Club de Rome² - soucieux de mieux connaître et de comprendre les dangers globaux qui menacent l'humanité - d'en dresser un diagnostic approfondi avec une méthodologie nouvelle (ce sera la dynamique des systèmes). Sicco Mansholt était, comme d'autres, régulièrement informé de l'avancement des travaux de l'équipe.

Avril 1972 - référendum relatif à l'élargissement de la Communauté économique européenne à quatre pays : le Royaume-Uni, l'Irlande et le Danemark, la Norvège. Celle qui devait devenir

¹ Professeure de sociologie à Paris-Dauphine et présidente de l'Institut Vreben pour les réformes économiques
² Groupe de représentants du monde des affaires et de la politique créé en 1968

L'Europe des Dix se limitera en 1973 à Neuf, la Norvège ayant décidé de ne pas adhérer.

Juin 1972 - première Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain à Stockholm. Conférence qui a sensibilisé une génération entière à l'environnement planétaire et assuré une place permanente à l'environnement dans les préoccupations et actions des Nations Unies.

Qu'en retenir cinquante ans plus tard ?

Certainement l'alerte lancée à la Commission par Mansholt : « *L'Europe a une mission à accomplir. La Commission - en tant qu'organe politique - est la seule à pouvoir faire des propositions en toute indépendance et alerter l'opinion publique* ». Mansholt est optimiste et radical dans la réorientation de la politique qu'il propose : « *un Plan central européen avec l'objectif primordial de sauvegarder l'équilibre écologique et de réserver aux générations futures des sources d'énergie suffisantes et un Plan quinquennal pour développer un nouveau système de production clean and recycling.* »

Sauvegarder l'équilibre écologique et réserver aux générations futures des sources d'énergie suffisantes.

On croit rêver...

Certes, l'argument démographique (stabiliser la population mondiale) qu'il a mis en premier a effrayé tout un chacun mais pourquoi avoir refusé la remise en cause de la croissance à tout prix et de la consommation sans frein qu'il proposait ? Mansholt proposait une forte réduction de biens matériels par habitant compensée par une extension de biens immatériels tels que épanouissement intellectuel, prévoyance sociale, ou encore organisation des loisirs et des activités créatives... ; plus juste encore, la prolongation de la durée de vie de tous les biens d'équipement



en prévenant le gaspillage et en évitant la production de biens non essentiels, enfin la lutte contre la pollution et l'épuisement des matières premières ?

Il terminait sa Lettre en reprenant dans le domaine de l'agriculture - compétences qu'il exerce à ce moment - quelques domaines où la Communauté européenne peut donner l'exemple : n'autoriser que les produits chimiques rapidement dégradables, orienter les critères de qualité vers des considérations nutritives ou gustatives plutôt que vers l'aspect extérieur des produits, encourager la production en circuit fermé en vue d'empêcher la destruction de précieux éléments naturels de production, ... et la sauvegarde de la biodiversité.

Peut-on gagner tout ce temps perdu ? Inutile mais il est grand temps de comprendre l'importance du sujet, d'écouter et de soutenir ceux qui se sont engagés pour l'avenir de notre planète Terre. Les jeunes générations qui militent pour le climat ont le mérite de l'avoir compris.

Lisez et relisez La Lettre de Sicco Mansholt. ■

En 1930, la France proposait une fédération européenne ...

Pour comprendre un tel paradoxe, il est indispensable de se référer à une figure majeure de la Troisième République, Aristide Briand (1862-1932), qui fut 26 fois ministre et 11 fois président du Conseil (il faut dire qu'à l'époque, l'instabilité gouvernementale était très grande).

C'est sur le plan international qu'il se distingua le plus, durant les années 1920. Profondément pacifiste, il milita pour une réconciliation avec l'Allemagne, négocia les accords de Locarno, signés le 16 octobre 1925, et œuvra en faveur de l'entrée de l'Allemagne dans la Société des Nations (SDN), qui avait été fondée en 1920.



En 1926, il obtint, avec l'Allemand Gustav Stresemann, le Prix Nobel de la Paix. Il inspira et signa, en 1928, le pacte Briand-Kellog, un traité de renonciation à la guerre comme instrument de politique nationale. Le 5 septembre 1929, en tant que président du Conseil et en accord avec Stresemann, il prononça un discours historique devant l'Assemblée générale de la SDN, lançant l'idée d'un pro-

jet d'union européenne. L'assemblée lui donna alors le mandat de préparer un « Mémoire sur l'organisation d'un régime d'union fédérale européenne ». Celui-ci vit le jour l'année suivante.

Moins d'un an après la mort de Briand, Hitler accédait au pouvoir. L'Allemagne quitta la SDN en octobre 1933. La politique menée par Briand fut à la fois critiquée à droite, par l'Action française, et à gauche, par les socialistes, dont il s'était éloigné. Pour autant, la recherche de l'apaisement avec l'Allemagne lui survécut, cette fois pour le pire, dans la mesure où elle incita encore le gouvernement français aux accords de Munich. En 1953, de Gaulle surnomma Monnet « l'inspirateur », non sans fondement. Mais derrière Briand se trouvait également un « inspirateur » - une personnalité tout aussi atypique : Alexis Leger, en littérature Saint-John Perse (1887-1975). Natif de Pointe-à-Pitre, il s'était établi en France avec sa famille en 1899 et avait entamé des études de droit, tout en publiant des poèmes remarquables. Ayant réussi le concours diplomatique en 1914, il fut envoyé en Chine.

Briand-Leger : comme un coup de foudre

À son retour, Leger fit la connaissance d'Aristide Briand en 1921, année charnière qui marqua aussi l'interruption de sa propre activité littéraire. En 1925, il devint directeur de cabinet du ministre Briand et l'un des principaux acteurs du pacte de Locarno. En 1927, il fut à l'origine du

pacte Briand-Kellog. Et ce fut très naturellement que Briand lui confia la rédaction du Mémoire pour l'union fédérale européenne. Quatre versions successives de ce texte virent le jour sous la plume de Leger.

Le pacte Briand-Kellog, un traité de renonciation à la guerre comme instrument de politique nationale.

Le 17 mai 1930 à Genève, Briand présenta le Mémoire. Si l'accueil fut positif de la part des petits pays tels que la Belgique et les Pays-Bas, les grandes puissances, dont l'Italie fasciste et même l'Allemagne, distillèrent leur scepticisme, craignant visiblement une Europe sous hégémonie française. Une commission d'étude fut créée, présidée par Briand. Un an plus tard, celui-ci revint devant l'Assemblée générale pour répondre aux objections. Mais le grand homme était déjà affaibli par la maladie et les travaux de la commission s'enlisèrent.

Après la mort de son patron vénéré, Leger réussit à devenir, en 1933, secrétaire général du ministère, poste qu'il garda jusqu'à son limogeage par Paul Reynaud en 1940. Durant cette période, fort de sa position, il tenta de revitaliser les travaux de la commission précitée ; en 1937, les Britanniques firent savoir que ce projet était inapproprié pour contrecarrer la dynamique hitlérienne. Conçue dans le cadre de la SDN, la fédération européenne sombra avec cette institution.

par Renaud Denuit
Membre du Comité de rédaction

D'un Nobel à l'autre

Exilé aux États-Unis, Leger renoua avec la production littéraire, qui le mena au succès. En 1960, le poète Saint-John Perse fut lauréat du Prix Nobel de littérature. Rentré en France depuis 1957, l'auteur contrôla totalement la préparation de ses œuvres complètes, publiées en 1972 par Gallimard dans la collection « La Pléiade ». Sous le titre « Témoignages politiques », l'on y trouve, à la page 583, le « Mémoire sur l'organisation d'un régime d'union fédérale européenne ». Un sous-titre signale au lecteur que le projet a été « conçu et rédigé pour le gouvernement français par Alexis Leger, Chef de cabinet d'Aristide Briand. »

Le rapprochement des économies européennes et donc l'idée d'un marché commun. Déjà !

Dans l'introduction, il était rappelé que 27 gouvernements soutenaient ce concept et que le cadre resterait la SDN : « La réalisation d'une organisation fédérative de l'Europe serait toujours rapportée à la SDN, comme un élément de progrès à son actif dont les nations extra-européennes elles-mêmes pourraient bénéficier. » Le lien fédéral n'affecterait pas les droits souverains des États membres. Le Mémoire sous la loupe

Le document était subdivisé en quatre parties. La première traitait de la « Nécessité d'un pacte d'ordre général, si élémentaire fût-il, pour affirmer le principe de l'union morale européenne et consacrer solennellement le fait de la solidarité instituée entre États européens. ».

Sous le titre II était évoquée la « Nécessité d'un mécanisme propre à assurer à l'Union européenne des organes indispensables à l'accomplissement de sa tâche. » L'institution suprême était la « Conférence européenne », composée de représentants des gouvernements, la présidence de celle-ci étant exercée

« par roulement » pour une durée d'un an. L'organe exécutif devait être le Comité politique permanent, composé seulement de certains membres de la Conférence ; il pouvait être flanqué de comités techniques spéciaux. Le Secrétariat de la Conférence et du Comité devait être établi à Genève. Le titre III traitait de la « Nécessité d'arrêter d'avance les directives essentielles qui devront déterminer les conceptions générales du Comité européen et le guider dans son travail d'étude pour l'élaboration du programme d'organisation européenne. » L'on trouvait là une finalité jugée essentielle : le rapprochement des économies européennes et donc l'idée d'un marché commun et la libéralisation progressive de la circulation des marchandises, des capitaux et des personnes. Déjà !

Enfin, le titre IV s'intitulait « Opportunité de réserver, soit à la prochaine Conférence européenne, soit au futur Comité européen, l'étude de toutes questions d'application dans les domaines suivants », à savoir : économie générale (contrôle de la politique des unions et cartels industriels), grands travaux publics tels que routes et ca-



▲ 1925, Alexis Leger (à g.) et Aristide Briand (2^{ème} à dr.)

naux, coordination des voies de communication et de transit, soutiens aux régions moins développées, solidarité sur certaines questions de travail et sur les conséquences sociales de l'émigration intereuropéenne, dispositions pour l'hygiène et la santé publique, coopération entre universités et académies, réalisation d'une « Union Interparlementaire » permettant des échanges entre les élus politiques et enfin, formation de certaines administrations.

En conclusion, le mémoire insistait sur « la recherche d'un simple lien fédéral à instituer entre Gouvernements européens » qui permettrait « l'organisation de la paix européenne et l'aménagement rationnel des forces vitales de l'Europe ». Et l'auteur d'ajouter cette péroraison : « S'unir pour vivre et prospérer : telle est la stricte nécessité devant laquelle se trouvent désormais les Nations d'Europe ».

Par malheur, ce projet n'eut pas de suite, mais son lexique résonne aujourd'hui d'une étonnante actualité. ■

Anniversary: « Father of Europe » died 60 years ago

by József Barna
Journalist Commission en Direct



▲ Robert Schuman © European Communities, 1958

60 years ago, on 4 September 1963, Robert Schuman, one of the founding fathers of what is today the European Union, died in his home in Scy-Chazelles, France, after a long illness. Revered as the « father of Europe », he dedicated his life to the pursuit of European integration in the wake of World War II.

Schuman won widespread international renown when, as the French Foreign Minister, he solemnly read out the declaration that was to change the destiny of a continent, on 9 May 1950. Drafted by his friend and political visionary Jean Monnet, the statement proposed the creation of a European Coal and Steel Community, whose members would pool their coal and steel production - the raw materials for war - under a common, supranational authority. The aim, as he immortally said, was to « make war not only un-

thinkable but materially impossible ». Nobody expected a bombshell of this calibre : the journalists present in the lavishly decorated and gilded « Salon de l'horloge » in the French Ministry of Foreign Affairs were completely lost for words. After reading the statement, Schuman only added that it was now up to Europe to reply to France's proposal (which was « a leap into the unknown »), and left the room without taking questions. This giant leap into the unknown marked a new beginning in Franco-German cooperation, but also in European integration. It led to the creation of the

A bridge builder and promoter of cooperation by birth.

European Communities and, ultimately, of the EU. At the time, Schuman was 63, at the height of his career.

Crossing borders

Robert Schuman was predestined to become a bridge builder and promoter of cooperation by birth. He was born in 1886 in Clausen, Luxembourg. His mother was a Luxembourger, while his father hailed from the Alsace-Lorraine region, at the time part of the German Empire. He inherited his father's German citizenship and only became a French citizen when the territory was returned to France in 1919. He grew up and studied speaking Luxembourgish, French and German. Though he started his career as a lawyer in Metz, after World War I he became involved in French politics. In



© Adobe Stock

1919, he was elected member of the parliament, and remained a député until 1958. During the Second World War, he became part of the wartime government as Undersecretary of State for refugee affairs, but in 1940 was arrested by the Gestapo. After the War, Robert Schuman returned to national politics and held a series of government posts, including Minister of Finance in 1946, Prime Minister from 1947 to 1948, and Foreign Minister from 1948 to 1953. He became a key negotiator of major treaties and initiatives including the Council of Europe, the Marshall Plan, NATO and the European Convention on Human Rights - all of which aimed at strengthening cooperation within the western alliance and uniting Europe. In 1958, he was elected first president of the European Parliamentary Assembly, the predecessor to today's European Parliament, which later gave him the title « Father of Europe ».

Withdrawal from politics

By the end of the 1950's, his health had started to deteriorate. Unable

A key negotiator of major treaties and initiatives including the Council of Europe, the Marshall Plan, NATO and the European Convention on Human Rights.

to completely fulfil his presidential duties, Schuman had to step down from the Parliamentary Assembly prematurely in 1959. His last years were overshadowed by the consequences of his gradually declining condition. On a sunny winter day in January 1961, he went for a walk near his home in Scy-Chazelles when, on his way back, he collapsed. He was only found the following day lying on the ground, numb and dazed after spending the chilly night in the open air. After this incident, he resigned from the presidency of the European Movement and withdrew from party politics altogether. Schuman died in his home on 4 September 1963 at the age of 77. He was first buried in the lo-



© Adobe Stock

cal cemetery, but a few years later his remains were laid to rest in the town's medieval fortified church, a stone's throw from his beloved home. ■

DID YOU KNOW ?

- A man of faith, a devout Catholic, Schuman contemplated joining the priesthood after the death of his mother in 1911.
- A lifelong bachelor, he claimed his career left him no time for marriage.
- He was also a bibliophile, whose collection comprised more than 6,000 items, including manuscripts, autographs and rare books.
- While an avid reader, Schuman only wrote one book, « Pour l'Europe », published posthumously in 1963, in which he sets out his views about the past, present and future of Europe.
- In 1990, the Vatican opened a process with a view to his beatification. In 2021, Pope Francis recognized Schuman's « heroic virtues » and declared him venerable, a major step on his path to sainthood.
- As no photographer or radio journalist was present on 9 May 1950, when Schuman read his famous declaration, no picture or recording of his historic event has been left to us. The photo generally used to illustrate the event was taken at the same venue in June.

Élargissement et renforcement de l'Union : le grand écart de la Commission



© EU/2023 - Christophe Licoppe

Dans son « Discours sur l'état de l'Union » du 13 septembre dernier devant le Parlement européen, la présidente de la Commission a notamment abordé - in fine - la double question de l'élargissement et du renforcement de l'Union.

Son raisonnement est basé sur la nécessité et la complémentarité de ces évolutions : « Nous devons dépasser les vieux débats simplistes sur l'élargissement. La question n'est pas de choisir entre approfondir l'intégration ou élargir l'Union. Nous pouvons, et nous devons, faire le deux ». Elle considère que les succès obtenus par l'UE 27 - y compris dans de nouveaux domaines de compétence - peuvent être « parachevés à 30 et plus ». Et elle affirme : « L'Équipe Europe (à 27) fonctionnera également à 30 et plus ». Ceci posé, la présidente a abordé tout de

même la question du renforcement de l'UE - ou plutôt celle de son « adaptation » à de futures adhésions : « Je soutiendrai toujours cette Assemblée - ainsi que tous ceux qui veulent réformer l'Union européenne afin de la rendre plus efficace pour ses citoyens.

Et, oui, cela passera par l'organisation d'une Convention européenne et par une modification des traités si et lorsque ce sera nécessaire ! » Mais elle ajoute aussitôt : « Nous ne pouvons pas - et nous ne devrions pas - attendre de modifier les traités pour avancer sur la voie de l'élargissement ». Elle considère en effet qu'il s'agit surtout pour l'UE de « répondre à des questions concrètes sur le fonctionnement pratique d'une Union de plus de 30 pays ». En prenant pour exemple la bonne adaptation de l'UE 27 à de nouveaux défis (cf. plan de relance, épidémie, Ukraine), elle estime que l'UE à 30+ pourra faire de même. Elle propose tout de même une vérification préalable : « Nous devons examiner de plus près nos politiques, une par une,

par Jean-Guy Giraud

Administrateur puis conseiller du Président au PE, secrétaire général de la Cour de Justice puis du Médiateur de l'UE, ancien président UFE-France. Créateur du blog « Les Amis du Traité de Lisbonne ».

et comprendre comment chacune serait impactée par l'élargissement de l'Union ». À cet effet, la présidente annonce que la Commission va procéder à « une série de réexamens pré-élargissement des politiques afin de déterminer si, et comment, chaque domaine politique doit être adapté en vue d'un élargissement de l'Union ». Ces réexamens porteront sur : - les politiques communes elles mêmes, - le fonctionnement et la configuration des Institutions (Parlement, Conseil), - le budget (« ce qu'il finance, la manière dont il est financé »), - la sécurité. Et les « idées » ainsi rassemblées par la Commission seront présentées sous la présidence belge (à savoir lors du premier semestre 2024).

Cette conception et présentation de la problématique du renforcement de l'UE en prévision de son élargissement appellent plusieurs remarques :

Sur le caractère tardif de l'exercice annoncé de « réexamens pré-élargissement »

Il est dommage que la Commission ait tant tardé à s'engager dans cet exercice alors même que la perspective d'élargissement de l'UE à au moins 6 pays des Balkans était déjà présente lors du début de son mandat en 2019. Un « réexamen » bien en amont du renouvellement de 2024 (en y ajoutant les cas de l'Ukraine/Moldavie) aurait sans doute été préférable. Le terme fixé pour ces réexamens (fin juin 2024) correspond à la date des élections européennes. De sorte que les électeurs n'auront sans doute pas de vision claire sur ces deux grands sujets à l'heure du scrutin.

Sur la confiance affichée dans la théorie des crises et du fonctionnalisme

Il est un fait que l'UE 27 a pu surmonter des crises majeures - et continuer à fonctionner - en dépit de l'absence de bases constitutionnelles ou réglementaires adéquates. Mais il a fallu pour cela utiliser des clauses d'exception ou des procédures intergouvernementales - soumises à l'accord unanime du Conseil européen et sans la participation du Parlement. Il s'agit à présent - pour l'UE 27 et à plus forte raison pour l'UE 30+ - de tirer la leçon de ces circonstances en régularisant, sécurisant, légitimant, démocratisant et pérennisant les moyens d'action de l'UE dans ces domaines.

Sur la révision des traités

La présidente ne semble pas (encore) convaincue de la nécessité d'une révision. Elle part du principe que le Traité de Lisbonne s'est révélé adapté à l'UE 27 et qu'il n'est pas démontré qu'une réforme soit indispensable pour gérer l'UE 30+. Et elle considère qu'une éventuelle révision ne doit pas être un préalable aux prochaines adhésions. Même la question, pourtant publiquement débattue, du vote à l'unanimité au sein du Conseil (européen) n'est pas mentionnée.

Sur l'ampleur de l'élargissement

La référence constante à une UE 30+ est étonnante. On sait en effet que le nombre des États (pré)candidats est de 9 ou 10 et qu'il serait donc plus approprié d'évoquer une UE 36 ou 37. Probablement la présidente part-elle ici d'une vision « réaliste » du processus d'élargissement selon laquelle - durant la durée de vie de la prochaine Commission (2024/2029) - seuls trois ou quatre candidats seraient admis. Cette vision partielle, à court terme, gradualiste de l'avenir de l'Union consistant à toujours

renvoyer à plus tard les réformes de fond est un choix politique que partagent sans doute les milieux diplomatiques nationaux - mais qu'il appartiendra au Parlement et au Conseil européen d'apprécier in fine.

Sur l'accent mis sur les politiques de l'UE

La présidente a choisi de mettre l'accent sur les politiques communes plutôt que d'aborder des questions plus générales telles que l'extension des compétences de l'UE et les pouvoirs respectifs des Institutions (seule leur « configuration » sera examinée). Elle estime en quelque sorte que le patient est plutôt en bonne forme et que seules quelques analyses complémentaires - assorties éventuellement d'un cocktail de vitamines - s'avèrent nécessaires pour la poursuite et même pour l'accroissement de ses activités. Ceci dit, cet exercice de prospective - mené par les services eux mêmes qui sont les meilleurs juges de l'efficacité des politiques qu'ils gèrent au quotidien - est le bienvenu à la double condition que le bilan soit effectué librement et les conclusions/propositions soient rendues publiques sans être édulcorées.

Sur les dissensions internes de l'UE 27

Les graves tensions créées par des courants nationalistes et illibéraux au sein même de l'Union ne sont pas évoquées par la présidente. Ni le risque que ces tensions se multiplient en cas d'adhésion de certains des pays candidats. Comment interpréter cette omission ? Sans doute le souci de minimiser ce qui divise, de ne pas provoquer certains États membres en interférant dans leurs affaires internes ... Peut-être aussi l'espoir que des changements de majorités et de gouvernements permettront à terme de régler ces questions. Quoi qu'il en soit, il est surprenant que la présidente de la Commission, dans un discours sur « l'état de l'Union », semble ignorer un



© Adobe Stock

problème majeur, facteur de divisions et de blocages et qui fait constamment les titres de la presse européenne.

En somme, pour concilier les deux objectifs d'élargissement et de renforcement, la Commission - par la voie de sa présidente - effectue une sorte de grand écart : les deux objectifs peuvent être atteints simultanément sans risque de déséquilibrer l'ensemble. Moyennant souplesse et pragmatisme, l'Union peut poursuivre son chemin vers l'UE 30+ sans passer par la case redoutée d'une révision, même ciblée, de ses objectifs et de son fonctionnement.

Mais avant de critiquer cette stratégie réductrice et court-termite, il convient de poser LA question décisive : les 27 États qui composent aujourd'hui l'UE ont-ils toujours en commun la même vision européenne - ou ne sont-ils pas plus divisés encore que lors de la négociation du Traité de Lisbonne ? Si la réponse est non, on comprend mieux - sans l'approuver toutefois - la prudence de la présidente de la Commission. ■

Erdbeben, Waldbrände, Überschwemmungen Ein Blick auf den Mechanismus des EU-Katastrophenschutzes



▲ Earthquake in Türkiye © EU, 2023 - Lisa Hastert

Wir werden überflutet von Nachrichten über natürliche oder von Menschen gemachte Katastrophen verheerenden Ausmaßes. Wir hören auch von aufopferungsvollen Einsätzen von nationalen Rettungsteams, auch von internationaler Solidarität. Aber wir erfahren wenig darüber, welche nützliche Rolle die EU oft dabei spielt, die erforderliche grenzüberschreitende Hilfe in Zusammenarbeit zwischen den Mitgliedstaaten zu organisieren. Hier ein paar Hinweise dazu.

Die Ausgangssituation

Im Jahr 2023 häuften sich die Hiobsbotschaften über natürliche und menschengemachte Katastrophen. Im Februar gab es das große Erdbeben in der Türkei und Syrien mit letztlich fast 60 000 Toten. Der heiße Sommer brachte überall in der Mittelmeerregion verheerende Waldbrände. Noch im August hat Griechenland besonders unter solchen Bränden bisher nicht gekannten Ausmaßes gelitten. Im Juni wurde in der Ukraine im Zuge der russischen Invasion der Kachowka Staudamm zerstört. Große Landstriche am unteren Flusslauf des Dnipro

wurden überschwemmt und die Bewohner vieler Ortschaften mussten in Sicherheit gebracht werden. Im September kamen tausende Menschen zu Tode durch das starke Erdbeben in Marokko und die Flutkatastrophe in Libyen.

Schnelle und umfangreiche Hilfe ist dann notwendig. Sie wird in erster Linie von den nationalen Behörden und Zivilschutzorganisationen geleistet. Oft sind diese aber überfordert. Sie brauchen solidarische Unterstützung aus den Nachbarländern. In einem solchen Fall kann die betroffene Regierung mit einem Hilfsersuchen an die Kommission den EU Katastrophenschutzmechanismus auslösen. In dessen Verlauf werden die erforderlichen Hilfsmaßnahmen in enger Zusammenarbeit zwischen Kommission und Mitgliedstaaten organisiert.

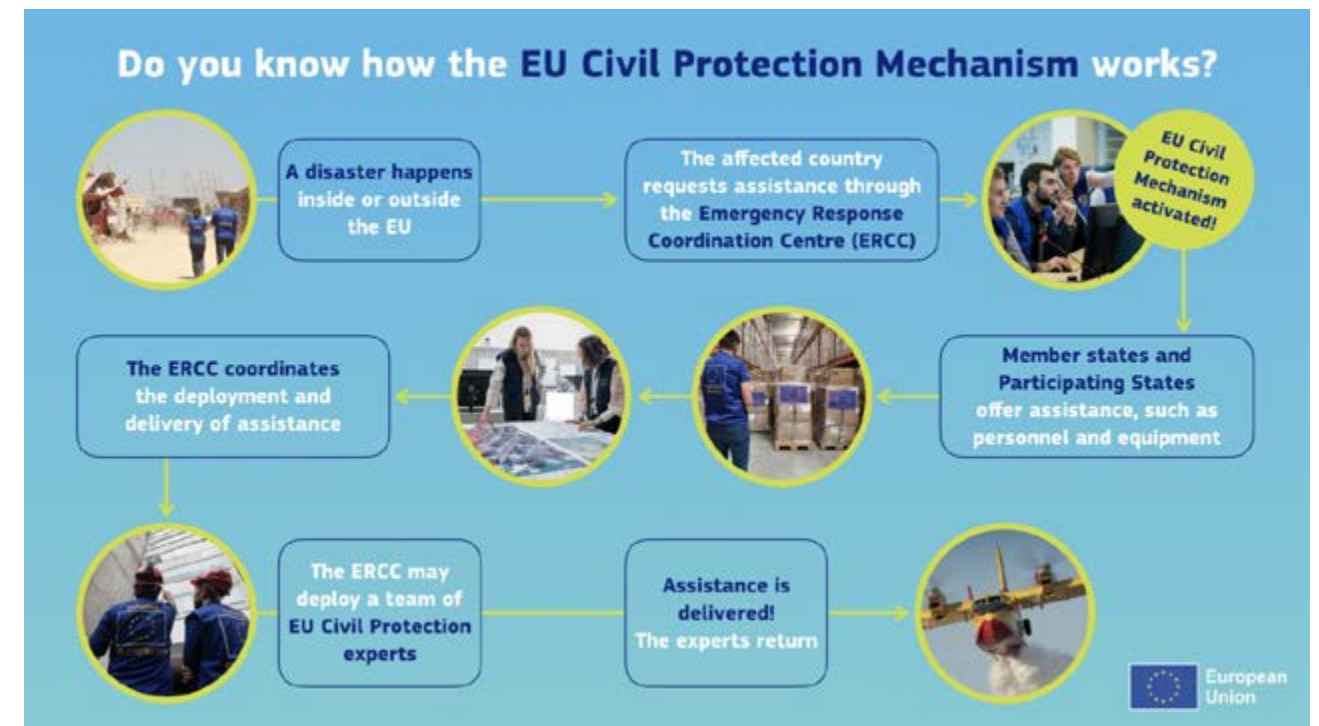
Wie hilft die EU?

Das Grundprinzip der Intervention der EU ist, die Zusammenarbeit zwischen den Mitgliedstaaten zu fördern. So will es der Lissabon Vertrag. Also sind es die Mitgliedstaaten, die

von Jürgen Erdmenger
Mitglied des Redaktionskomitees

materielle und personelle Hilfsleistungen untereinander solidarisch erbringen. Aber dadurch, dass die EU diese Leistungen koordiniert – ausgeführt von der GD ECHO der Kommission –, wird die Effizienz der Maßnahmen gesteigert. Die Kommission hat zu diesem Zweck das „Emergency Response Coordination Center“ eingerichtet. Dieses „ERCC“ hat seinen Sitz in der Rue de la Loi in Brüssel. Es arbeitet rund um die Uhr alle sieben Tage der Woche. Es beobachtet ständig weltweit kritische Ereignisse und kann auf Hilfsersuchen sofort reagieren. Im Kontakt mit den zuständigen Stellen der Mitgliedsstaaten bestimmt das Center die der Situation angepassten Hilfsaktionen, findet heraus, in welchem Mitgliedsstaat das gebrauchte Material und das Personal bereit stehen und dirigiert sie an die Orte, wo sie jeweils eingesetzt werden sollen. Für den hilfesuchenden Staat hat dies den Vorteil, dass er nur mit einer Zentralstelle korrespondiert und nicht mit den Behörden mehrerer Staaten, aus denen Hilfe kommt.

So konnte das ERCC zum Beispiel nach dem Erdbeben in der Türkei dafür sorgen, dass die zahlreichen Suchteams aus den EU Ländern im Kontakt mit den türkischen Behörden in der Fläche des Erdbebengebietes an verschiedenen Orten sinnvoll eingesetzt wurden. Desgleichen mobilisierte das ERCC im August 10 Löschflugzeuge und einen Hubschrauber zum Kampf gegen die Waldbrände in Griechenland und sorgte für die richtige Verteilung vor Ort. Das ERCC fungiert als Lagezentrum, in dem auf wandgroßen Monitoren die Arbeit der Teams aus der EU an ihren Einsatzorten verfolgt wird. Zur Kartierung benutzt das ERCC den Satelliten Dienst des „Copernicus Emergency Management Service“.



Weiteres Wissenswertes

Dem EU Katastrophenschutzmechanismus gehören alle 27 EU Mitgliedstaaten sowie 9 Drittstaaten an (5 Balkanstaaten, Island, Norwegen, Türkei und Ukraine). Zu den Aufgaben des Mechanismus gehört nicht nur die Zusammenarbeit für eine schnelle Antwort auf Notsituationen. Dazu gehören auch vorbeugende Maßnahmen – z.B. gemeinsame Übungen der Hilfsdienste – und die Bereitstellung von sachlichen und personellen Mitteln. Der Mechanismus kann nicht nur innerhalb der

Mitgliedsländer, sondern auch weltweit tätig werden. Entsprechend kann der Mechanismus nicht nur von seinen Mitgliedern, sondern auch von der UNO und anderen internationalen Organisationen sowie von jedem dritten Land um Hilfe angerufen werden.

Die EU kann im begrenzten Umfang auch eigene Mittel einsetzen. Sie kann sich maßgeblich an den Transportkosten für Einsätze beteiligen und Sachverständigenteams in Katastrophengebiete entsenden. Auch bietet sie Drittstaaten,

wenn notwendig, in Verbindung mit dem Katastrophenschutz humanitäre Hilfe an. Abgesehen von den oben beispielhaft genannten Einsätzen 2023 wurde der Mechanismus im Jahr 2022 106-mal in Bewegung gesetzt, um auf Kriegsschäden in der Ukraine, Waldbrände in Europa, auf Covid 19 weltweit und auf Überschwemmungen in Pakistan zu reagieren.

Es bleibt zu hoffen, dass diese nützliche Tätigkeit der EU in Zukunft von der europäischen Öffentlichkeit stärker wahrgenommen wird. ■

Tremblements de terre, feux de forêt, inondations Un regard sur le mécanisme de protection civile de l'UE

Lorsqu'un État a besoin d'une aide solidaire internationale pour combattre un désastre, il peut déclencher ce mécanisme en s'adressant à la Commission européenne. Celle-ci fait alors appel aux pays participants (les 27 États membres ainsi que 9 États tiers) pour qu'ils annoncent leurs possibilités de venir en aide. La Commission coordonne ensuite les actions des équipes des États. Pour ce faire, la Commission, via la DG ECHO, a

mis en place à la rue de la Loi à Bruxelles l'« Emergency Response Coordination Center (ERCC) ». Ce Centre travaille 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Il observe en permanence les événements critiques dans le monde entier. Ainsi il peut réagir instantanément aux demandes d'aide. Le Centre prête aussi son assistance à l'organisation de la prévention, par exemple par l'entraînement en commun des équipes nationales. ■



▲ Medical evacuation of Ukrainian patients to European hospitals ©UE, 2023 - Marius Gulliksrud

Un Conseil de sécurité inopérant ?



▲ 23/02/23 : Josep Borrell au Conseil de sécurité Ukraine © EU, 2023 - Andrea Renault

La réponse est largement dans la question posée. Les opinions publiques sont devenues sceptiques à l'égard de cet « organe exécutif » des Nations unies qui, d'après la Charte de San Francisco, « a la responsabilité primordiale du maintien de la paix et de la sécurité internationale ». A-t-il pu empêcher la Russie d'envahir l'Ukraine ? Comme l'a dit le président ukrainien au lendemain de cette agression, « où est la sécurité que le Conseil de sécurité doit garantir ? ». La Russie a agi sans l'aval du Conseil, comme les États-Unis l'ont fait, faut-il le rappeler, en envahissant l'Irak en mars 2003. De nombreux autres exemples permettraient d'allonger la liste.

Une structure déséquilibrée

Mais la réalité est complexe. La Charte de San Francisco, adoptée en 1945 au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, a fait la part belle aux vainqueurs de celle-ci en mettant en place cet organe exécutif de cinq membres permanents - États-Unis, Chine, France, Royaume Uni et Russie - dont chacun assure une présidence tournante mensuelle en ayant le droit d'opposer son veto à une résolution qui ne lui convient pas et qui requiert l'unanimité

par Daniel Guggenbühl
Membre du Comité de rédaction

pour être exécutoire. Ces membres permanents ne représentent qu'environ un tiers de la population mondiale. Dix autres membres sont par ailleurs élus pour deux ans selon une certaine répartition géographique. Ils n'ont pas de droit de veto. Pour être adoptée, toute résolution doit recueillir le vote favorable de neuf membres du Conseil, dont les cinq permanents. Tout membre des Nations unies peut participer à une réunion du Conseil s'il estime que ses intérêts sont particulièrement affectés. Notons que la paralysie du Conseil de sécurité par le veto russe a eu pour effet de donner une nouvelle vigueur à l'Assemblée générale, qui a adopté plusieurs résolutions défavorables à la Russie, mais ces résolutions n'ont évidemment pas de force contraignante. Les votes émis constituent cependant un bon miroir de l'attitude des membres à l'égard de la guerre en Ukraine.

Quels remèdes ?

Il saute aux yeux que cette composition du Conseil de sécurité est à la fois anachronique et géographiquement, économiquement et démographiquement injuste. Un groupe de travail mis en place par l'Assemblée générale en 1992 pour chercher une configuration plus équitable n'a abouti à aucun résultat, pas plus que les négociations intergouvernementales formelles autorisées par l'Assemblée générale en 2008 avec le même objectif. Les membres permanents et deux tiers de l'Assemblée générale devraient approuver une modification de la composition et de la procédure de vote du Conseil. Les propositions ne manquent pas.

Ainsi un groupe de quatre pays candidats à un siège permanent - Allemagne, Brésil, Inde et Japon - a les faveurs de la majorité des pays occidentaux. Leur accession représenterait un

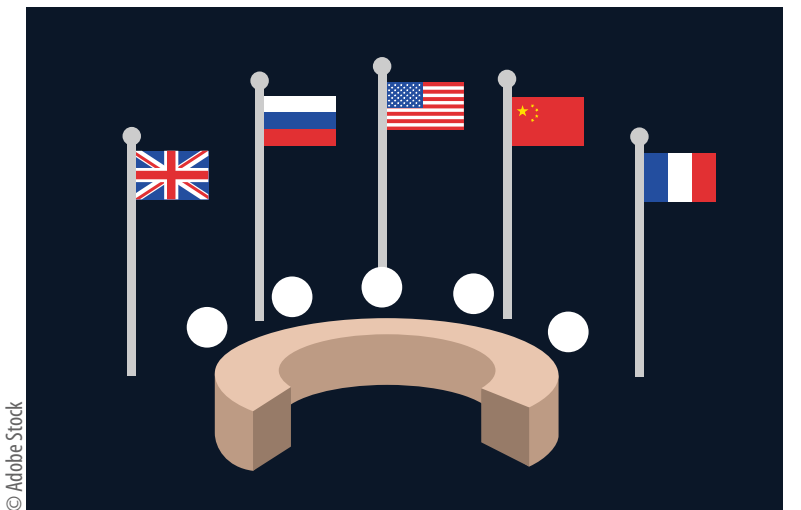
rééquilibrage démographique et économique nécessaire. Mais il y a aussi l'Union africaine, qui revendique deux sièges permanents pour le continent africain, sans parler d'un groupe de candidats tels que l'Argentine, le Mexique, le Pakistan et de nombreux autres. Mais à quoi servirait-il d'avoir un Conseil de sécurité pléthorique, comprenant aussi de nouveaux membres non permanents, s'il reste paralysé par le droit de veto des membres permanents ? Alors que la Chine n'est prête à accepter aucun nouveau membre permanent, les États-Unis soutiennent la candidature des quatre pays cités plus haut. Aucun des membres permanents actuels n'est du reste prêt à céder son siège.

Le cas de l'Union européenne

Ce qui nous amène au cas de l'Union européenne. A-t-elle une chance quelconque d'entrer un jour au Conseil de sécurité, ne serait-ce qu'à titre d'observateur ? Sans doute ne faut-il pas se bercer d'illusions, même si on observe effectivement à travers le monde une tendance croissante à l'intégration régionale. Le Mercosur est une zone de libre-échange entre des pays d'Amérique du Sud, l'Union africaine réunit tous les pays d'Afrique à l'exception du Maroc et l'ASEAN ceux du Sud-Est asiatique. Aucune de ces organisations ne peut revendiquer le degré d'intégration et les objectifs de l'Union européenne, mais cela ne suffit pas. Seraient-elles d'ailleurs capables de s'exprimer d'une seule voix, un problème que nous connaissons même dans l'Union européenne ? Une révision de la Charte de San Francisco allant dans ce sens ne semble pas être pour demain. Ainsi la France ne tient nullement à échanger son siège avec l'Union européenne, comme ses responsables l'ont dit très clairement.

Le 23 février dernier, nous avons eu un bel exemple des joutes dont le Conseil de sécurité a le secret, avec la réponse de la Russie à l'Union européenne. Ce jour-là, le Conseil débattait de la coopération entre l'ONU et

l'Union européenne en présence de Josep Borrell, Haut Représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité qui, après avoir déploré un « déficit de multilatéralisme » qui s'est installé jusqu'au Conseil de sécurité, a demandé le retrait des forces et des équipements militaires russes d'Ukraine. En réponse, le représentant de la Russie a réservé à l'Union européenne un couplet de qualificatifs du type « impuissance, myopie, russophobie, outil obéissant aux Américains ». Mais l'Union européenne a pu faire entendre sa voix.



Et la suite ?

Quel avenir pour le Conseil de sécurité ? Il y a peu de chances qu'il parvienne à se réformer dans le sens indiqué ci-dessus, voire qu'il admette un jour l'Union européenne parmi ses membres permanents. De là à condamner sans réserve cet organe essentiellement politique des Nations unies et dire qu'il ne sert à rien, il y a un pas qu'il serait excessif de franchir. Le Conseil a créé des tribunaux pénaux internationaux - ex-Yougoslavie et Rwanda - et autorisé de nombreuses opérations de maintien de la paix à travers le monde, les fameux casques bleus - on songe par exemple au Proche Orient ou au Kosovo - et il continuera à jouer ce rôle, dont l'utilité n'est pas contestée. Il a encore de beaux jours devant lui et, tout compte fait, la « communauté internationale » ne peut que s'en accommoder. ■

Une composition à la fois anachronique et géographiquement, économiquement et démographiquement injuste.

La France ne tient nullement à échanger son siège avec l'Union européenne.

Alternative to NATO's eastward mission creep

by Robert Cox
Member of the Editorial Board

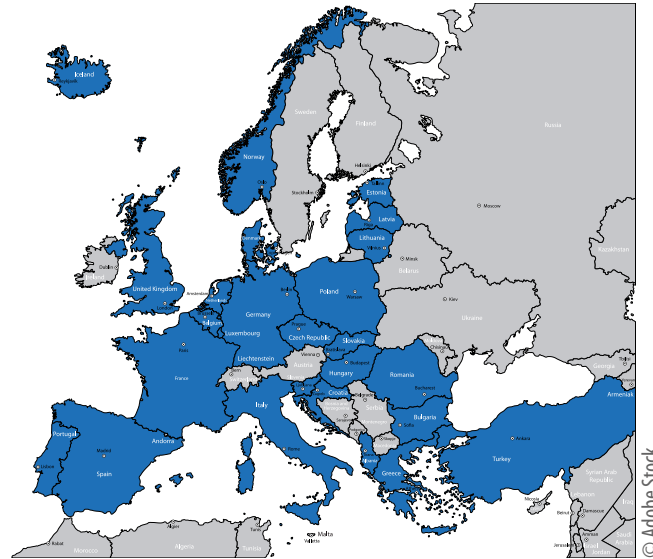
Mission creep is a military concept warning of the dangers of military operations wandering haphazardly into actions beyond original strategy and mission strategies.

At its July summit in Vilnius NATO effectively opened the way towards Ukrainian membership. And thereby tacitly encouraged similar ambition in Georgia and Moldova. We take a glimpse at the history of Europe's vulnerable borderlands. And from there to look at security alternatives for Europe's vast potential battlefield from the Baltic to the Black Sea, from the Carpathians to the Urals.

Kraj - hard borderlands, insecure spaces

Kraj in Slavonic languages generally refers to border regions, often designated as military zones. U Kraine - meaning at the border or edge - refers historically to that great contested swathe of land sprawling between the once Polish-Lithuanian, Austro-Hungarian and emerging Russian empires. From the late 16th century onwards, Russia strengthened its hold. Instrumental were Orthodox Cossacks - particularly the Zaporozhzi and Don groups. The former, notably, were a warrior shield in the country around today's contested Ukrainian city of Zaporizhe which houses the great nuclear power plant threatened by the war. These Cossacks, while autonomous masters of Polish dominated Ukraine, were mobilised by Moscow as a frontline against the Ottomans. Cossacks finally sought to overthrow Polish Catholic barons - but ended up, after switching sides, under their leader Ivan Mazepa, in the arms of Moscow. This sealed Russia's claim of paternity over the Ukraine until Soviet times.

Recently another Krajina between Bosnia and Croatia saw bloodshed and ethnic clearing during Yugoslavia's civil war. Habsburg emperors settled Serb fighters in this region as a bulwark against Ottoman incursion. In a way they were the Cossacks of the western Balkans. Both were warrior buffers of European empires against their Ottoman imperial foe. These lands were ravaged by the conflict between Hitler and Stalin as historian Timothy Snyder portrays in his recent book Bloodlands. Today's war-torn Ukraine epitomises this European historical fault-line. They should contain lessons for today's



European policy-makers. But do they? And where is the relevance to a potential security scheme in Europe making claims of victimhood obsolete?

Where is the relevance to a potential security scheme in Europe making claims of victimhood obsolete?

For the moment - and perhaps for some time - Ukraine's so-called counter-offensive may drag on. This gives Russia the space to dig in its defences, profit from numerical superiority, and bet on western supporters getting tired. A new winter and an incipient US election campaign weigh on the odds. Punters back a winner. Ukraine may be forced into a cease-fire on Russian terms. But Russia too will continue running of steam as its economy and society progressively fall further behind and even Russians will start to sense this. The pressure to seek a new security order in the middle of Europe will mount. For Europe is a blind further expansion of NATO, and with it an increasingly irascible Russia, the only way forward? Are there not alternatives which demand an effort of imagination? And, in this context, what is the connection between the krajine bloodlands and an alternative to NATO expansion seeking a great demilitarised zone stretching from the Baltic to the Black Sea?

Eastern security - a demilitarisation alternative

Russia's claims of victimhood may well be cynical. But Moscow may have a point. Russia, despite its chest-beating bravado, is a vulnerable empire, grossly underpopulated for its vast space, falling technologically behind the post-modern West. Its industry is skewed in favour of armament, robbed of its wealth by oligarchs and associated security officials, wary of a growing China hungry for its raw materials, no longer with a grip over its former central Asian colonies. The West has contributed to Russia's plight. First by imposing neo-liberal recipes for Russia's post-Soviet recovery - with some western businessmen joining native oligarchs in the looting of public assets. Then by pushing NATO's frontiers eastwards. To what extent US President Bush senior and others gave assurances of restraint to Gorbachev and Yeltsin remains debatable. Putin has readily exploited the ambiguity.

When - a big question - this war is over, will come the equally perilous process of creating a durable peace? There are three major prefaces to that: the sort of Russian leadership that will emerge; sustained public support in the United States and in Europe of war and a peace process; the capacity and willingness of the European Union to lead the process. America too will expect such European leadership. Three US lead roles (WWs I & II, Yugoslavia) to solve Europe's mess in one century is enough for many Americans. It is fundamentally in Europe's own interest to help Russia get out of its imperial trap.

A wide regional security solution makes sense for another reason. Further expansion and consolidation of NATO cannot solve the problem of providing the sense of security needed by a future new Russian polity struggling to emerge on top of the present model of corruption. Post-war reconstruction of Ukraine, as focussed on at the June 2023 London conference, is both necessary and desirable. Equally necessary and desirable but largely ignored in western policy circles is the reconstruction of post-war Russia - without the mistakes of post 1990.

So how?

Several components are required. First, the identification a wide swathe of European territory designed as a demilitarised zone. This would run from the Baltic to the Black



▲ 11-12/07/23 : NATO Summit in Vilnius © UE, 2023 - Dati Bendo

Sea, incorporating also Polish eastern provinces, the whole of the Ukraine and Belarus, Russia's Kaliningrad oblast on the Baltic, and the western provinces of Russia. It provides also an opportunity to reinforce guarantees of freedom of navigation - of particular sensitivity to Russia and other riparian states, including Turkey.

Post-war reconstruction of Ukraine is both necessary and desirable. Equally necessary and desirable is the reconstruction of post-war Russia.

In other words, a scheme for demilitarising Europe's deadly bloodlands.

In this construction an enhanced European strategic autonomy, in tandem with a lower US military profile in Europe, would be a key ingredient. Russia says - not entirely truthfully - that its real problem with NATO is its US leadership. A role for the UN could help. So perhaps could a reanimated Organisation for Security & Cooperation in Europe (OSCE) - now largely moribund but the instrument of the Helsinki Agreements when West and East last sought a flightpath out of Europe's security deadlock. Ironically perhaps Poland and the Baltic States would be the strongest opponents of such a scheme. But much suggests that the powerful American shield, allowing them to reject the sort of solution sketched here, may soon fall victim to US voters' impatience.

These ideas in the heat of conflict may seem to many like pie in the sky. Or "pigs might fly" as the old saying goes. Except that the present situation promises no more than prolonged deadlock. That too is a credible and untenable conclusion to be drawn from the July NATO summit. ■

Impatience ukrainienne, équilibrisme serbe

par Daniel Guggenbühl
Membre du Comité de rédaction



© Adobe Stock

La force d'attraction de l'Union européenne

On continue à se bousculer aux portes de l'Union européenne. D'une part la pression migratoire - entrées irrégulières et demandes d'asile - ne connaît pas de répit du fait des multiples conflits à travers le monde et du sous-développement persistant, d'autre part le nombre de pays candidats à l'adhésion a encore augmenté dans un passé récent comme suite de la guerre en Ukraine. Oublions pour le moment le cas de la Turquie, candidate depuis 1987 et dont la perspective d'adhésion semble avoir peu d'avenir. Les demandes d'adhésion des cinq pays des Balkans occidentaux - Albanie, Bosnie-Herzégovine, Macédoine du Nord, Monténégro et Serbie - ont été présentées entre 2004 et 2016 et tous ont le statut de candidat officiel. Leur « perspective européenne » a été réaffirmée à plusieurs reprises par l'Union européenne. S'est ajoutée à cette liste l'Ukraine, dès le lendemain de l'invasion russe en février 2022, suivie de près par la Moldavie et la Géorgie. Dans l'urgence, l'Union attribua le statut de candidat à l'Ukraine en juin de la même année.

Impatience de l'Ukraine

Comment donner suite à cette pléthore de candidatures ? L'Union européenne a-t-elle la capacité « d'absorber » tous ces candidats, y compris en termes budgétaires ? Ne risque-t-elle pas de se transformer en géant ingérable ? Cela d'autant plus que les candidats devront reprendre l'ensemble de l'« acquis communautaire », avoir un régime démocratique respectueux de l'État de droit, des droits humains et de ceux des minorités ainsi qu'une économie de marché. Donc pas de corruption ni de gestion étatique, une justice impartiale, la liberté d'expression, des critères que certains États membres eux-mêmes peinent à respecter. Emporté par sa volonté d'obtenir une protection maximale contre l'ogre russe, le président ukrainien rêve d'une procédure d'adhésion accélérée permettant à son pays de rejoindre l'Union dès 2024, une perspective peu crédible au vu des nombreux obstacles à franchir. Son pays bénéficie d'ailleurs déjà d'un accord d'association, tout comme ceux des Balkans occidentaux. Dans de nombreux milieux s'est donc imposée l'idée d'une « adhésion graduelle » de tous ces candidats ou encore celle de la Communauté politique européenne susceptible de servir de salle d'attente pour les pays candidats.

Attardons-nous, chers Lecteurs, sur deux cas particuliers, ceux de l'Ukraine et de la Serbie, que beaucoup de choses opposent. Le premier est un pays en guerre de quelque 40 millions d'habitants, déjà très malmené par les destructions subies et impatient de bénéficier du double parapluie de l'Union européenne et de l'OTAN, autant de chiffons rouges pour le Kremlin, l'autre, avec ses moins de sept millions d'habitants, est candidat officiel depuis 2009

mais il est d'une ardeur européenne discutable. Dès 1993, l'Ukraine a décrit l'adhésion à l'Union européenne comme un objectif à long terme. Cet objectif est maintenant considéré, grâce à la guerre, comme étant d'une urgence absolue. On estime que plus de 90% des Ukrainiens le partagent. Cependant, dès avant l'invasion russe, l'Ukraine était un pays pauvre dont le produit intérieur brut par habitant équivalait à la moitié de celui de la Serbie : il a encore chuté depuis le début de la guerre et, quelle que soit l'issue de celle-ci, la reconstruction du pays demandera des moyens gigantesques. D'ores et déjà, l'Union européenne a non seulement libéralisé les échanges avec l'Ukraine mais elle a, avec ses États membres et depuis le début de la guerre, versé quelque 80 milliards d'euros, dont environ la moitié en assistance économique, le reste étant constitué principalement d'aide militaire. On est en présence d'un véritable gouffre financier qui risque de perdurer au cours des années à venir si l'Union européenne entend, comme elle est décidée à le faire, assurer un avenir européen à l'Ukraine.

La Serbie, candidat atypique

Quant à la Serbie, elle est certes candidate à l'adhésion, tout comme l'Ukraine, et elle a reçu environ 1,4 milliard d'euros au titre de l'aide de préadhésion, bien plus que les autres pays des Balkans occidentaux. Sa Première ministre s'affiche comme une Européenne convaincue et son pays effectue quelque 70% de ses échanges avec l'Union européenne alors que de nombreux citoyens serbes travaillent dans l'Union. Elle fait donc virtuellement partie de l'espace économique de l'Union. Mais cela n'empêche pas une spécificité serbe et une sorte de double jeu. Des liens culturels anciens l'unissent à la Russie, on y utilise l'alphabet cyrillique en même temps que le latin et les deux pays partagent la même religion orthodoxe. On a constaté que l'opinion publique serbe est à présent majoritairement hostile à l'Union européenne, beaucoup de citoyens serbes donneraient même leur préférence à une union avec la Russie. Ce sentiment



© Adobe Stock

▲ « Pobednik » (le « vainqueur »), Forteresse de Belgrade

anti européen/occidental se nourrit aussi du souvenir des bombardements de l'OTAN sur des villes serbes lors des affrontements ayant suivi la dissolution de l'ancienne Yougoslavie, une erreur majeure dont l'OTAN n'a aucune raison de se glorifier.

La Russie est très présente dans le pays par certains médias qui s'y livrent à la désinformation antieuropéenne. La compagnie aérienne serbe effectue toujours des vols aller-retour avec la Russie et celle-ci livre du matériel militaire à la Serbie. Chose étonnante : un plan de consultation entre les ministères des affaires étrangères serbe et russe a été signé pour la période 2023-2024. De plus, la Serbie n'a pas condamné explicitement l'agression russe contre l'Ukraine et on a observé que des responsables russes figurant sur la liste des sanctions de l'Union européenne, auxquelles la Serbie ne s'associe d'ailleurs pas, ont été reçus à Belgrade. Tout cela a fait dire au Parlement européen, dans une résolution de mai 2023, que la Serbie fait preuve d'un « faible alignement » sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne. Autant d'obstacles à vaincre si les négociations d'adhésion en cours doivent aboutir et elles n'aboutiront que si un véritable climat de confiance s'installe entre les deux partenaires. ■

L'opinion publique serbe est à présent majoritairement hostile à l'Union européenne.



© Adobe Stock

L'adhésion de l'Ukraine en 2024, une perspective peu crédible au vu des nombreux obstacles à franchir.

Madeleine Albright, une Européenne à la manoeuvre à Washington

par Jean-François Drevet
Membre du Comité de rédaction

Il peut paraître surprenant aujourd'hui d'évoquer le souvenir de Madeleine Albright (1937-2022), Représentante permanente des États-Unis à l'ONU, puis Secrétaire d'État pendant la présidence de Bill Clinton (1993-2001). En son temps, son action a été largement couverte par les médias et elle a écrit ses Mémoires.

Nous allons le faire parce qu'elle fut, après Henry Kissinger (dont la presse a récemment célébré le centenaire), la seule Européenne à diriger le Département d'État et par contrecoup à peser sur les affaires de notre continent. Dans une certaine mesure, avant la création du poste de Haut-Représentant, elle a exercé de facto une partie de ses fonctions, en coordonnant les diplomaties des grands pays européens face aux guerres dans l'ex-Yougoslavie. Quelques mois avant la nomination du successeur de Josep Borrell, au-



▲ 2015, avec Federica Mogherini, ancienne Haute Représentante de l'UE pour les affaires étrangères © Yuri Gripas

rions-nous des enseignements à tirer de son profil et de son action ?

*« Beaucoup considéraient que les Balkans n'étaient pas une région importante, mais ils se trompaient. »
Madeleine Albright.*

Une centre-européenne au Département d'État

Née Marie Jana Korbelová le 15 mai 1937, Albright a passé son enfance, à Prague, puis à Belgrade où son père était ambassadeur de Tchécoslovaquie. Au début des années 1990, avec toute la nostalgie de sa jeunesse tchèque et yougoslave, elle assiste avec émerveillement à la résurrection de l'Europe centrale. Polyglotte, elle a les moyens de s'informer aux meilleures sources. À la différence de nombreux dirigeants occidentaux, elle est consciente de la complexité

de la région et des difficultés que ces pays vont devoir résoudre. Elle n'est pas convaincue que la démocratie y soit définitivement implantée et ne nourrit pas d'illusions sur le nationalisme serbe et sa volonté de redéfinir à son avantage les frontières internes de l'ex-Yougoslavie.

Comme le monde des années 1990 entend profiter des dividendes de la paix, il n'est pas facile à convaincre de la nécessité d'agir contre ceux qui veulent recourir à la force pour atteindre leurs objectifs révisionnistes. Aux États-Unis, où l'opinion est encore traumatisée par les souvenirs du Vietnam et l'échec cuisant de l'intervention en Somalie, de nouvelles interventions, notamment en Europe, sont profondément impopulaires : « Beaucoup considéraient que les Balkans n'étaient pas une région importante, mais ils se trompaient. Pendant le temps que j'ai

passé au gouvernement, les Balkans ont permis d'engager sur le rôle global des États-Unis, la pertinence de l'OTAN, l'évolution de la Russie, les limites de la souveraineté et la possibilité d'étendre la démocratie à des pays dépourvus de tradition démocratique. »

De nombreux dirigeants européens, qui connaissent aussi mal l'Europe centrale et orientale que leurs collègues américains, pensent que la voie à suivre est dans l'adoption du modèle ouest-européen, soit par l'intégration dans l'Union européenne, soit par son imitation à travers la politique européenne de voisinage (PEV). Cette opinion reste assez répandue, en dépit des revers observés, aussi bien dans l'UE (avec le comportement divergent de la Pologne et de la Hongrie) que dans ses périphéries. En 2024, devrions-nous choisir comme Haut-Représentant un ressortissant d'Europe centrale pour mieux comprendre ces réalités ?

Des enseignements pour la politique étrangère de l'UE ?

Dans l'ex-Yougoslavie, Albright veut agir et va pouvoir le faire : « Nous avons dû décider si nous devions assurer la direction de la diplomatie dans la région ou laisser cela aux Européens, qui, plus proches, prétendaient mieux comprendre que nous les lignes de force du passé. » Même si le résultat, avec le recul n'est pas aussi brillant qu'on l'a cru à l'époque, elle y est parvenue grâce à trois cartes maîtresses : le soutien constant du président Clinton, son expérience du Conseil de sécurité des Nations unies et la mobilisation de l'OTAN. Dans un contexte que les Américains connaissent peu, où une large marge d'initiative appartient au Président, elle a su convaincre celui-ci d'agir en dépit de sa faible ex-

périence en politique internationale. C'est inimaginable à Bruxelles, où la présidence n'est en rien comparable à la Maison blanche, même si l'UE parvenait à se libérer de la règle de l'unanimité.

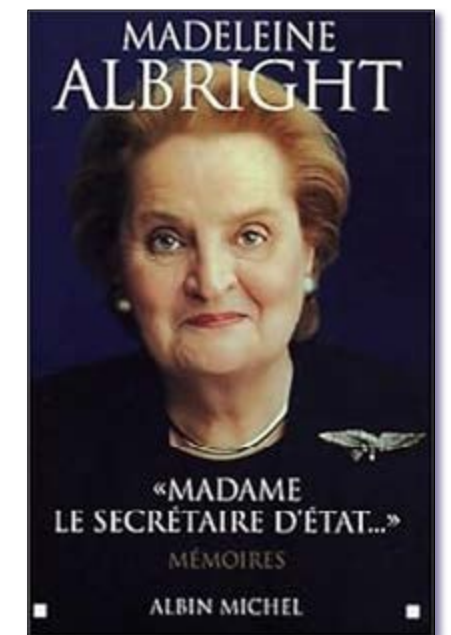
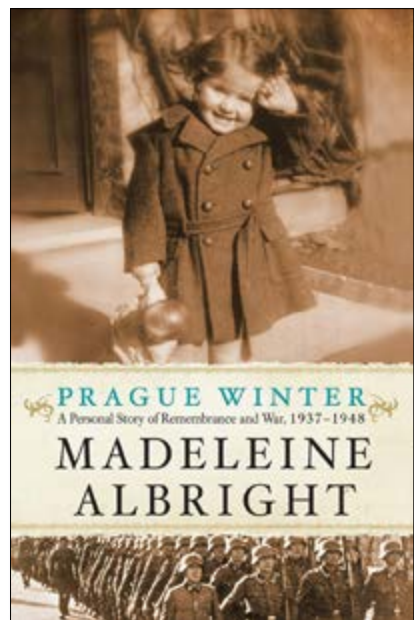
Devrions-nous choisir comme Haut-Représentant un ressortissant d'Europe centrale pour mieux comprendre ces réalités ?

Aux Nations unies, Albright utilise son expérience onusienne pour obtenir les feux verts nécessaires du Conseil de Sécurité. Elle a la chance de trouver la Russie d'Eltsine relativement coopérative, ce qui lui permet de recueillir l'appui ou l'abstention des trois pays européens membres permanents du Conseil de Sécurité. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, la Russie de Poutine étant revenue aux pratiques de veto systématique du temps de la guerre froide. Et si l'ONU se réformait, il est probable que l'UE, avec un seul membre permanent (la France) et un ou deux sièges temporaires, compterait encore moins qu'aujourd'hui, ce qui milite en faveur de l'émergence d'une organisation paneuropéenne de sécurité collective, où l'UE et ses voisins pourraient travailler à la prévention des conflits ou au rétablissement de la paix. En cas de crise majeure en Europe ou à ses abords (puisque l'Ukraine n'est pas la seule zone de tension), le successeur de Borrell ne trouvera pas au Conseil de Sécurité les facilités dont a bénéficié Albright.

Quand elle est arrivée à la conviction qu'il faudrait en venir au recours à la force, Albright s'est employée à mobiliser l'OTAN. Avec ses collègues de la NSA et du Pentagone, elle avait assez

de poids pour y réussir, en dépit de l'indécision et des divisions des Européens, pourtant directement concernés. En tergiversant sur l'adhésion de la Suède, l'Alliance atlantique a montré qu'elle devait aussi se conformer à la règle de l'unanimité. Certes, elle montre son savoir-faire en soutenant l'Ukraine, mais serait-elle en mesure d'agir efficacement en Méditerranée, si un conflit éclatait entre deux de ses membres et que les États-Unis décrochaient de réfugier dans l'abstention ? Bien que la majorité des membres de l'OTAN soient aussi des États membres de l'UE, que pourrait faire le Haut-Représentant ?

À l'évidence, bien que l'évolution actuelle de l'Europe et de ses périphéries soit beaucoup plus menaçante que du temps d'Albright, les leçons des guerres en Yougoslavie n'ont pas été suffisamment prises en compte. Notre prochain Haut-Représentant aura donc beaucoup à faire avec des moyens très limités. ■



Vaincre les inégalités sociales

par Gabrielle Clotuche
Membre du Comité de rédaction



« *Les inégalités compromettent tous nos objectifs sociaux et environnementaux* ». Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie, et Jayati Ghosh, économiste, appellent avec plus de 230 cosignataires à renforcer les objectifs de lutte contre l'accroissement des inégalités dans une lettre au secrétaire général des Nations Unies et au président de la Banque mondiale. *Le Monde*, 20 juillet 2023.

Les objectifs visés par les auteurs de cet appel sont les Objectifs de développement durable (ODD) acceptés en 2015 par les Nations Unies ; ceux-ci ont été repris par la Commission européenne, pour partie dans le socle des droits sociaux mais plus fondamentalement, ils ont été placés au cœur des ambitions de son programme de travail et des lignes directrices pour 2030.

Au nombre de 17, ces ODD abordent l'ensemble des champs d'action indispensables pour les sociétés d'aujourd'hui et associent à chaque objectif la cible à atteindre à l'horizon 2030 en vue « d'éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité de tous ». L'objectif 10 a trait explicitement à l'inégalité « Réduire les inégalités dans et entre les pays ». Mais les autres ODD cernent les différentes facettes des inégalités sous-jacentes dans le monde : pauvreté, faim, bonne santé et bien-être, éducation de qualité, égalité entre les genres, eau propre et assainissement, énergie propre et accessible, travail décent et croissance économique, villes et communautés durables, consommation et production responsables, mesures relatives à la lutte contre le changement climatique, vie aquatique, vie terrestre, paix justice et institutions efficaces ...

Comment aborder ce vaste champ ? Comment mesurer ces inégalités ?

Une approche collective autant qu'individuelle s'impose. Dès 2017, la Commission européenne s'est attachée à développer des indicateurs officiels pour répondre à ces exigences. Elle ne part pas de rien, depuis de longues années Eurostat s'applique à ce travail et, plus précisément en 2003, a développé une large enquête soumise aux États membres (EM) et rendue obligatoire par un Règlement, *Enquête sur les revenus et conditions de vie* (SILC). Grâce à une méthodologie partagée avec les EM, elle permet les comparaisons. Récemment, la Commission européenne a publié trois Rapports qui éclairent et se complètent sur la question : Rapport 2022 EU Living Conditions ; Premier Rapport sur l'Accès aux services essentiels dans l'UE ; Sustainable development in the EU. Monitoring report on progress towards the SDGs in an EU context. Chaque rapport cerne la situation aujourd'hui sans ignorer les deux années marquées par la pandémie Covid19 et la tendance existante depuis une quinzaine d'années.

Le point d'ancrage de l'analyse est souvent celui du risque de pauvreté et d'exclusion même si l'inégalité peut se vivre dans d'autres circonstances que celles de la pauvreté. Ce risque mesuré fait référence à une situation précise de personnes qui combinent plusieurs facteurs : - souffrent de privation matérielle ou sociale sévère, - vivent dans un ménage à faible intensité de travail, - à risque de pauvreté monétaire. Une situation qui est mesurée après intervention des



transferts sociaux, à savoir des prestations monétaires de sécurité sociale ou aide sociale. Il va sans dire que sans ces transferts importants, nous aurions en Europe une situation bien plus dramatique encore.

Risque de pauvreté ou d'exclusion

Ainsi, plus d'un cinquième de la population de l'UE - soit 95.3 millions - est en risque de pauvreté ou d'exclusion. Les trois quarts de celle-ci sont en pauvreté monétaire et le quart restant souffre simultanément d'une ou des deux autres conditions. Comparé à 2021: une très légère baisse. Tous les États membres ne présentent pas des situations égales : en Roumanie, plus d'un tiers de la population et en Bulgarie un peu moins d'un tiers vivent cette pauvreté ; en Grèce, Espagne, Lettonie et Estonie c'est un quart de la population qui s'y trouvent.

Par contre aux Pays-Bas, en Slovaquie, Finlande, Pologne ou Slovénie moins d'un habitant sur six vit en risque de pauvreté ou d'exclusion ; enfin la République tchèque présente un taux inférieur à 11.8%.

Approfondissant l'analyse au regard de l'accès à des services essentiels, c'est parmi la population en risque de pauvreté que l'on constate de nombreuses difficultés d'accès à l'eau et l'eau sanitaire, l'énergie, le transport ou encore la connexion internet devenue aujourd'hui indispensable pour obtenir notamment ses droits, ... Dans l'UE en 2020, 11.3% de la population n'ont pas accès à au moins un de ces services et en particulier font face à l'impossibilité de chauffer leur logement et d'avoir accès à l'internet. L'enquête s'attache à apprécier des facteurs explicatifs : le niveau d'éducation, le coût du logement, le statut d'activité

et le quintile de revenu démontrant ainsi que très souvent c'est l'accumulation de ces difficultés qui dominent.

Statut d'activité

Le chômage des 15-74 ans dont le taux avait crû pendant la crise Covid 19 après une décroissance régulière pendant six ans (2013 : 11.6% - 2019 : 6.8%) a enfin repris la même tendance vers le bas, légèrement en 2021 plus marquée en 2022 : 6.2%. L'inégalité ici se voit dans la fracture très nette entre les jeunes et les travailleurs les plus âgés : le taux de chômage des 15-24 ans est 2.3 fois plus élevé que le taux de l'ensemble de la population active et surtout 3.2 fois plus que celui des travailleurs âgés de 55 à 74 ans. De plus les jeunes sont souvent en emploi précaire, part-time, saisonnier ou irrégulier soit encore avec des contrats temporaires donc à renégocier ...



© Adobe Stock

n'est observée en Slovaquie et en Slovénie.

Depuis sa création, la Commission européenne connaît dans le Traité une exigence d'égalité de salaire entre les hommes et les femmes au travail. Et pourtant voilà un fait qui se vérifie encore et

Parmi cette population jeune en chômage, la part la plus grande consiste en des jeunes ayant quitté l'enseignement prématurément et n'étant pas engagés dans une formation. Ces jeunes qui quittent l'enseignement prématurément (9.6%) sont des étudiants ayant atteint au moins le degré inférieur de l'enseignement secondaire et le quittent sans s'inscrire dans une quelconque formation ou autre étude. La Roumanie mène avec 15.6% alors que la Croatie avec 2.3% ferme la liste. Il convient toutefois de remarquer que les jeunes filles dans cette situation sont proportionnellement moins nombreuses que les jeunes hommes : 8.0% contre 11.1%. Situation que l'on vérifie dans la grande majorité des États membres (25 sur 27), la Bulgarie et la Grèce étant les seules exceptions. L'écart le plus grand s'observe en Estonie (6.8%) et par contraste aucune différence

toujours ! Cet écart est mesuré par le pourcentage de différence entre le salaire d'une femme et celui d'un homme, tous deux employés dans l'industrie, la construction et les services, et ce dans les entreprises de 10 travailleurs ou plus, et ce basé sur la moyenne horaire brute des salaires en 2021 : une femme gagne en moyenne 12.7% de moins qu'un homme. L'Estonie enregistre l'écart le plus élevé, 20.5% ; par contraste en Pologne, Slovénie et Roumanie l'écart est nettement moindre, respectivement 4.5%, 3.8% et 3.6%. Bravo au Luxembourg qui, bien que marginalement, présente un schéma différent : une femme gagne en moyenne 0.2% de plus qu'un homme.

Un effet destructeur sur la société

Ces situations inégalitaires décrites par des indicateurs chiffrés donnent une photo certes bien mesurée mais au total peu satisfaisante car elles rendent peu, mal compte du vécu, du ressenti au quotidien par ces personnes, homme ou femme. Ces données le cachent malgré de nouvelles précisions introduites dans les enquêtes à la base de celles-ci. Les inégalités compromettent nos objectifs sociaux et environnementaux (cf phrase

en exergue), elles ont un effet destructeur sur la société, elles détruisent la confiance et empêchent les projets d'avenir des plus jeunes. Aussi faudrait-il rechercher, approcher par des chemins nouveaux le pourquoi et le comment vaincre ces inégalités et cette pauvreté.



Olivier De Schutter, Rapporteur spécial de l'ONU sur les droits humains et l'extrême pauvreté, nous invite dans son livre *Changer de boussole* - la croissance ne vaincra pas la pauvreté à nous attacher à cette recherche. Dominique Média¹ qui préface l'ouvrage le rejoint et nous montre combien de nombreux chercheurs et chercheuses s'y attellent déjà. Espoir mais aussi volonté de faire face car la route est longue et difficile. ■

¹ Haute-fonctionnaire, philosophe et sociologue française.



© Adobe Stock

Comment réduire les risques de chute ?

par Cigna Eurprivilèges

Chaque année, un adulte de plus de 65 ans sur 3 fait une chute grave et le risque de chute ne fait qu'augmenter avec l'âge. Cigna Eurprivilèges a élaboré tout spécialement pour les adhérents de l'AIACE une liste de conseils pratiques. Il s'agit aussi bien de conseils concernant votre environnement et votre mode de vie que votre santé.

Il est possible de prévenir les risques de chute de manière simple, en pratiquant des exercices physiques spécifiques ou en aménageant quelque peu votre logement, par exemple.

Quelles sont les différentes causes de chute déclarées par les adhérents de l'AIACE ?

Il semble que les chutes d'escalier soient les plus fréquentes. Elles représentent en effet plus de 25% des chutes. Les chutes dans la rue viennent en seconde position, causées le plus souvent par des trottoirs en mauvais état (surface inégale, pavés, etc.). La troisième cause de chute concerne les obstacles (inhabituels la plupart du temps) et les revêtements inégaux dans un environnement pourtant familier. En outre, on constate que les accidents sur des surfaces glissantes se produisent plus fréquemment dans les salles de bain et par temps hivernal (chutes de neige ou verglas).

Prévenir les chutes par l'exercice physique ou l'aménagement du logement

RESTEZ ACTIF

- Faites au moins 30 minutes d'activité physique par jour. Vous gagnerez ainsi en force et en équilibre et minimiserez le risque de chute. Parmi les activités recommandées, on trouve la marche, le jardinage et la natation.

PRENEZ SOIN DE VOTRE SANTÉ

- Il peut s'avérer utile d'interroger votre médecin sur les possibles effets secondaires des médicaments que vous prenez ou des interactions entre plusieurs médicaments, ainsi que des effets des médicaments en vente libre.
- Sachez également qu'une bonne vue permet d'éviter efficacement les chutes. Si vous sentez que votre vue baisse, prenez rendez-vous avec un opticien ou ophtalmologue pour faire ajuster vos lunettes.

CRÉEZ UN LOGEMENT SÛR

- Assurez-vous que les revêtements de sol ne présentent aucun danger. Gardez les sols propres et secs. Évitez de laisser traîner des objets au sol.
- Placez un revêtement antidérapant sous les tapis.



- Rangez ustensiles de cuisine et casseroles à portée de main. Pour atteindre des objets placés au-dessus de vous, servez-vous d'une échelle plutôt que d'une chaise.
- Veillez à ce que le sol de la salle de bain reste sec et installez des barres d'appui.
- Maintenez un éclairage suffisant dans la cage d'escalier ainsi que dans la zone menant de votre chambre à la salle de bain. Un éclairage automatique avec détecteur de présence peut être une bonne solution.
- Munissez les marches d'un revêtement antidérapant, collez ou agrafez les tapis de marche.
- Marquez la première et la dernière marche à l'aide d'un autocollant fluorescent.
- Retirez de l'escalier et de la zone environnante tout objet pouvant constituer un obstacle.
- Tenez-vous à la rampe d'escalier.
- Évitez les échelles ou escabeaux instables.
- Prenez conscience que votre capacité à exécuter plusieurs tâches à la fois décroît avec l'âge.

REDOUBLEZ DE VIGILANCE EN HIVER

- Portez des chaussures adaptées, à semelle ferme et plate, qui soutiennent suffisamment le pied.
- Il est important de bien prendre soin de votre vue. Une bonne vue vous permet de mieux repérer les défauts des trottoirs ou les pavés légèrement surélevés, qui peuvent s'avérer encore plus dangereux lorsqu'ils sont recouverts de neige ou de verglas.
- Prenez votre temps lorsque vous traversez la rue afin de ne pas glisser. ■

L'économie, un phénomène technique et ... physique ?

Le techno-solutionnisme¹ allié à la diffusion d'écogestes et de politiques environnementales dites 'ambitieuses', va préserver notre planète de graves perturbations des six sphères du système planétaire. Correct ? L'article sur la dégradation des six sphères naturelles (voir APropos n° 103) vous aura peut-être éclairés sur la réponse. Envisager une approche plus 'physique' du diagnostic et des réponses possibles au défi de survie de notre espèce humaine peut sembler plus rationnel.

Comment transformer les politiques économiques afin de répondre au défi civilisationnel ?

Allons-nous vivre ou survivre dans ce monde de plus en plus chaotique, et qui est-ce 'nous' ? Les plus riches, les plus

intelligents à survivre dans la nature ? Laisse dans un environnement hostile, bien peu d'entre nous survivrait. L'on pourrait même, dans cette situation, devenir plutôt un fardeau pour nos descendants. Alors, conseiller le survivalisme² en famille ou dans un village ? Non, l'auto-suffisance est une illusion. Tôt ou tard, la sauvagerie régnerait. Donc comment organiser durablement une économie ?

Étymologiquement, éco-nomie vient du grec ancien. C'est l'art de bien gérer la maison, les biens d'une personne et, par extension, ceux d'un pays. Dans le sens initial du terme, c'est donc une gestion sobre des ressources pour satisfaire dans la durée les besoins élémentaires (eau, nourriture, logement, éducation,

par **Nathalie Vercruysse**
Ingénieure de formation, diplômée en relations internationales, a travaillé à la Commission dans les domaines de la recherche et de la prospective. Pensionnée depuis 2019, membre de EU Staff 4 Climate, groupe proactif acteur de la transition écologique, au sein des institutions européennes.

reconnaissance sociale). Cette base posée, examinons les pistes sous trois angles : les mesures d'urgence à organiser par les autorités, la transformation de la vision de l'économie et la consommation des biens.

À la croisée des risques, cohérence et consignes claires s'imposent

Les Suédois ont à leur disposition un 'livret de survie'. Distribué depuis 1943, il est mis à jour par le gouvernement suédois, dans plusieurs langues du pays et aussi en anglais. Il notamment certaines recommandations générales (voir ci-contre).

Sans verser dans le catastrophisme, ne serait-il pas sain que nous parcourions cette brochure ? Notre préparation individuelle et familiale répond-elle au défi d'une crise majeure, éventuellement des polycrises en cascade ? L'actualité de cet été 2023 nous fait percevoir que l'économie, dans le sens évoqué plus haut, doit viser à satisfaire les besoins fondamentaux de chacun contre évidemment un 'travail' (rémunéré ou non) de l'individu en capacité de l'accomplir.

La transformation de la vision de l'économie

On évoque souvent la 'croissance verte', c'est-à-dire la croissance couplée à la sobriété environnementale. Pourtant, il n'existe aucun modèle qui le prouve,

ni même de pays qui y soient arrivés. Les quelques découplages, montés en épingle, entre production et charge écologique sont temporaires et concernent uniquement une minorité des pressions environnementales. Quand l'urgence se fait pressante, il est préférable de mettre les efforts dans les stratégies efficaces. Dans notre imaginaire économique, hérité de l'époque des années 1950, un point de PIB veut dire enrichissement et croissance, donc prospérité. Or le PIB ne mesure qu'une partie de l'économie, majoritairement la sphère marchande, sans inclure les services publics, les activités associatives et bénévoles, ni les écosystèmes. Dans tous les pays à haut revenu, on voit un essoufflement à long terme des taux de croissance.

Pourtant, n'est-ce pas logique qu'une croissance se stabilise ? Pourrait-on envisager de passer d'une économie de la quantité à une économie de la qualité ? La bonne question serait alors de chercher à prospérer sans croissance; et, pour les pays 'en rattrapage économique', à atteindre un niveau décent et de s'y tenir.

Un nouveau récit de prospérité

Pour la reconstruction de l'après-guerre, le mythe économique de la croissance a été porteur : en une trentaine d'années, il a réussi à radicalement transformer nos vies, vers un confort de vie plus grand pour l'Occident. On a même cru à un décollage des économies issues de la décolonisation politique. Mais le constat aujourd'hui est de plus en plus sombre. Le meilleur moyen pour viser une économie du bien-être et une prospérité sociale et écologique serait d'alléger l'empreinte économique, donc forcément de réduire l'extractivisme³ insensé qui règne.

³ Exploitation massive des ressources de la nature ou de la biosphère.

La « post-croissance⁴ » est peut-être ce nouvel imaginaire : une économie stationnaire en harmonie avec la nature où les décisions sont prises en fonction et avec les habitants, avec pour but que chacun prospère dans sa vie. Les niveaux de production et de consommation ne seraient pas en augmentation constante. Ils fluctueraient en fonction des besoins et des innovations technologiques.

La macroéconomie écologique est cette nouvelle discipline, centrée autour de trois grands principes : - la transformation des objectifs de l'organisation (les services utiles à la capacité de vivre en société plutôt que les profits) ; - le renouveau de l'investissement tourné vers un socle de bien-être présent et futur ; - la création monétaire régulée vers le bien-être.

Hyperconsommation et comportement humain

Si l'humain est conditionné à exprimer son identité par la consommation, il faudra évidemment toujours plus de production et donc d'extractivisme. Confondre la prospérité avec un plus grand pouvoir d'achat est trompeur, c'est plutôt un équilibre sain entre consommation privée, services publics et temps libre.

Comment faire ? Mettre sur pied une grande convention citoyenne pour définir nos propres indicateurs de bien-être ? En 2019, Nouvelle-Zélande et Finlande ont choisi de mesurer le bien-être de leur



population et de piloter leurs politiques publiques en conséquence. Ils ont intégré les indicateurs du bien-être dans l'orientation et l'évaluation de leurs politiques publiques. La prochaine et cruciale étape serait de retranscrire ces indicateurs dans des standards de comptabilité sociale écologique pour toutes les organisations. Chaque année, organisations et particuliers auraient alors un budget carbone alloué, de façon à refléter les contraintes écologiques dans le fonctionnement de l'économie. Il s'agit alors d'une économie 'physique'.

L'espoir ?

Ces jeunes qui sortent des écoles de commerce ou d'ingénieurs et font un appel vibrant à changer les pratiques nous donnent espoir. Plutôt que de subir une décroissance (ce qui s'appelle alors pauvreté et souffrance), planifions intelligemment et collectivement cette transition pour qu'elle soit la plus juste et la plus conviviale possible. La formation à ces enjeux commence à émerger dans les écoles et universités. Les têtes grisonnantes se fédèrent aussi, telle l'association Grands-parents pour le climat. Nos dirigeants pourraient peut-être s'en inspirer ? ■

Home preparedness advice

Your prerequisites and needs vary, for example, depending on whether you live in the countryside or in a built-up area, in a house or in an apartment. Here are some general home preparedness tips. Use what is appropriate for you and those close to you. It is a good idea to share certain things and borrow from one another.

Food

It is important to have extra food at home that provides sufficient calories. Use non-perishable food that can be prepared quickly, requires little water or can be eaten without preparation.

- ☐ potatoes, cabbage, carrots, eggs
- ☐ bread with a long shelf-life, e.g. tortillas, hard bread, crackers, rolls
- ☐ cheese spread, soft whey cheese and other spreads in tubes
- ☐ oat milk, soy milk, milk powder
- ☐ cooking oil, hard cheese
- ☐ quick-cook pasta, rice, grains, instant mashed potatoes
- ☐ pre-cooked lentils, beans, vegetables, hummus in tins
- ☐ chopped tomatoes to, for example, cook pasta in
- ☐ tins of bolognese sauce, mackerel, sardines, tinned salmon, boiled meat, soup
- ☐ fruit purée, jam, marmalade
- ☐ prepared blueberry and rosehip soup, juice or another drink that can be stored at room temperature
- ☐ coffee, tea, chocolate, energy bars, honey, almonds, nuts, nut butter, seeds

Water

Clean drinking water is vital. Allow for at least three litres per adult per day. If you are uncertain about its quality, you need to be able to boil the water.

If the toilet is not working, you can take strong plastic bags and place them in the toilet bowl. Good hand hygiene is important for avoiding infection.

- ☐ bottles
- ☐ buckets with lids
- ☐ Plastic bottles to freeze water in (do not fill to the top as the bottle will crack if you do)
- ☐ mineral water
- ☐ Jerry cans, ideally with a tap, to collect water in. You can also have a couple of clean jerry cans that are filled with water as a reserve. These are to be stored in a cool, dark place.

Warmth

If the electricity goes off at a cold time of the year, your home will quickly become cold. Gather together in one room, hang blankets over the windows, cover the floor with rugs and build a den under a table to keep warm. Think about the risk of fire. Extinguish all candles and alternative heating sources before you go to sleep. Air the room regularly so let in oxygen.

- ☐ woolen clothes
- ☐ warm all-weather outdoor clothing
- ☐ hats, gloves, scarves
- ☐ blankets
- ☐ sleeping mats
- ☐ sleeping bags
- ☐ candles
- ☐ tea lights
- ☐ matches or fire-lighter
- ☐ alternative heat sources, e.g. LPG heaters, paraffin heaters.

Communications

In the event of a serious incident, you need to be able to receive important information from the authorities, primarily Sweden Radio's radio station P4. You also need to be able to follow how the media is reporting events, remain in contact with relatives and friends and be able to reach the emergency services.

- ☐ a radio powered by batteries, solar cells or wind
- ☐ a car radio
- ☐ a list of important telephone numbers on paper
- ☐ extra batteries/power bank for devices such as mobile phones
- ☐ mobile phone charger that works in the car
- ☐ cash in small denominations
- ☐ medicine cabinet and extra medicines
- ☐ wet wipes
- ☐ hand sanitizer
- ☐ nappies and menstrual products
- ☐ paper printouts of information such as insurance policies, bank details, registration certificates
- ☐ fuel in the tank.

Other

- ☐ spirit stove and fuel
- ☐ torch, head torch
- ☐ batteries

Learn more about home preparedness at [disasterhet.se](#)

¹ Fait de croire que la technologie peut résoudre tous les problèmes, y compris ceux créés par d'autres technologies.

² Activités de certains individus ou groupes qui se préparent à une catastrophe éventuelle à l'échelle locale ou globale.

⁴ Evoquée fréquemment lors de la conférence du 15 au 17 mai au Parlement européen Beyond Growth.

Les passagers aériens face à la cupidité des compagnies ?

par Jean-François Drevet
Membre du Comité de rédaction



Dans le contexte du changement climatique, le transport aérien fait l'objet de nombreuses critiques. Actuellement, il s'oppose avec fermeté à la taxation du kérosène, qui mettrait fin à l'exonération qui lui est accordée depuis 1944 par la Convention de Chicago. Mais notre propos sera ici de s'interroger sur le traitement que les compagnies réservent à leurs passagers.

Pendant la crise du covid, elles n'ont pas manifesté un souci excessif de leur santé, en refusant de leur donner l'espace nécessaire (des sièges vides dans les avions) pour éviter la contagion. Elles n'ont pas non plus fait des efforts démesurés pour réduire les files d'attente, une autre source importante de contamination. Il ne s'agit pas de mettre en cause l'une ou l'autre compagnie, beaucoup d'entre elles faisant des efforts pour s'adapter à un environnement économique difficile, mais de dénoncer des mauvaises pratiques qui se répandent à l'instigation de l'une d'entre elles que nous n'avons pas besoin de nommer.

Un parcours du combattant ?

Commençons avec la réservation d'un vol sur internet : un prix d'appel est affiché, relayé par les plateformes qui privilégient ce facteur. Ensuite, le futur passager est

confronté à un logiciel complexe, dont l'objectif est de lui faire payer des suppléments, plus ou moins liés au vol (check-in, bagages, réservation des sièges etc.) mais parfois sans aucun lien comme d'hypothétiques assurances, ajoutées subrepticement et souscrites aveuglément par un voyageur distrait, pressé ou peu averti des combines des compagnies. Ainsi le prix à payer n'a plus grand-chose à voir avec le prix d'appel.

Vous croyez avoir acheté un billet d'avion et vous allez découvrir à l'enregistrement que rien n'est compris : pas la carte d'embarquement (il fallait l'imprimer à l'hôtel, à l'aéroport c'est très cher), pas les bagages, sujets à des réglementations obscures qui n'ont pour objectif, juste avant votre embarquement, que de vous extorquer des pénalités monstrueuses. Le siège qui vous est attribué ne dispose que d'un espace minuscule pour caser vos jambes. C'est bien fait pour vous, vous n'aviez qu'à en réserver un plus spacieux, moyennant supplément. Vous vous attendiez à voyager en famille : pas de chance, vous ne saviez pas que le système de réservation des sièges vous a séparés, précisément pour vous contraindre à payer un supplément pour rester ensemble. Et pendant tout le vol, vous aller entendre hurler des enfants parce qu'on les a séparés de leurs parents.

Autrefois, à une époque bien lointaine, les compagnies avaient à cœur de promouvoir la gastronomie de leur pays d'origine. Rien de tout cela aujourd'hui, où ce qui est servi à bord est souvent payant et n'a pas grand-chose à voir avec les principes les plus élémentaires de la diététique. La seule solution est de ne rien manger ou boire, même pas l'eau qui est payante.

Jusqu'où iront ces pratiques ? Les avions sont maintenant aménagés pour réduire au minimum l'écart entre les sièges, alors que la taille et le poids moyen des passagers sont en augmentation. La norme est-elle celle du petit passager (1,60m, 50kg) le seul à pouvoir se glisser entre deux sièges sans souffrir, parce que les compagnies veulent donner de la place à leurs passagers business, ceux de la classe écono-



mique sont privés de leur espace vital au profit des sièges souvent inoccupés des catégories supérieures. Qui, après avoir passé une nuit pénible en classe économique n'a pas, en sortant de l'avion, traversé une classe « business » presque totalement inutilisée ? Et puisqu'on surtaxe les grands, pourquoi ne pas aussi imposer un supplément aux obèses, ne seraient-ils pas plus responsables de leur poids que les grands de leur taille ?

On assiste au développement d'un système d'exploitation, sinon de maltraitance des passagers.

Une évolution préoccupante

En fait, on assiste au développement d'un système d'exploitation, sinon de maltraitance des passagers, par l'imitation des mauvaises pratiques de l'une ou l'autre de ces compagnies. Si on se réfère à celle qui voulait faire payer les toilettes, jusqu'où cela peut-il aller ? Puisque les enfants de moins de 2 ans n'ont pas droit à un siège, pourquoi ne pas installer des passagers qui ne paieraient que pour des strapontins dans les couloirs ? Et si cela empêche les autres d'aller aux toilettes, pourquoi ne pas leur vendre des couches culottes ? Ils pourront ainsi rester attachés avec leur ceinture de sécurité pendant tout le vol.



Tout le monde sera plus tranquille et la compagnie fera des économies de personnel.

On accuse nos collègues de la Commission européenne d'abuser de la production de normes. Pourtant, il semble bien que dans le domaine du transport aérien, ce soit tout le contraire. À quand la fixation d'un espace décent entre les sièges, d'une réglementation plus stricte mettant fin aux abus dans la présentation des sites internet et dans la gestion des bagages et des sièges ? À juste titre, la Commission se soucie maintenant du bien-être animal. Nos collègues

pourraient-ils aussi consacrer un peu de temps à celui des passagers aériens, avant que nos avions ne commencent à ressembler aux trains indiens, sinon aux vaisseaux négriers du 18^e siècle ?

Le transport aérien est-il aveuglé par la cupidité de ses dirigeants ? A la maltraitance des passagers s'ajoute celle du personnel, dont certaines compagnies donnent des exemples très documentés, qui débouchent sur des conflits violents. Avec le refus de prendre part à la lutte contre le changement climatique, cela commencerait-il à faire beaucoup ? ■

Faire son marché à Bruxelles, sept jours au service des papilles

par Robert Cox
Membre du Comité de rédaction



© ANACE BE

Gilbert Bécaud a chanté les délices des marchés de Provence, Jacques Brel a raté une occasion - car les marchés de Bruxelles n'ont rien à envier aux autres. A propos vous invite à prendre votre caddy pour une petite balade, selon vos jours préférés de la semaine. Partons donc dans les dédales de ce monde haut en couleurs et en arômes pour un rendez-vous culinaire.

Nos petites épiceries de quartier cèdent la place aux grandes chaînes de supermarchés qui, souvent, se ressemblent par une morne monotonie. Leurs normes d'emploi posaient parfois question, le petit indépendant du coin pouvait frôler la misère. De braves turcs et nord-africains ont fini par les remplacer. Heureusement nos marchés traditionnels, souvent d'anciennes affaires de famille, fleurissent toujours.

Les plaisirs que nous offrent les marchés sont multiples. Il suffit de penser au marché aux Puces à la Place du Jeu de Balle ou à celui des antiquaires du Petit Sablon - tous les samedis et dimanches. D'autres marchés d'art et d'artisanat embellissent aussi nos quartiers. Mais ici, chers lecteurs, A propos est au service de vos papilles. Allons-y.

Lundi. Rendez-vous l'après-midi au grand **Parvis de Saint-Gilles** devant le majestueux hôtel de ville. Les fruits et légumes

abondent - tant de nos producteurs que de contrées lointaines. Vous y trouvez les œufs, les viandes, les poissons, les fromages, les pains - bref tout ce qu'il vous faut pour un repas complet. L'Italien vous y propose tous les ingrédients essentiels de la noble cuisine de son pays.

Mardi. Si une promenade matinale au boulevard Anspach piétonnier vous tente, terminez-la au petit marché de la **place Anneessens** devant la vieille haute école Francisco Ferrer. Votre désir d'un t-shirt bon marché ou d'une nouvelle djellaba sera vite satisfait. Mais il y a surtout tout ce qui est nécessaire pour faire un succulent couscous. Ou aussi des poissons

fraîchement arrivés d'Ostende. Les fruits et légumes font hommage à la statue en marbre de François Anneessens trônant au centre de la place. Ce quartier multi-culti est simple, et d'un excellent rapport qualité-prix.

Mercredi. Le matin, notre amie américaine ex-diplomate - et notre rapportrice - sort de son appartement et fait son plein de comestibles au **marché Ste Catherine**, sur la place historique du même nom, jadis le port de la ville. Vous y serez servi par une poignée de mordus de BIO et tout cela dans un quartier qui se prête à une petite flânerie matinale.

Transitions ensuite vers la **place du Châtelain** où, déjà à partir de midi et demie, des traiteurs proposent un lunch léger pour les occupants des bureaux des alentours. Vers 17:00 les mêmes font à nouveau la queue pour un petit verre de blanc assorti peut-être de quelques huitres. Entretemps, touristes et ménagers/ménagères plus chiens et bébés se bousculent dans les allées étroites pour s'approvisionner. On salue des marchands qui nous servent sur d'autres marchés. L'échange de baratin entre commerçants et clients fait partie de la mise en scène. Ce qui est moins coutumier au supermarché.

Pour nos convives riverains de Boitsfort, nous avons repéré un joli petit marché à la **place Keym** qui vaut le détour.

Jeudi. Moins de possibilités. Sans doute les commerçants se préparent-ils à l'intense activité de fin de semaine. À Boitsfort néanmoins - si votre panier est vide - un joli petit marché vous attend au **Square du Vieux Tilleul**, à l'extrême sud d'Ixelles, à côté de la petite chapelle.

Vendredi. Les amateurs de sensations fortes sont attendus à **Anderlecht** où, à la place des **anciens abattoirs**, un vaste marché vous propose une gamme étourdissante de délices. Dès le portail, où trônent encore en bronze les bœufs jadis admis au « charcutage », les étals de linge de maison ou de jeans frottés à la pierre pour les ados dominant la cour. Pénétrez plus loin et un monde de fruits et légumes vous tend les bras. Un pavillon moderne abrite de nombreuses boucheries - où on trouve aussi du porc - ainsi que le plus grand marché de poissons du pays (de nombreux poissonniers ouvrent de mardi à dimanche). Partout ici les bas prix règnent. Le cash aussi. C'est le temple anti-inflationniste.

Samedi. On a l'embarras du choix. On peut commencer par la **place Flagey** (également le dimanche.) À part sa riche gamme de comestibles de toutes sortes, ce marché est un rendez-vous pour les jardiniers à la recherche de plantes - et pour les amoureux des jolis bouquets. Devant le grand étalage fumant du Rijdende Kip, une longue queue d'amateurs d'un succulent poulet rôti assorti d'un pot de compote de pommes attend avec patience.

Sauf épuisement, poursuivez votre quête jusqu'à **Stockel**. C'est le haut-de-gamme qui nous attend autour de la **place Dumon** (mardi et vendredi aussi). Vous pourrez aisément y remplir votre cabas de fruits, légumes, herbes aromatiques, épices, viandes, fromages et autres produits frais et de grande qualité. Une large sélection de plantes et de fleurs y est également présentée, aussi bien pour l'intérieur que pour le jardin.

Dimanche. L'apothéose. **Le Marché du Midi**, tentaculaire, se répand sur un grand espace protégé toute l'année par une énorme dalle qui supporte les voies de chemin de fer de la première gare de Belgique. On s' imagine parfois dans un véritable souk tant la richesse de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient s'offre à nous. Des olives, des dattes, les kebabs, les ingrédients pour le tajine - n'en parlons pas. Il y en a pour tous les goûts.

Après d'interminables travaux, le marché est de retour à la **place Jourdan**. Un des plus charmants marchés de Bruxelles. Les étals de deux fameux Italiens regorgent de salumeria e di formaggio. Un Grec - rare - vous propose ses poulpes, ses mézzés et sa

moussaka pour éviter de cuisiner le dimanche et Au Vatel ses très longues baguettes. Et, bien sûr, la meilleure friterie (comme aurait dit Angela Merkel échappée brièvement du Centre Borschette) de Bruxelles. Épuisé ? Cherchez une place devant les nombreux cafés pour une pintje bien méritée.

Terminons notre semaine au service des papilles devant et autour d'une autre maison communale, celle de la jolie **place Wiener à Boitsfort**. Ce marché très animé rassemble les familles en quête d'une petite balade gastronomique pour couronner leur weekend. Là aussi vous rencontrerez de nombreux commerçants déjà connus sur d'autres marchés visités durant cette semaine au service de votre appétit. ■

Bonne promenade – et bon appétit.



© ANACE BE

Quelques sites internet pour enrichir votre information

De marché en marché. Les marchés bruxellois commune par commune

Les Marchés en province de Bruxelles

Les dix meilleurs marchés de Bruxelles

Le Journal officiel de l'UE, acte par acte



par Monique Théâtre
Rédactrice en chef

d'une signature électronique. Dorénavant les utilisateurs pourront, par exemple, sélectionner tous les journaux officiels d'une certaine période relatifs à un sujet spécifique. Plus de 10 000 documents représentant près de 2 millions de pages sont publiés au Journal officiel chaque année. Il va sans dire que la préparation d'un changement de processus aussi important a posé certains défis. Le principal d'entre eux a été la mise à jour des systèmes techniques, car il faut adapter les en-têtes, les métadonnées, les identifiants, la numérotation des actes, etc.

Campagne de communication

Les systèmes techniques ont dû être adaptés, mais les utilisateurs doivent également s'adapter à la nouvelle approche. Avec environ 60 millions de visites par an, EUR-Lex est l'un des sites de l'UE les plus visités, d'où la nécessité d'une vaste campagne de communication. Il est important que chaque citoyen sache quelle loi lui est applicable et comment les lois s'articulent entre elles. « Nul n'est censé ignorer la loi », et chacun devrait pouvoir tirer le meilleur parti de toutes les possibilités offertes par la communauté juridique de l'UE. Mais pour cela, il doit être possible de trouver et de comprendre facilement les lois.

Les utilisateurs d'EUR-Lex, tels que les responsables politiques, les autorités, les États membres, le monde juridique, les entreprises, les ONG et les citoyens, seront tous informés par le biais d'une bannière sur le site web, de vidéos et de messages sur les médias sociaux. Les utilisateurs de «EU Law in Force», un site web de l'UE où toute la législation européenne applicable est publiée dans toutes les langues de l'UE sous une forme consolidée, accompagnée de résumés pour les actes clés, seront également informés de ce changement. ■

eur-lex.europa.eu

Depuis le 1^{er} octobre 2023, un changement majeur est intervenu dans le mode de publication du Journal officiel (JO) : les actes sont publiés individuellement en tant que Journal officiel authentique dès qu'ils sont prêts à être publiés. Il n'est plus nécessaire de regrouper différents actes dans un Journal officiel de type «gazette».

À l'ère pré-numérique, lorsque le Journal officiel devait être imprimé et distribué, il était logique de compiler différents actes - pour la plupart sans rapport entre eux - dans une «gazette» papier complète. Fait intéressant : en cas de défaillance de tous les systèmes numériques, la version papier - dont un exemplaire continue d'être imprimé pour les archives (les supports numériques actuels risquent de ne plus être lisibles à l'avenir) - retrouve sa valeur juridique. Mais la publication acte par acte était clairement la voie à suivre ; de nombreux pays ont déjà introduit ce processus.

De nombreux avantages pour tous

La publication acte par acte présente de nombreux avantages. Chaque acte reçoit un numéro de référence et est authentifié séparément. Auparavant, le numéro faisait toujours référence à l'ensemble du Journal officiel, et c'est l'ensemble de la «gazette» qui était authentifié au moyen

Plus de 10 000 documents représentant près de 2 millions de pages sont publiés au Journal officiel chaque année.

Des podcasts pour garder le contact avec les pensionnés

Informers les pensionnés, maintenir le lien entre eux, mais aussi entre eux et la Commission, signifie s'adapter constamment aux nouveaux moyens de communication. Ainsi, l'équipe « Support social et relations avec le personnel retraité » de la DG HR a lancé le concept de podcasts destinés aux anciens de la Commission. Ces podcasts, mis en ligne sur MyIntracomm pensionnés, sont présentés par Virginie Sintobin qui répond à nos questions sur leur raison d'être, leur contenu et leur avenir.

Pourquoi avoir choisi les podcasts pour informer les pensionnés ?

Le podcast est bien plus qu'un simple moyen d'écouter du contenu audio. C'est une expérience pratique, accessible à tout moment et n'importe où, que ce soit sur smartphone, tablette ou ordinateur. Il suffit de le télécharger et de se laisser transporter. Cette forme d'expression moderne s'intègre harmonieusement dans notre vie quotidienne, que ce soit chez nous, au bureau, lors de nos déplacements ou même avant de nous endormir. C'est aussi un outil utile aux personnes dont la vue a baissé avec le temps. Pour celles-là, écouter une émission peut être plus confortable que lire des petits caractères sur un écran. Pour nos collègues pensionnés donc, le podcast représente un moyen unique de rester connectés à l'actualité tout en trouvant du plaisir dans l'écoute. Enfin, ces podcasts destinés à nos ex-collègues en priorité entrent aussi dans l'optique de l'initiative « Active Senior » puisqu'en les informant, elle les revalorise d'une certaine façon.

Comment vous y êtes-vous pris pour mettre sur pied ces podcasts ?

La première chose à dire, c'est que nous avons tout fait sans aucun budget supplémentaire. Le chef de notre petite équipe, Alan Lenglet, est un « geek » passionné de nouvelles technologies, il s'est donc occupé de tout l'aspect technique, moi je me suis contentée de chercher les sujets

et les interlocuteurs potentiels. J'ai pensé que les seniors sont des proies de prédilection pour beaucoup d'escrocs et de malfaiteurs ; du coup, le thème du pilote a été l'arnaque : quels types d'arnaque ? Comment s'en protéger ? Que faire si on en a été victime ? ...

Justement, comment choisissez-vous les sujets abordés dans vos podcasts ?

Après le pilote, le premier podcast a consisté en l'interview d'une collègue retraitée qui a dirigé l'équipe au service des pensionnés. Le deuxième podcast a porté sur le fonctionnement de notre Caisse de maladie et, plus particulièrement, sur les difficultés à remplir les tâches administratives lorsqu'on est malade. C'est un sujet qui touche beaucoup de nos pensionnés, surtout lors de maladies graves. Pour notre troisième numéro, nous avons rencontré une ancienne collègue, Dominique Deshayes, première directrice du PMO et actuellement présidente de l'Aiace Internationale. C'est une personne engagée, aux idées et valeurs fortes que nous découvrons. Les épisodes que nous proposons sont soigneusement sélectionnés pour répondre aux intérêts spécifiques de nos collègues. Nous les encourageons d'ailleurs à nous faire part de leurs suggestions sur les sujets qu'ils souhaitent écouter, afin de continuer à les satisfaire au mieux.

Quel retour avez-vous eu de la part des pensionnés ?

Nous accordons une grande importance aux retours de nos collègues. Nous recueillons régulièrement leurs suggestions et leurs intérêts spécifiques. Cela nous permet d'identifier les sujets qui suscitent le plus d'engouement et de les intégrer dans nos épisodes. De plus, nous sommes également à l'écoute des tendances et des actualités qui intéressent nos collègues pensionnés. Nous voulons nous assurer que chaque épisode répond à leurs attentes et les inspire dans leur quotidien. Cela étant, la version actuelle de nos podcasts n'inclut pas la possibilité

par Patrizio Fiorilli
Journaliste Commission en Direct



de « liker » l'émission ou de laisser des commentaires. Nous envisageons d'y remédier, ce qui permettrait plus d'échanges bien entendu.

Comment le podcast encourage-t-il l'interaction entre les pensionnés ?

Les podcasts encouragent l'interaction de différentes manières. Tout d'abord, ils s'intègrent à nos groupes en ligne, tel Teams After EC, où les auditeurs peuvent partager leurs réflexions et discuter des épisodes. De plus, nous encourageons les auditeurs à nous soumettre des questions ou des suggestions de sujets, ce qui ouvre la porte à des échanges directs entre nous. Pour nous, le podcast renforce la véritable communauté d'auditeurs pensionnés engagés qui nous suivent et favorise les échanges entre passionnés.

Et quel est l'avenir des podcasts pour nos collègues pensionnés ?

Nous sommes déterminés à améliorer notre communication en développant davantage de canaux d'information multimédias. Cependant, nous sommes conscients de l'importance de proposer des supports adaptés aux utilisateurs moins familiers avec les nouvelles technologies. Ainsi, nous veillerons à ce que nos collègues pensionnés puissent toujours accéder facilement aux contenus qui les intéressent, en tenant compte de leurs préférences technologiques et en leur offrant des solutions adaptées. ■

Assurance voyage : pourquoi est-il important d'en avoir une ?

Communication du PMO - Assurance maladie et accidents

Le PMO désire rappeler aux affiliés au RCAM l'importance de l'assurance voyage. Il s'agit d'un rappel opportun, soulignant l'importance de se protéger contre des dépenses potentielles élevées liées à des accidents nécessitant des opérations de sauvetage, d'hospitalisation et de rapatriement.

Pour éviter de vous retrouver dans ce genre de situation, nous vous demandons de ne pas oublier :

- Qu'il s'agisse d'une maladie ou d'un accident, ni le RCAM ni l'assurance accident ne couvrent ou ne remboursent les frais de rapatriement, les frais de voyage d'un proche, ou les opérations de recherche et de sauvetage.
- L'obtention d'une facturation directe n'est pas garantie, en cas de voyage en dehors de l'Union européenne, et notamment dans les pays à médecine coûteuse où le coefficient de niveau de remboursement s'applique (Suisse, États-Unis, Norvège). Veuillez noter que dans certains pays comme le Royaume-Uni, et même au sein de l'Union européenne où le coût des soins de santé est particulièrement élevé (Grèce, etc.), une partie substantielle des frais médicaux peut

rester à votre charge (s'ils sont jugés excessifs).

- Afin d'éviter tout désagrément et de devoir payer de votre poche des sommes importantes, il est fortement conseillé de souscrire une assurance voyage privée. L'assurance voyage peut rembourser les frais non couverts par le RCAM selon la formule choisie, la partie des frais médicaux restant à votre charge après le remboursement par le RCAM. L'assurance assistance voyage peut également être utile dans les hôpitaux qui n'acceptent pas la facturation directe et exigent un paiement immédiat.
- Nous conseillons également à tous les affiliés d'opter pour une assurance complémentaire privée afin de compléter le remboursement du RCAM en cas de frais médicaux importants (hospitalisations, etc.).



HORAIRES DES LIGNES TÉLÉPHONIQUES DU PMO

Ligne téléphonique Pensions :

02 297 88 00 - lundi, mercredi, vendredi de 9h30 à 12h30
Déclarer un décès : 02 295 20 17 du lundi au vendredi de 9h30 à 17h

Lignes téléphoniques du RCAM du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30:

RCAM CONTACT 02 299 77 77
PRISES EN CHARGE 02 295 98 56
DÉPISTAGE 02 295 38 66
ACCÈS À EU LOGIN 02 297 68 88



La Chapelle Musicale propose une saison 23-24 riche en émotions!

par Sabine Nallet
Funding coordinator, Membership & Funding Department - MuCH

Avec cette nouvelle saison qui s'intitule le « Pouvoir de la Musique », La Chapelle réaffirme son engagement à faire de la musique une part intégrante de la vie quotidienne, accessible partout, tout le temps et pour tous !

La musique accompagne notre quotidien, ayant la capacité de reconforter et apaiser durant les moments difficiles, tout en célébrant et sublimant les instants forts de la vie. Le pouvoir de la musique est immense si l'on prend le temps d'écouter ! Par ses vibrations et les émotions qu'elle suscite en chacun d'entre nous, elle nous recentre sur notre humanité et nous reconnecte les uns avec les autres. Nombre d'expériences dans les salles de concerts ou lors des concerts « Community » en témoignent... Après une saison pour le moins bousculée, marquée par le départ bien trop précoce de son CEO Bernard de Launoit, ce thème s'imposait comme une évidence à la directrice artistique Anne-Lise Parotte.



La musique nous recentre sur notre humanité.



▲ José Van Dam © MuCh

Les dates à retenir de cette nouvelle saison :

La Chapelle Musicale célébrera le 23 novembre la fin du riche et long mandat de José Van Dam et l'arrivée de Stéphane Degout en tant que Maître en résidence de la section voix, aux côtés de Sophie Koch. Notez également la Saint Nicolas, avec une création « Opéra en folie » qui ravira les petits comme les grands et qui sera présentée le 3 décembre 2023.

Créer des moments
« hors du temps ».

Pour entamer l'année 2024 sous de bons augures, les deux concerts de Nouvel An, les 9 et 10 janvier 2024, avec un premier concert qui accueillera le pianiste et compositeur français Bertrand Chamayou et un second concert 100% Mozart avec l'Orchestre Royal de Chambre de Wallonie. Au mois de mars 2024, la Chapelle Musicale, entourée des amis artistes de Bernard de Launoit, conviera toute la communauté des publics de la Chapelle Musicale, à deux Schubertiades, pour rendre hommage à l'homme passionné et inspirant qu'il fut. Véritable architecte du projet, Ber-



nard de Launoit a révélé cette « pépite » qu'est la Chapelle Musicale durant les 20 dernières années pour en faire un projet unique dont le rayonnement est aujourd'hui devenu indéniable, attirant ainsi de jeunes talents venus du monde entier.

Le **Concert de Gala** du 17 avril 2024 à Bozar, avec l'Orchestre Appassionato dirigé par Mathieu Herzog, la participation inédite de José Van Dam en narrateur et les solistes de la Chapelle est à noter d'ores et déjà dans vos agendas si vous aimez Beethoven, Mendelssohn et Shakespeare. Une soirée de gala qui fera la joie de tous, que l'on soit simple amateur de musique ou mélomane passionné. Comme pour chaque saison, la série de concerts « Laboratory » rythmera les semaines avec **40 concerts**, incluant les **MuCH Surprise** des jeudis midi - où les jeunes Artistes en résidence surprennent avec des prestations de leur choix - et les **masterclasses** des Maîtres en résidence ou invités tels que Sol Gabetta, Gautier Capuçon, Vincent Coq ou encore Veronika Hagen. Une série offrant de formidables occasions de découvrir et suivre les jeunes Artistes en résidence !



La Chapelle Musicale Reine Elisabeth tient à rendre hommage à son CEO & Executive President, Bernard de Launoit, décédé le 23 mars 2023. Son départ laisse une tristesse profonde mais une reconnaissance immense pour le rayonnement qu'il a apporté à cette institution grâce à son engagement quotidien et sa passion au service des jeunes talents et de l'excellence musicale. Dépositaires de son héritage, les équipes de la Chapelle Musicale poursuivront son oeuvre, pour les générations futures, avec la même ambition.

Sans oublier les deux festivals annuels : le **Music Chapel Festival** qui se tiendra à Flagey du 6 au 9 décembre 2023 pour célébrer Mozart et le **MuCH Waterloo Festival** qui se déroulera les 19, 20, 21 et 23 juin 2024, avec la traditionnelle Garden Party en clôture. Épinglons encore le **Violin Prelude** avec le Belgian National Orchestra le 8 février 2024 qui permettra aux violonistes, lancés dans l'aventure du Concours, de s'illustrer avec brio dans les plus célèbres concertos pour violon...

Une Chapelle Musicale résiliente !

Riche de sa longue histoire inscrite au cœur même de l'Europe, la musique classique réunit les hommes et les femmes au-delà des frontières géographiques, politiques ou sociales. Forte de cette conviction, la Chapelle Musicale Reine Elisabeth s'engage à créer des moments « hors du temps » qui permettront à chacun de ressentir « le Pouvoir de la Musique ». Avec des projets plein les cartons et une équipe totalement dédiée à sa cause, la Chapelle Musicale n'a pas fini de nous surprendre ! ■



SHARE EMOTIONS! SUPPORT RISING TALENTS!

Atypique dans le domaine de l'éducation et de la culture, la Chapelle Musicale fonctionne avec un budget dont 85% émane du secteur privé, le reste provenant des pouvoirs publics. L'institution est en effet soutenue par divers sponsors, par des fondations et par de nombreux mécènes privés. Par leur implication et par leur générosité, ceux-ci participent non seulement à la préservation

d'un héritage culturel européen mais aussi au maintien d'un patrimoine classé. Surtout, ils s'associent à un projet ambitieux visant l'épanouissement de la jeunesse par la perspective d'un avenir musical de haut niveau. Ils partagent ainsi la passion de jeunes artistes choisis sur base d'auditions pour leur talent et leur permettent de bénéficier d'une formation « sur mesure » d'excellence et de se lan-

cer pleinement dans une carrière internationale. Plusieurs formules de mécénat sont possibles :

Mécène Ami : 200€ (1 pers) ou 250 € (2 pers)

Mécène Patron : 2000 € (2 pers)

MuCH Lodging : 6000 € (2 pers)

www.musicchapel.org

La Fondation Boghossian, Centre d'art et de dialogue dans une villa d'exception

par Philippe Loir
Membre du Comité de rédaction



© Fondation Boghossian

La Fondation Boghossian nous intéresse à plusieurs titres. Tout d'abord elle a son siège dans un des plus beaux bâtiments « Art Déco » de Bruxelles, la Villa Empain, qu'il faut s'empresser d'aller admirer si cela n'est déjà fait. Ensuite parce que la Fondation est devenue un centre d'art et de culture qui propose des expositions passionnantes et offre toute une palette d'événements artistiques et culturels qui ne peuvent que séduire les membres de l'AIACE.

La Villa Empain

Louis Empain, fils du riche homme d'affaires Edouard Empain, se lance à 22 ans dans le projet de construction d'une somptueuse villa le long de ce qui est maintenant l'avenue

Franklin Roosevelt. Attiré par l'Art déco et intéressé par les démarches du Bauhaus, il confie en 1930 la construction de sa villa à l'architecte Michel Polack, figure de l'Art déco bruxellois, qui livre un bâtiment à l'architecture rigoureuse, presque sévère, se reflétant, côté jardin dans les eaux bleues d'une superbe piscine. Les façades sobres, de granit poli et une décoration intérieure raffinée faite de marbres et de bois précieux mettent en valeur des grilles en fer forgé de grande qualité.

Cette villa qui aurait dû être le siège du calme et de la beauté a vécu pendant un demi-siècle une lente descente aux enfers qui a failli la condamner à la destruction. En effet, dès 1937, Louis Empain la quitte et en fait don à l'État belge pour y créer un musée des Arts décoratifs. Trois ans après, c'est la guerre durant laquelle la villa fut occupée par les troupes d'occupation allemandes. En 1945 elle est transformée en siège de l'Ambassade soviétique en Belgique. En 1964 elle redevient un centre culturel jusqu'en 1973, date à laquelle elle fut louée par la chaîne de radio-télévision RTL jusqu'à la fin des années 1980. Puis elle fut progressivement abandonnée, partiellement détruite et vandalisée malgré son inscription sur la liste du patrimoine bruxellois à protéger en 2001. Lorsque la Fondation Boghossian l'acquiert en 2006, son état délabré nécessite une restauration complète. Elle est exécutée avec un grand soin par la Fondation. Les bois précieux, marbres et ferronnerie qui faisaient la beauté de l'intérieur sont également restaurés minutieusement. La piscine et la pergola qui l'entourent sont entièrement reconstruites à l'identique. L'excellence de la restauration fut reconnue par la Commission européenne qui lui attribua le prix Europa Nostra en 2011 pour sa qualité exemplaire.

La Fondation Boghossian

La Fondation Boghossian avait été créée en 1992 par Robert Boghossian et ses deux fils, Jean et Albert, bijoutiers d'origine arménienne, avec pour objectif premier de contribuer au développement et à l'éducation des jeunes en Arménie et au Liban. Convaincus que leur Fondation devait dépasser cette approche humanitaire et se consacrer aux valeurs humanistes, ils acquièrent en 2006 la Villa Empain pour la restaurer et en faire après quatre ans de travaux un Centre d'art et de dialogue entre les cultures orientales et occidentales. Ce centre, très actif, accueille environ 50.000 visiteurs chaque année pour des expositions réalisées par des commissaires d'exposition de renommée internationale. Ils révèlent le travail d'artistes de tous horizons sur des thèmes originaux comme le démontre la dernière exposition « House of Dreamers ». Suivant sa brochure de présentation, elle « pose la question de la relation des artistes à l'espace domestique en confrontant art contemporain et art décoratif ; dans cette exposition, le mobilier, objets usuels et sensuels inaugurent de nouvelles formes de cohabitation et tentent de réenchanter un quotidien faussement anodin, porteur de messages poétiques, politiques et sociaux ».

La Fondation favorise également le dialogue interculturel à travers plusieurs cycles de conférences, notamment des débats autour de questions géopolitiques : « L'Europe stratégique est-elle en marche ? » avec Bernard Guetta et François-Xavier Bellamy. « La grande confrontation : comment Poutine fait la guerre à nos démocraties ? » par Raphaël Glucksmann. « Qui est Zelenski ? » par Ariane Chemin, grand reporter au Monde. Le dialogue interculturel entre l'Orient et l'Occident s'exprime aussi dans la musique par des concerts au carrefour des musiques orientales et occidentales, notamment turques et arméniennes. Les lauréats du concours Reine Elisabeth sont appelés à donner des concerts exceptionnels dans les salons de la Villa. En-



© Thibault De Schepper



fin une autre activité, qui concerne moins les membres de l'AIACE, est l'accueil des jeunes talents provenant de l'Orient et de l'Occident qui sont accueillis pour quelques mois en résidence d'artistes dans des dépendances de la Villa.

L'ensemble de ces activités et leur variété constituent une source de découverte et de plaisirs intellectuels et artistiques que les membres de l'AIACE ne devraient pas ignorer. ■

50.000 visiteurs chaque année pour des expositions réalisées par des commissaires d'exposition de renommée internationale.

Fondation Boghossian • Villa Empain
Avenue Franklin Roosevelt, 67 • 1050 Bruxelles
Ouvert du mardi au dimanche et
jours fériés de 11h à 18h
Accessible aux personnes à mobilité réduite
Exposition temporaire « Water »
jusqu'au 10 mars 2024

Le cristal Val Saint-Lambert, savoir-faire et élégance « made in Belgium »

par Monique Théâtre
Rédactrice en chef



© Adobe Stock

Qui d'entre vous n'a pas reçu, à l'occasion de son mariage ou autre événement, un objet de décoration - vase, carafe, verres ou flûtes à champagne - en cristal du Val Saint-Lambert ? Après avoir connu pas mal de déboires depuis sa création, la société liégeoise connaît une activité florissante. Et son cristal a plus que jamais la cote.

Au départ, une abbaye cistercienne

L'histoire commence au début du 13^{ème} siècle lorsque le Prince-Évêque de Liège fait don de ses terres aux Cisterciens afin de fonder une abbaye. Les moines assainissent le terrain, canalisent les ruisseaux, créent des étangs et assèchent les marais. L'exploitation florissante des houillères, ajoutée à de généreux dons, leur per-

met d'édifier rapidement une église et des bâtiments monastiques de style gothique. L'église abbatiale sera finalement détruite au 18^{ème} siècle pour être remplacée par une filature de lin... qui n'aura aucun succès. Après la chute de l'Empire, la prestigieuse cristallerie de Vonêche, près de Beauraing, se retrouve en territoire hollandais et donc coupée du marché français. Son « directeur » rachète alors la cristallerie Baccarat dans les Vosges. Deux des employés de Vonêche créent leur propre cristallerie dans l'abbaye du Val Saint-Lambert. L'endroit est idéal : la Meuse et la grand-route sont proches, les bâtiments sont vastes et on trouve aux alentours toutes les matières premières et de la main-d'oeuvre qualifiée. En juin 1826, le premier four est activé. Une aile de l'ancienne abbaye est percée pour permettre le passage d'une voie ferrée interne. Une centaine de logements sont construits pour les travailleurs de la cristallerie.

Une renommée mondiale

En 1894, Val Saint-Lambert se fait remarquer lors de l'exposition universelle d'Anvers. Pour la première fois, on y présente des créations en cristal à motifs géométriques. A la fin du 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème}, la cristallerie est à son apogée. Près de trois-quarts de la production sont exportés. Les tsars de Russie sont les principaux clients. C'est en 1908 que Val Saint-Lambert introduit le cristal doublé, coloré et taillé, une innovation qui a permis au cristal belge d'acquérir une renommée mondiale. La guerre 14-18 impose quatre années de cessation d'activité de la cristallerie. Dès la fin de la guerre, les

fours sont rallumés mais un marché important a disparu suite à la fin du régime tsariste en Russie. En 1926, Val Saint-Lambert fête ses 100 ans d'existence. Employant plus de 5.000 collaborateurs, la cristallerie gagne à nouveau du terrain en présentant des collections innovantes dans le style art déco. Mais quelques années plus tard, la crise mondiale affecte durement sa production. Il faudra attendre le début des années 2000 pour parler véritablement d'un renouveau de la cristallerie qui collabore avec des designers externes tels que Philippe Starck. Depuis 2018, elle est aux mains d'un entrepreneur belge et sa cote de popularité est plus que jamais au beau fixe.

Mais comment est fabriqué le cristal ?

Le cristal est une matière claire, brillante, caractérisée par la pureté de ses composants, son indice de réfraction et sa densité. La composition comporte trois parties de silices (sous forme de sable extra-blanc), deux parties de minium de plomb qui favorise la limpidité et l'éclat, une partie de potasse et une certaine quantité de cristal clair cassé qui favorise la fusion. Tout commence par la mise dans le creuset de la matière à 1400°. Ce creuset est fait de terre argileuse par des artisans potiers selon des tours de mains plus artisanaux qu'industriels. Pour que la fusion puisse s'effectuer dans les meilleures conditions, le creuset ne doit présenter aucune fissure. Sa vie est courte car après quelques semaines il doit être remplacé. Le cristal sera prêt à être travaillé entre 24 et 48 heures après l'enfournement. ■

LE SAVIEZ-VOUS ?

Parmi les plus belles pièces du Val Saint-Lambert figurent les deux lustres en cristal du hall du palais du maharadja Gwalior en Inde. Pesant 3,5 tonnes et mesurant 13 mètres de haut, ce sont les plus grands lustres en cristal au monde. La légende veut que l'architecte ait fait tester la résistance du plafond en menant dix éléphants au premier étage.

Souffler un cœur

par Bernard Van Poucke

Entre à la Commission comme expert externe en informatique en 1992. Travaille ensuite dans l'unité « Société de l'information » de la direction Informatique, puis DG ENV et DG SANCO. Photographe et auteur de quatre romans policiers.

On reçoit des invitations, toutes plus intéressantes les unes que les autres, mais le plus souvent en semaine, et on n'a pas toujours assez de jours de congé, ou un chef compréhensif. Alors, on se dit « quand je serai pensionné... ».

Il y a quelques années, j'avais vu des artistes à Murano. Le verre sortant du four semblait si facile à manipuler, enfin, pour eux. En quelques tours de passe-passe, avec un morceau de bois, des pinces ou une longue canne de métal, ils font un vase, un cheval, une gondole multicolore. Je m'étais toujours demandé quelle sensation on pouvait éprouver à travailler du cristal. Est-ce lourd, comme une carafe ? Est-ce que ça colle, comme le plastique fondu ? Et la chaleur ? Que ressent-on près d'un four ?

Et c'est là que l'invitation m'est parvenue. Le Val Saint-Lambert ! Le nom à lui seul est devenu synonyme d'excellence en la matière. J'avais bien lu : « Venez souffler votre cœur en cristal ». Par chance, il restait encore quelques places. Enfin, j'étais libre d'aller connaître ces sensations. Arrivé bien à l'avance, j'ai dû patienter, en observant un garçon de dix ans, agenouillé, occupé à souffler dans une canne d'acier de plus de deux mètres de long. En même temps, un maître verrier la faisait rouler de gauche à droite sur les tréteaux tandis qu'il guidait la boule de pâte incandescente avec une sorte de cuiller en bois. Petit à petit, la sphère prenait forme, sous le regard émerveillé du petit artiste.

Puis ce fut mon tour. Le spécialiste me fit approcher du four et m'expliqua où et comment il prenait la quantité souhaitée de cristal à 1100 degrés. J'ai été EPI pendant ma carrière, j'en avais donc déjà vu des feux, mais jamais à cette température. Il amena la longue canne à la zone de soufflage.

M'agenouiller ? Ah, j'avais un premier défi à relever. Hé oui, quand on a enfin le temps, après avoir passé quelques dizaines d'années assis, c'est moins facile. Puis, le moniteur m'invita à souffler doucement. « Allez-y », « un peu plus fort », « voilà, c'est bon ». Finalement, c'était bien plus aisé que de gonfler un ballon de baudruche. Mon épouse prenait des photos. Le verrier a tourné la boule incandescente



© B. Van Poucke, 2023

dans des morceaux de cristal colorés, selon le thème choisi, puis l'a remise au four. C'était à nouveau à mon tour. À travers une vitre, je l'ai vue ramollir. « Tournez, un peu plus vite, voilà, comme ça ». Ce qui est évident pour un homme de métier ne l'est pas pour un débutant. J'avais plutôt l'impression de manipuler une boule de crème glacée en plein soleil. À mon grand étonnement, j'ai rattrapé la forme désirée.



© B. Van Poucke, 2023

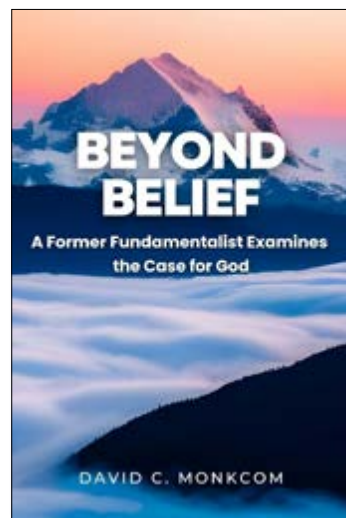
L'étape suivante était trop compliquée pour quelqu'un avec à peine un bon quart d'heure d'expérience. Il devait encore transformer la sphère en cœur et la souder sur un socle. Ça y était, l'œuvre était achevée, enfin presque. L'art demande aussi de la patience. On ne repart pas avec sa création une heure plus tard. Le cœur devait refroidir lentement dans un four pendant une dizaine d'heures, sans quoi il aurait volé en éclats.

Je suis rentré, heureux d'avoir réalisé un rêve de gosse, manipuler du cristal et connaître ces sensations uniques. Après quelques jours d'attente, le colis est enfin. Même si ce n'était plus vraiment une surprise, mon épouse a été ravie du cadeau. ■

« Tournez, un peu plus vite, voilà, comme ça »

Why we should talk about God

How a terrorist bomb persuaded me to fight fundamentalism



Beyond Belief :
A Former Fundamentalist Examines
the Case for God
Available
on Amazon
204 pages
Kindle and Paper-
back Editions

On 25 July 2023, the longest criminal trial in Belgian history ended. Six men were convicted of terrorist murder. They were part of the cell that had planned and executed the infamous Brussels bombings on 22 March 2016.

It's a day I remember vividly. I was on a tram heading into the city when - shortly after 9 o'clock - one of the terrorists blew himself up at Maelbeek Metro station, a few stops ahead of me. Had I left home just minutes earlier, I could easily have been among the dead or seriously injured.

That narrow escape from the violent act of a religious fundamentalist persuaded me to push ahead and write a book I had long been planning. A book telling the story of my own upbringing in a fundamentalist religious environment, of how it profoundly affected my life and how I eventually broke away from it and embraced Humanism.

Leaving a faith community isn't easy, and in telling my story in Part One of the book I want to encourage others in similar situations, on their own journey into freedom of thought.

One of the problems with fundamentalist communities is that they view outsiders as wrong - and indeed evil. People to be avoided, or converted, or destroyed. It's the mindset that gave medieval Europe the Crusades and, later, the Inquisition. In the 21st century it has given us al-Qaeda and ISIS. I am passionately convinced we must reject that mindset. If we are to overcome the barriers of misunderstanding and mistrust that keep communities apart, and if we are to prevent our young people from falling prey to radicalization, we need to engage in *dialogue*. Religion should

by David Monkcom

A rejoint la DGT en 1984. À partir de 2000, «speechwriter» pour le président Romano Prodi et la vice-présidente Margot Wallström. Au sein de la DG COMM, a passé 4 ans (2002-2006) à éditer les publications de la Commission. Pensionné depuis 2013.

be something we are all prepared to talk about because we want to *understand* one another.

That's why I decided to write a second part to my book - a discussion of fundamental questions about God, faith and knowledge. It's designed to help religious believers and sceptics think through these issues together, perhaps in grassroots discussion sessions organized by local communities. If people of all faiths and none can engage in a rational and friendly conversation about what we believe and disbelieve, we will find ourselves being stimulated, enriched and enlightened. People who once remained far apart, confined to cultural ghettos, may at last come to understand, like and - who knows - even love one another. If this book helps promote grassroots dialogue, if it enables one struggling person to quit a sect, or if it deflects one teenager from radicalization and violence, it will have been well worth writing. ■

Né en 1950 à Winchester en Angleterre, David Monkcom a été élevé au sein d'un mouvement protestant strictement fondamentaliste qui constituait quasiment une secte. Cette expérience, et les difficultés qu'il a dû affronter pour se détacher de ce milieu ultra-croyant, David nous les raconte dans son livre. Il nous invite surtout à réfléchir à la religion d'une façon rationnelle et à préférer le dialogue et le débat au dogmatisme.

Die Generalin mit der Zahnsperre

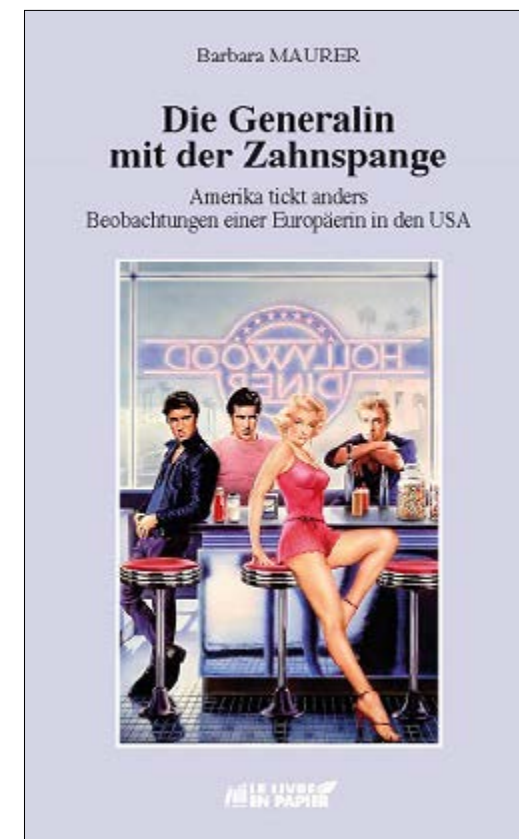
Mit einem Deutsch-Amerikaner liiert, hielt ich mich bis dato zweimal jährlich in Kalifornien auf. Dieses Buch ist das Produkt dieser regelmäßigen Reisen in die USA und meiner Beobachtungen von Land und Leuten. Der Text ist als eine Hommage an das amerikanische Volk gedacht, obwohl - wie wir wissen - die Vereinigten Staaten seit der Präsidentschaft Donald Trump auch in Europa an Ansehen verloren haben.

«Le général aux bretelles» est le fruit de mes nombreux voyages aux USA et de mes observations du pays et de ses habitants. En 16 chapitres, je raconte ce qui m'a surprise, excitée ou aliénée en tant qu'Européenne dans le nouveau monde. C'est une étude comparée des modes de vie et des mentalités d'ici et d'ailleurs, soulignant les différences qui m'ont frappée dans de nombreux domaines et dans toutes sortes de situations.

On ne rencontre pas une femme générale tous les jours, et on ne rencontre certainement pas un soldat de haut rang portant un appareil dentaire. Est-ce typiquement américain ? Comme le titre l'indique, l'Amérique est différente, et cela signifie beaucoup de choses. Un gouffre se creuse entre le « mode de vie américain » et le mode de vie européen, et les mentalités des deux côtés de l'Atlantique sont souvent très différentes. Même si le rêve américain existe encore aujourd'hui, quoique dans une moindre mesure qu'à l'époque de Rockefeller, de nombreuses personnes dans ce grand pays du XXI^e siècle n'ont toujours pas d'assurance maladie. En revanche, le service exemplaire et le fair-play au pays de l'abondance matérielle sont tout aussi naturels que les compliments et l'humour.

Conservateur et parfois arriéré d'un côté, moderne et progressiste de l'autre ; l'Amérique représente les contradictions et les extrêmes. L'Américain gâte le client avec un service de première classe ; dont le consommateur européen ne peut que rêver. Mais peut-être que certains Américains nous envient pour notre « café Society » et pensent spontanément à un établissement français, également connu sous le nom de bar, ou à un café viennois cosy avec ses délicieuses spécialités. La vieille Europe inspire les Américains avec ses monuments qui traversent toutes les époques culturelles, tandis que le « Nouveau Monde » nous offre aux Européens des paysages à couper le souffle, beaucoup d'espace et des étendues inimaginables. L'Amérique est un pays jeune par rapport aux autres continents, ce qui peut la rapprocher des jeunes dotés de traits tels que la curiosité, l'enthousiasme, mais aussi la naïveté. En 16 chapitres, une image du pays et de ses habitants doit être créée, essayant d'expliquer ce que sont l'Amérique et ses habitants et comment le pays et ses habitants se comparent à la situation européenne. ■

par Barbara Maurer
Ancienne collègue
du Secrétariat général
de la Commission



Die Generalin mit der Zahnsperre
Amerika tikt anders
Beobachtungen einer Europäerin in der USA
Le Livre en papier,
format poche, 172 p.

A poem for the planet

by Stephen Gospage
Stephen Gospage writes poems and short stories. Born in West Ham, London, in 1953, he has spent most of his working life in Brussels in the European Commission (1979-2014), in the Internal Market and Trade DG's, where he finished as a Deputy Head of Unit.



© AIACE.BE

CLIMATE CHANGE, AND US

The planet turns, the planet turns,
The adults fiddle while it burns.
And children yet to be conceived
Have every right to feel aggrieved.

And us? We plunder wealth from mines
And join the back of frantic lines
In shirtsleeved January sales,
Pursued by ever-warming gales.

Exhausts and power stations spout
Unheeded warnings all about.
But politicians must pretend
That nothing need change in the end.

And us? We like to say we care,
But still demand our swollen share
Of space and luxuries consumed.
If we go on like this, we're doomed.

The strongmen plan to reach their goal
By felling trees and burning coal.
This fragile membrane's tinderbox
Reverberates with ticking clocks.

And us? Our thirst for wealth and stuff
Will decimate this world enough
To make sure nothing will remain
And there's no time to start again.

In nature's misery and drought,
What was 'in store' is now about;
Faced with the force of our attack,
The atmosphere is hitting back.

And us? We slap our footprint down
And roam all night around the town,
To Hoover up the last clean air
And trade it at the morning fair.

As long as opportunist suits
Crush progress with size fifteen boots,
The sole repositories of truth
Are howls of idealistic youth.

For summertimes of storm and flood
Are swathed in carnage and in blood;
This is no future far away,
It's happening to us today!

Poem written
in the context
of the next
COP28 due
to take place
in Dubai from
30/11/23.

L'Europe au quotidien et à l'oral !

Pour être originaire d'une région unilingue, la partie aujourd'hui française du Hainaut, le fier Comté dépecé par Louis XIV lors des Traités des Pyrénées et de Nimègue, et sans doute aussi pour avoir été collégien lors de la signature du traité franco-allemand dont on célèbre le 60e anniversaire cette année, je suis peut-être plus que d'autres sensible à l'importance de maîtriser une deuxième langue, voire une troisième, à la fois pour l'ouverture d'esprit que cela confère et pour les multiples alternatives professionnelles que cela permet. Force est pourtant de constater qu'à cet égard aussi, l'Europe reste à faire. . .

De fait, dans mon coin de France, à 200 km à peine d'Aix la Chapelle (moins que Paris !) et à 60 km de la Taalgrens (frontière linguistique entre zone francophone et néerlandophone de Belgique), j'enrage de voir que l'option allemand dans les collèges, et la sensibilisation en primaire, pour ne rien dire du choix en première langue, ne cessent de jouer les peaux de chagrin : des économies de bout de chandelle qui sont en fait de véritables hypothèques sur le devenir professionnel des élèves. De tous côtés, sciemment ou par indifférence, on pousse à l'option espagnole des générations d'élèves. Et ce n'est pas médire de la langue de Cervantès que de dire qu'elle est infiniment plus facile à apprendre pour un Français que celle de Goethe, pourtant bien plus utile pour le Hainaut dans l'Union à 27, cadre qui devrait être celui de référence et de préférence des futurs adultes responsables.

Mais le mal ne se limite pas à l'enseignement : trouver dans ma ville frontière (11300h tout de même) un commerçant qui parle anglais relève du même sortilège qu'hier, en trouver un qui acceptait l'argent belge : un problème crispant que l'euro a fort heureusement résolu. Mais on ne peut attendre, ni dans le principe accepter, que demain, ce soit une langue commune imposée qui simplifie cette question du multilinguisme ! Et pourtant, si je regarde autour de moi les sites touristiques qui cherchent à s'ouvrir au flux de visiteurs, à proximité immédiate de la frontière, je suis navré de constater que bien rares sont ceux qui proposent, et bien timidement, une pratique même rudimentaire de l'anglais. Quant à l'allemand, n'en parlons pas ; et le néerlandais, pourtant si proche géographiquement, historiquement, affectivement - (nous sommes les anciens Pays Bas du sud !), il est plus rare qu'une oasis dans le Sahara !

Le mal, en vérité, est caricatural dans mon Hainaut français, mais il n'est pas limité à ce coin de terre : essayez donc d'aller faire du tourisme à Maastricht, une cité européenne par excellence, et vous y constaterez de la même manière l'absence, ou l'extrême rareté - et du coup la cherté - des guides francophones et la quasi-inexistence de menus, documents

par Philippe Tabary
Ancien journaliste, ancien administrateur principal à la Commission (DG Agriculture). Écrivain, a publié une vingtaine d'ouvrages et chroniques consacrés au monde rural.

d'accueil, interlocuteurs utilisant la langue de Molière dans la cité qui vit mourir d'Artagnan. Plus près de chez moi, le château princier de Chimay dispose d'audio-guides dans plusieurs langues communautaires, celui, non moins princier, de Trélon (l'illustre famille de Mérode) ne revendique que l'usage du français, alors que son histoire le mêle étroitement à la Belgique, pays trilingue faut-il le rappeler, ou à celle des Pays-Bas actuels et de la rive gauche du Rhin. C'est pourtant à ce niveau de la pratique des langues que l'Europe doit se construire et s'imposer : elle doit être celle des citoyens et leur permettre de s'exprimer en direct et dans la langue de leur partenaire du moment.

La responsabilité ici est d'abord celle des autorités régionales, plus proches du terrain et du vécu des territoires : à elles de stimuler par toute une panoplie de méthodes et de moyens, des plus simples aux plus sophistiqués, un programme d'échanges et de vulgarisation permettant au plus large public la pratique au moins sommaire des langues voisines. À elles de lancer en parallèle un programme de tradition-type de leurs guides, menus, documents d'accueil divers (hôtels, musées et sites, épiceries, magasins de souvenirs. . .) à même de promouvoir à la fois leur personnel et leur activité. L'Europe c'est d'abord l'accueil, le dialogue, le contact direct entre les citoyens ! Beaucoup reste à faire de ce point de vue, et d'abord de souligner combien les plus ou moins discrètes suppressions ou non-crétions de postes de professeurs dans les langues à promouvoir sont en fait des trompe-l'œil, des économies de bout de chandelle, des hypothèques sur le futur, des hontes pour le présent. Une initiative européenne serait à cet égard bienvenue. Car l'Europe, c'est d'abord au café de la place ou au musée du village qu'elle se vit, qu'elle se trouve et se retrouve ! ■



© AIACE.BE

L'Europe, terre d'immigrés

par **Emiliano Fossati**
Ancien directeur Asie à la DG
Relations extérieures. Pensionné
depuis 2000.

Actuellement tous les gouvernements européens jugent nécessaire de limiter le nombre d'immigrants. L'idée est celle de garder l'identité et les valeurs nationales, ce qui serait nécessaire pour obtenir l'appui de la population aux élections, ceci d'autant plus que les médias accordent une énorme place à l'arrivée de quelques dizaines de milliers de gens fuyant la guerre ou la misère.

plaines de la Russie méridionale avant de s'étendre, par vagues, vers les différentes parties de l'Europe, de la Perse et de l'Inde.

Les populations autochtones de l'Europe

Les groupes humains qui vivaient en Europe à l'époque préhistorique étaient très divers. La densité de la population était très faible, même si elle variait selon les régions en fonction des possibilités de production agricole et de commerce. Ces premiers Européens ont été facilement conquis par les différents groupes indo-européens qui sont arrivés par vagues successives. En fait ces nomades étaient mieux armés et disposaient de chevaux et de chars. Les populations préexistantes ont été ensuite largement absorbées, ainsi que leurs cultures. Quant aux langues autochtones, elles ont toutes disparu à l'exception du basque, encore parlé par une petite minorité dans les Pyrénées.

Les invasions indo-européennes

Il s'avère impossible de mentionner tous les groupes indo-européens qui sont successivement descendus en Europe, comme les Grecs, les Latins, les Celtes, les Allemands, les Slaves et les Magyars. Mais il est clair que de nombreux Européens d'aujourd'hui sont les descendants d'immigrés et qu'ils parlent leurs langues, même si celles-ci ont évolué avec le temps. Tous ces envahisseurs indo-européens s'étaient imposés par la force grâce à leur technique militaire plus efficace.

Et aujourd'hui ?

Aujourd'hui la situation est bien différente et les immigrants potentiels depuis des régions surpeuplées et affectées par le changement climatique sont, du point de vue technique et militaire, décidément inférieurs. En tout cas, jusqu'à présent, ceux qui ont essayé de venir en Europe n'étaient que des individus qui cherchaient un meilleur destin pour eux-mêmes et leurs enfants, et pour cela prêts à risquer leur vie. Il est donc plus que nécessaire de chercher des solutions pour recevoir et intégrer les désespérés et réfléchir à des politiques de coopération avec les pays en difficulté, tout en évitant d'intervenir dans leurs conflits internes. ■

Les Européens descendent de gens venus d'ailleurs

Actuellement toute l'Europe, à l'exception de la Hongrie et de la Finlande (soit seulement 3,7% de la population européenne), utilise des langues de souche indo-européenne. Venant probablement d'Asie, les populations indo-européennes se seraient développées dans les



© Adobe Stock

Mon bureau au Parlement européen, dites-lui que je l'aime ...

par **Ambroise Perrin**
Entré au Parlement européen en 1991,
porte-parole du Groupe socialiste. Pensionné depuis 2018.

Pensionné, retraité, vacancier éternel ? D'abord, l'éternité, ça sent le sapin ou le carton cellulose biologique des crématoires ; utilisons donc perpétuel, vacancier perpétuel, qui fleurit bon l'académie. Donc, on ne va plus au travail, ni au turbin, ni au tire-sueur, ou à l'ouvrage, bref, on ne va plus, tôt le matin, à la Commission, au Conseil ou au Parlement. On reste chez soi.

« Que faire ? », comme s'interrogeait Vladimir Ilitch, qui s'était inspiré de Nikolai Tchernychevski pendant le concours Epso en commission Narodniki. Couper les ponts ou revenir tous les 15 jours ? Passer devant son ex-bureau et vérifier si le petit frigo qu'on a laissé est toujours là ? Fondre de joie quand la dame de la cantine vous reconnaît et vous dit « ça fait longtemps qu'on ne vous a pas vu, vous n'avez pas changé... » ?

Ou bien oui, on reste chez soi. Et on part plus longtemps dans sa résidence secondaire au pays d'origine, qui devient principale, même si vous n'y connaissez plus personne. Vous demandez qu'on vous mette *Le Monde* de côté chaque jour, car comme dit la buraliste, il est livré irrégulièrement. Vous regrettez d'avoir acheté un studio au Portugal, pour les impôts, parce que maintenant que vous avez le temps, vous n'avez plus envie d'y aller, et votre famille non plus.

On arrête de se disputer avec ces grands imbéciles de votre première progéniture, qui ont des conjoints d'une bêtise crasse : « tiens, vous êtes aimable aujourd'hui beau-papa ? - oui, je pense à toi, quand tu devras pousser mon fauteuil en promenade » !

Bon, il y a du temps pour le cinéma l'après-midi, le théâtre en semaine, et les journées à faire des compotes de pommes du jardin. Et les coups de tête comme s'acheter sur eBay tous les vinyles



© Adobe Stock

des Beatles, des Rolling Stones, de Deep Purple et même de Joe Dassin, Polnareff, Dutronc et Léo Ferré ! Génial sur la platine 33 tours descendue du grenier. On s'amuse trois jours et puis « le majuscule ennui qui nous sclérose ... ». Alors on se dit qu'on est *quelqu'un de bien* (musique...) et quelqu'un de sérieux, et on joue aux imposteurs pour importuner les imposants collègues avec un long article érudit et définitif sur, par exemple, le rôle des institutions européennes dans la guerre en Ukraine, mais la vanité éditoriale est battue en brèche par les dates de publication de votre magazine préféré et vous gardez votre prose qui sera bientôt obsolète dans le dossier *notes* sur votre table à la maison.

En fait, pas le temps de s'ennuyer, les parents qui énervent font des grands-parents qui dépannent. Les petits, tant qu'ils ne sont pas grands, c'est plutôt sympa... Papy-taxi pour la piscine et le violon, et les devoirs, car les profs sont parfois si nuls, ça mange la journée. Avec le temps va, tout s'en va. Et c'est très bien ?

Finalement, la retraite à 70 ans, ce serait pas mal, non ? ■

Nous nous sommes retrouvés ...

Une quinzaine d'anciens et anciennes des institutions se sont retrouvés dans une jolie résidence-services à Woluwe-Saint-Pierre.



▲ de g à dr : Silvia Seghesio, Luigi Massimo, Trudy Middelhoek, Rolf Meijer, Gisèle Jansen, Jeannine Franchomme-Saut, Jean Dubois, André Middelhoek, Adriana et Ernesto Previdi © AIACE

Vous vous souviendrez certainement que la section Belgique s'est intéressée très tôt, dans les années 90, aux prestataires de services (résidences-services mais aussi maisons de repos et de soins). À l'époque il y avait déjà une offre disponible en Belgique. Une enquête avait été réalisée il y a quelques années auprès des adhérents et 900 réponses avaient été reçues. Ceci montrait l'intérêt des anciens ! Depuis lors la section publie une liste à jour des possibilités existantes en Belgique.

À deux avec Gisèle Jansen, bénévole auprès de la section et veuve de notre ami Jean Jansen, actif dans les deux premiers comités de la section Belgique, nous avons déjà visité cette résidence à Woluwe-Saint-Pierre et avons été séduites par ce qu'elle offrait : le cadre de vie, notamment un parc d'un hectare, les appartements, un restaurant donnant sur une grande terrasse où l'on déjeune en été, des salles de réunions où des jeux (bridge,

rummikub, ...) sont organisés, une salle de cinéma, un bar ... et une charmante directrice et son équipe de collaborateurs très dévoués.

Ces résidents anciens des institutions cultivent leurs souvenirs européens, l'amitié et les contacts sont excellents. Vous trouverez ci-après une présentation de ces anciens collègues qui désirent partager avec vous leur plaisir d'être ensemble. Nous avons fait une photo que vous trouverez ci-jointe, certains des résidents européens n'étaient pas présents et nous n'avons pas eu le plaisir de nous rencontrer au moment où j'écris cet article. Voici quelques mots au sujet de ceux qui figurent sur la photo.

Jean Dubois est le plus ancien européen résident de la résidence, il est rentré en 2006. Il s'agit du beau-fils du premier président fondateur de l'AIACE, Joseph Dinjaert. Jean est également le rédacteur des feuilles d'information. Il ne manque jamais de célébrer le 9 mai, Journée de l'Europe. C'est un vrai bonheur de lui parler, il a tant de souvenirs à partager. Deux anciens de l'AIACE se sont retrouvés, c'était inattendu pour tous les deux. Rolf Meijer, président international de 1995 à 1998, et moi-même, bénévole en 1998, qui avons travaillé ensemble pour l'organisation des Assises de Gand. À l'époque, c'étaient les sections qui les organisaient et trois anciennes avaient pris en charge cette mission : Gisela Scheuer, qui nous a quittés, Thérèse Detiffe, qui est également dans une belle résidence-services à Auderghem, et moi-même. Avec Rolf nous avons préparé notamment la tenue de l'assemblée générale qui a eu lieu dans l'Aula Magna de l'Université de Gand.

par Jeannine Franchomme-Saut
Entrée à la Commission en 1958, a fait le tour de la DG IX (ex-DG HR) durant 35 ans. Membre de l'AIACE depuis 1993, ancienne présidente de l'AIACE-Belgique et ancienne secrétaire générale de l'AIACE-Int.

André Middelhoek, ancien président de la Cour des Comptes européenne, a rempli trois mandats à Luxembourg. Lui et son épouse Trudy sont depuis 11 ans dans la résidence qu'ils adorent. Trudy est une artiste qui réalise de ravissantes peintures sur porcelaine. Silvia Seghesio, rentrée comme secrétaire à la Commission, a fait des études universitaires pendant un congé sans solde et est revenue comme traductrice. Un parfait exemple de femmes fonctionnaires qui se sont réalisées grâce à leur carrière communautaire. Luigi Massimo était fonctionnaire à la Recherche. Il est arrivé à Bruxelles et après trois jours a rejoint le projet Dragon¹ en Grande-Bretagne. Il a fait toute sa carrière dans divers pays et est revenu à Bruxelles pour sa pension. Il est rentré dans la résidence en 2023. Il est ténor et réjouit les résidents par sa connaissance de beaux airs d'opéra italien. Ernesto Previdi, est un ancien fonctionnaire du Marché intérieur, avec son épouse Adriana ils sont depuis deux mois à la résidence.

Nous n'avons pas eu le plaisir d'avoir sur notre photo : Irene Bohn, ancienne interprète, Nicole Bruyant Andersen, également ancienne interprète ainsi que An van den Berg, Giuseppe Leo et son épouse Vera, Brigitte Malbois, veuve d'un fonctionnaire de la Commission Régis Malbois, bien connu des anciens de la représentation du personnel, Bernadette de Schoutheete, veuve d'un ambassadeur, représentant de la Belgique auprès de l'UE. ■

¹ Programme d'énergie nucléaire lancé par le R.U. en 1955

Souhaitez-vous continuer à recevoir Apropas en version papier?

Apropas est également disponible en ligne sur le site de l'AIACE-BE : www.aiace-be.eu sous la rubrique « Informations ». Si vous ne voulez plus recevoir la version papier, vous pouvez :

- **envoyer un e-mail à :**
aiace-be@ec.europa.eu en précisant vos nom, prénom et n° de membre
- **écrire à l'adresse :**
AIACE Belgique, Bureau VM-18 03/58, 1049 Bruxelles en précisant vos nom, prénom et n° de membre.

Would you like to continue receiving the paper version of Apropas ?

Apropas is also available online on the AIACE-BE website : www.aiace-be.eu under « Informations ». If you no longer wish to receive the paper version, you can :

- **send an email to :**
aiace-be@ec.europa.eu stating your name, surname and member number
- **send a letter to :**
AIACE Belgique, Bureau VM-18 03/53, 1049 Brussels stating your name, surname and member number.



© Adobe Stock

FR | APPEL à Contributions

Vous désirez envoyer une contribution personnelle sur un sujet d'intérêt européen (politique, économie, culture, ...) ?

Vous désirez réagir à un article qui a été publié dans Apropas ?

Envoyez-moi un courriel ou écrivez au secrétariat de l'AIACE-Belgique.

Vos contributions ne doivent pas excéder 1.200 mots. Elles seront publiées sous réserve de l'accord du Comité de rédaction.

NL | Uw bijdragen graag !

Wilt u een persoonlijke bijdrage insturen over een onderwerp van Europees belang (op politiek, economisch, cultureel of ander vlak) ?

Wilt u reageren op een artikel dat in Apropas is verschenen ?

Stuur mij dan een mail of schrijf naar het secretariaat van de AIACE-België.

Uw bijdragen mogen ten hoogste 1.200 woorden omvatten. Zij zullen worden gepubliceerd onder het voorbehoud van instemming van het redactiecomité.

DE | Aufruf zu Beiträgen

Sie möchten einen persönlichen Beitrag zu einem Thema von europäischem Interesse (politisch, wirtschaftlich, kulturell) senden ?

Sie möchten sich zu einem Artikel äußern, der im Apropas veröffentlicht wurde ?

Senden Sie mir eine E-Mail oder schreiben Sie an das Sekretariat der AIACE-Belgien.

Ihre Beiträge sollten 1.200 Wörter nicht überschreiten. Sie werden vorbehaltlich Zustimmung des Redaktionskomitees veröffentlicht.

EN | Call for contributions

You would like to send a personal contribution on a matter of European interest (political, economic, cultural ...) ?

You might like to react to an article appearing in Apropas ?

Send me an e-mail or write to me at the AIACE-Belgium.

Contributions must not exceed 1.200 words. They will be published subject to the agreement of the editorial Committee.



© Adobe Stock

NOM & PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	DATE DE PENSION	DATE DE DÉCÈS	INSTITUTION	
AGNEESSENS Francis	10/12/32	1/05/20	9/07/23	COM	BEL
AINA Giuseppe	27/08/41	1/09/01	26/05/23	COM	ITA
AMADIO Josephine	4/09/62	1/04/22	4/09/23	OHIM	ESP
AMSUSS Elfrieda	18/04/33	1/01/21	28/06/23	COM	BEL
ANDERSSON Roland	9/10/38	1/08/98	23/07/23	COM	SWE
ANDRE Marguerite	5/06/27	1/04/16	24/07/23	COM	BEL
APWEILER Michael	30/07/55	1/01/16	11/09/23	COM	DEU
ARCO-VALLEY Ludmilla	5/05/37	1/05/93	29/07/23	COM	DEU
ARNAUD Lucienne	31/03/28	1/07/22	30/06/23	COM	FRA
ASTOLFI Leo	16/08/40	1/08/01	26/08/23	CM	ITA
AYUSO CASALS Joaquim	5/09/61	1/01/17	12/09/23	COM	BEL
BACHMANN Gertrud	28/01/35	1/10/17	30/06/23	COM	DEU
BAREL Dirkje	9/01/29	1/11/22	17/07/23	COM	LUX
BASIA Lucy	15/09/37	1/07/18	30/08/23	COM	FRA
BATTISTINI-GROENEWOUD Catharina	23/09/33	1/10/93	7/07/23	COM	NLD
BAYERL Hans	3/02/25	1/02/83	5/08/23	COM	DEU
BERG-ANDRE Jeanne	25/10/31	1/06/08	12/09/23	COM	LUX
BERNSTEIN Gerhard	30/09/33	1/10/98	2/09/23	COM	BEL
BERTON Rolande	30/12/34	1/06/15	31/08/23	COM	ITA
BERWICK Monette	30/04/39	1/05/15	2/08/23	CM	BEL
BIRKHOF-MUELLER Gundula	2/05/30	1/11/14	11/07/23	COM	DEU
BOIRIE Nicole	10/12/28	1/01/88	12/06/23	COM	FRA
BOODE Adriana	3/12/33	1/06/23	12/08/23	CC	NLD
BORGESEN Kirsten	27/02/36	1/11/07	26/07/23	COM	DNK
BORREL Nicole	21/10/34	1/11/22	25/07/23	PE	FRA
BOUTON Carola	4/01/62	1/12/20	6/07/23	COM	BEL
BRISAER Andre	1/05/36	1/01/95	13/07/23	CM	FRA
BROUWERS Jean-Claude	27/01/42	1/02/02	7/09/23	COM	BEL
BULTYNCK Luc	21/06/56	1/07/21	2/08/23	COM	BEL
CAPONE Franco	12/05/43	1/06/08	11/09/23	COM	DEU
CAZORLA-MOLEMA Aleida	21/02/50	1/04/08	24/08/23	PE	NLD
CECCHI Roseda	5/05/37	1/06/02	16/07/23	COM	BEL
CENCIONI Roberto	10/07/50	1/08/15	17/08/23	COM	ITA
CHOLLET Monique	11/02/41	1/03/06	5/08/23	COM	FRA
CNOP Mireille	15/02/53	1/12/96	18/08/23	COM	BEL
CONTI-RAVANELLI Lucia	11/05/37	1/01/77	26/06/23	COM	ITA

NOM & PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	DATE DE PENSION	DATE DE DÉCÈS	INSTITUTION	
COPINE William	28/04/50	1/08/07	30/08/23	OHIM	ESP
COQUIN Michel	8/04/29	1/04/91	17/09/23	COM	FRA
DAUBACH Pierre	1/04/40	1/01/03	18/08/23	COM	LUX
DE VILLELONGUE Philippe	29/01/39	1/05/02	9/08/23	COM	BEL
DECOMBIS-ZEH Elsbeth	8/12/17	1/01/04	5/09/23	COM	BEL
DEFECHE Nicole	13/02/51	1/10/17	12/06/23	COM	BEL
DELBOS Jean-Paul	17/09/35	1/01/97	7/09/23	COM	FRA
DENIZELLES Kim	6/03/76	1/02/23	1/07/23	PE	LUX
DESCOIN Claude	15/06/41	1/07/06	16/08/23	PE	FRA
DI LENARDO Severino	29/06/38	1/11/97	14/09/23	CJ	ITA
DIMITRIADIS Martine	2/03/61	1/08/22	23/09/23	COM	BEL
EGGERS Renate	19/11/30	1/05/22	25/06/23	COM	BEL
EMRICH Helga	16/03/32	1/11/94	30/08/23	COM	BEL
FACCHINI Onorio	5/01/32	1/02/97	23/07/23	COM	ITA
FEHLEN Marie-Jose	7/01/52	1/09/95	16/03/23	COM	FRA
FEJEAN-SCHOLER FRancine	23/12/24	1/04/82	3/09/23	CJ	LUX
FIOMBO Giuseppe	23/12/31	1/04/96	18/07/23	COM	ITA
FLUIT Rolf	11/03/38	1/01/02	9/07/23	COM	LUX
GALA-ROMANO Giovanna	4/04/35	1/02/90	8/07/23	COM	ITA
GAWRONSKI Eliane Louise	23/08/49	1/02/19	20/08/23	COM	LUX
GEERAERTS Gabrielle	27/10/25	1/10/10	8/07/23	COM	BEL
GEORG Bernard	10/03/59	1/07/23	6/07/23	PE	FRA
GEORGIADIS Eptimios	24/10/45	1/09/98	24/06/23	COM	BEL
GHIRINGHELLI-VOOSEN Ruth	23/12/54	1/09/90	6/09/23	COM	BEL
GILLISJANS Ingrid	10/05/56	1/01/13	29/07/23	COM	BEL
GILOT-BUELENS Simone	25/12/42	1/01/03	5/08/23	COM	BEL
GIORDANI Giuseppina	10/06/31	1/09/22	24/09/23	COM	ITA
GLASER Thomas	4/09/43	1/06/05	27/08/23	COM	GBR
GOERGEN Raymonde	13/03/31	1/07/89	22/07/23	COM	LUX
GOMEZ DE OLEA Carmen	12/07/30	1/05/18	4/08/23	CM	ESP
GONZALEZ SALAS Juan	3/06/62	1/10/19	8/09/23	COM	BEL
GONZALEZ VAQUE Luis	13/12/44	1/01/10	19/08/23	COM	ESP
GRIESHABER Johannes	9/05/30	1/06/95	6/09/23	CM	DEU
GUEBEN Guy	13/07/30	1/10/90	28/06/23	COM	BEL
GUERRA FUENTES Maria Del Pilar	14/10/46	1/11/11	18/06/23	COM	ESP
HANKART Lucien	25/04/37	1/08/84	10/09/23	COM	BEL
HANSEN Hanne Rudbeck	3/06/42	1/07/19	4/08/23	COM	DNK
HARK Heinrich	19/09/25	1/10/90	12/09/23	COM	DEU
HAVET Henri	25/01/33	1/02/98	26/08/23	COM	BEL
HECQ Willy	8/11/38	1/01/99	30/07/23	COM	FRA
HERRMANN Monique	4/03/40	1/11/03	14/08/23	PE	BEL
HICK Marie-Claire	17/01/43	1/01/20	14/05/23	CES	BEL
HILHORST Wilhelmus	16/09/51	1/03/14	13/06/23	PE	FRA
HUBER Christian	15/11/49	1/07/15	27/06/23	PE	DEU
IMBERG Werner	11/10/46	1/08/11	21/08/23	PE	LUX
JENSEN Inge-Lise	28/12/47	1/10/08	29/07/23	COM	LUX

NOUS ONT QUITTÉS

NOM & PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	DATE DE PENSION	DATE DE DÉCÈS	INSTITUTION	
KAHLMANN Jeannine	28/11/43	1/12/08	24/08/23	COM	BEL
KALTENEGGER Peter	10/01/55	1/02/21	4/07/23	COM	AUT
KARRENBAUER Ursula	5/05/39	1/02/22	31/07/23	COM	LUX
KATSOULIS Michail	29/10/52	1/11/14	5/07/23	PE	GRC
KELLOWAY Linda	25/07/48	1/01/15	31/07/23	COM	BEL
KIEFFER-PORTALIS Marie-Jeanne	9/03/39	1/09/18	25/06/23	PE	FRA
KLOPPENBURG Horst	17/11/43	1/12/08	15/08/23	COM	LUX
KOENIG-SCHNUER Klaus	27/05/51	1/02/15	11/07/23	COM	DEU
KOPERDRAAD Helena	26/11/35	1/12/00	28/08/23	CM	BEL
KRAMER Gerd	19/08/54	1/01/19	28/08/23	PE	BEL
KUITER Bartholomeus	11/06/46	1/07/11	27/07/23	COM	PRT
LAMBINET Alain	19/04/53	1/05/18	11/09/23	COM	BEL
LARSEN Soren	2/08/56	1/01/21	24/08/23	COM	DNK
LE BRET Beatrice	23/07/35	1/06/98	21/06/23	COM	FRA
LECLERCQ Michel	29/12/55	1/01/13	7/08/23	COM	BEL
LENAERTS Monique	1/06/44	1/11/17	3/07/23	COM	FRA
LENERTZ Marcel	27/12/36	1/01/99	15/07/23	PE	LUX
LEROY Andre	18/07/32	1/06/93	22/09/23	COM	FRA
LINSTER Lise	8/02/32	1/03/97	17/09/23	CJ	LUX
MAGISTRI-BARDELLI Giovanna	30/07/29	1/06/99	16/08/23	COM	ITA
MARLOW Nicola Jane	28/03/65	1/07/23	15/08/23	CM	BEL
MAYER Alain	2/06/38	1/06/99	1/07/23	COM	FRA
MC CREERY Margaret	7/07/40	1/08/05	13/09/23	PE	GBR
MEDAL Pascal	27/12/55	1/01/21	16/09/23	EASA	DEU
MENCARELLI Tito	4/03/35	1/01/98	26/08/23	COM	FRA
MEYER Ingeborg	4/01/29	1/05/14	21/06/23	COM	DEU
MICHON Camille	9/01/29	1/05/82	30/07/23	COM	BEL
MILANESI Valentino	7/07/37	1/04/85	3/09/23	COM	ITA
MILANO Franco	15/05/35	1/06/00	30/08/23	COM	BEL
MORRE Ghislain	9/09/30	1/10/87	8/08/23	COM	BEL
NATALINI Pierino	4/03/41	1/04/76	2/09/23	PE	ITA
NAUTA Karst	22/06/43	1/07/08	28/07/23	PE	NLD
NESSI Claude	11/04/54	1/02/16	28/07/23	PE	FRA
NIELSEN Lotte	3/11/56	1/01/12	26/06/23	PE	DNK
PARMENTIER Philippe	17/11/28	1/12/93	2/08/23	COM	BEL
PEROTTI Anna	30/09/27	1/08/91	19/09/23	COM	ITA
PERRON Aldo	22/11/32	1/09/94	5/08/23	COM	BEL
PERTICARINI Gabriella	19/10/42	1/11/20	26/08/23	COM	BEL
PIETERS Monique	12/04/32	1/07/15	23/07/23	COM	ITA
PLAS Emile	9/03/36	1/01/98	25/07/23	CM	BEL
POLIART Claude	13/05/46	1/09/09	17/08/23	COM	BEL
PRELORENTZOS Ioannis	23/05/46	1/04/11	15/09/23	PE	GRC
PRESLE Pierre	8/04/38	1/01/00	25/07/23	JET	FRA
PROCHAZKOVA Petra	8/10/75	1/09/23	10/09/23	CC	CZE
RICHARD Nicole	18/02/29	1/05/23	27/06/23	COM	FRA
RODRIGUEZ-FERNANDEZ Adela	3/06/45	1/07/10	8/09/23	COM	ESP

NOUS ONT QUITTÉS

NOM & PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	DATE DE PENSION	DATE DE DÉCÈS	INSTITUTION	
ROSSI Raffaele	10/11/45	1/04/07	4/09/23	CES	BEL
ROWLES Sharon	30/04/54	1/05/17	20/08/23	COM	GBR
SALMI Aunus	22/02/42	1/03/09	23/08/23	CC	FIN
SALVI Ricardo	25/01/37	1/08/81	12/07/23	CM	ESP
SAMARA Elisabeth	31/07/50	1/08/15	3/08/23	COM	BEL
SANTANA BARRETO Angelo	27/11/50	1/03/18	11/08/23	CM	PRT
SAUTELET Michel	16/05/44	1/06/09	21/06/23	COM	BEL
SCARAMUZZA Giuseppina	8/06/37	1/01/00	9/08/23	COM	BEL
SCHILTZ Manuelle	2/05/47	1/07/10	20/07/23	COM	LUX
SCHMIDT Christiane	3/07/26	1/10/89	16/08/23	PE	FRA
SHEEHAN Mary	21/06/38	1/04/12	10/07/23	COM	IRL
SINNOTT Patricia	11/07/50	1/01/02	29/05/23	COM	THA
SOMA Pietro	31/10/36	1/11/01	9/08/23	COM	ITA
STAES Jeannine	30/06/30	1/07/91	4/07/23	COM	BEL
STEFANAKIS Nikolaos	8/02/47	1/03/12	2/09/23	PE	LUX
STRASSER-RADZIWILL Anneliese	6/01/34	1/04/96	5/07/23	COM	FRA
STROTZKA Marcelle	12/10/47	1/01/08	8/08/23	PE	LUX
SURDIACOURT Christiane	19/12/38	1/01/99	17/08/23	CM	BEL
TASCO Anna	22/10/37	1/04/65	31/07/23	COM	ITA
TEIXEIRA NEVES Rui	26/09/53	1/01/12	10/09/23	CJ	PRT
THOENE Hildegard	16/03/27	1/06/90	24/07/23	COM	DEU
TIELEMANS Jean Claude	26/03/47	1/04/12	9/08/23	CC	LUX
TOMASZEWSKI Peter	21/02/47	1/03/13	31/07/23	COM	LUX
TONELLA Ambrogina	26/11/37	1/10/21	9/08/23	COM	ITA
TSIRIMIAGOS Spyros	13/07/48	1/08/13	4/08/23	PE	BEL
TULLY William	15/02/31	1/03/96	20/06/23	COM	GBR
ULRICH Jürgen	31/01/39	1/02/99	26/09/23	COM	BEL
VAESKEN Gaston	11/10/35	1/11/00	12/09/23	CM	FRA
VAN DEN PLAS Michel	15/11/43	1/09/02	24/04/23	PE	FRA
VAN DER LANDE Elisabeth	19/10/27	1/05/88	11/06/23	COM	NLD
VAN OVERBEKE Rita	6/07/50	1/06/15	7/07/23	COM	BEL
VAN STEEN Marie-Jeanne	29/09/25	1/01/87	11/08/23	COM	BEL
VAN VELZEN Philippus	22/04/32	1/09/07	4/09/23	COM	BEL
VANHAMME Roger	20/02/36	1/04/98	8/08/23	COM	BEL
VEILGAARD Anna Berete	19/03/51	1/01/12	6/08/23	COM	DNK
VOGT Hans	25/02/33	1/02/90	21/09/23	COM	DEU
VOSSEN Ilse	11/08/25	1/06/15	18/07/23	COM	DEU
WATHION Noel	11/09/56	1/07/21	12/08/23	EMEA	BEL
WEBER-BECKER Gertrud	13/06/29	1/12/91	11/08/23	PE	DEU
WEGROWE Jean-Georges	20/07/36	1/09/97	29/07/23	COM	FRA
WELISCH Gabrielle	17/03/26	1/06/19	10/08/23	COM	DEU
WILHELM REGNIER Emile	17/04/37	1/08/89	4/07/23	PE	FRA
WINTER Hedwig	29/11/29	1/01/81	2/08/23	COM	DEU
ZANETTE Gabriella	3/03/45	1/07/01	27/07/23	COM	BEL



60^{ème} anniversaire du décès de Robert Schuman | 1886 • 1963 © Claudio Centonze